



Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être et la sagesse pour faire la différence entre les deux !

Ouverture de la Gare routière de Fada N'Gourma

Un pied dedans, un pied dehors !

Lire pages 7-11

POUR LES SOCIÉTÉS DE TRANSPORT,
C'EST ACCOMPAGNER OU DÉMÉNAGER SANS BOUGER.

Santé

Quand tout le monde à raison, moi j'ai tort. Qui suis-je ?

8 mars à Yamba



La parole aux femmes

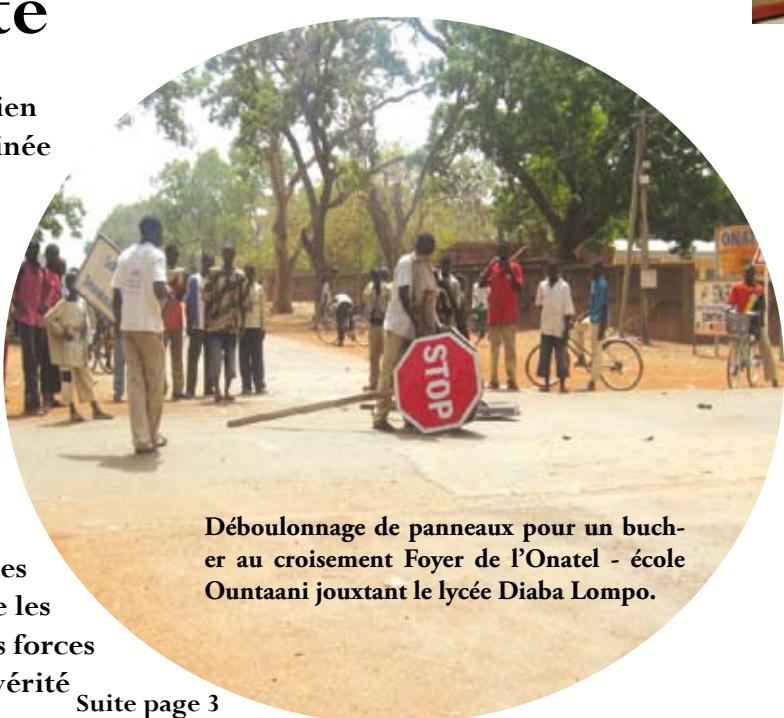
«On a vraiment réussi cette année, il y avait la mobilisation. Diapangou aussi c'était bien, mais pas comme Yamba». Voilà qui encourage le nomadisme de la célébration du 8 mars. La journée a été célébrée dans les 27 communes de la région. Mais, avec une seule femme maire (Piela), 3 préfets (Piéla, Yamba, Diapangou), une secrétaire générale de province (Gourma) et deux directrices régionales (PF et Sonapost), la représentation des femmes au niveau des sphères de décision est encore très faible dans la région de l'Est. Pages 4-6

Mort suspecte de l'élève Justin L. Zongo à Koudougou

Furia inédite

Mercredi 9 mars, alors que rien ne présageait une fin de matinée orageuse, le centre ville de Fada a soudain connu une déferlante d'élèves en furie. Le renfort de CRS en tenue anti-casseurs a stoppé l'avancée des élèves vers le commissariat de police mais, le gouvernorat était déjà en flammes. Fada a signé en lettre de feu sa participation à la protestation nationale des scolaires et étudiants "contre les agissements des éléments des forces de l'ordre et pour réclamer vérité

Suite page 3



Déboulonnage de panneaux pour un bucher au croisement Foyer de l'Onaté - école Ountaani jouxtant le lycée Diaba Lompo.

Invité

Lire pages 17-19



Eugène Compaoré,
DR Environnement de l'Est

Sport

Pages 28-31

«Tu tires ou tu pointes ?»

N'étant plus maître de ses mouvements en 1907, à cause de ses rhumatismes, un champion du jeu provençal de boules crée la pétanque telle que pratiquée aujourd'hui. Dans ce numéro, vous êtes invités à une partie de pétanque, afin de comprendre l'essentiel sur la flamme des lanceurs de boules des après-midi à Fada.

TSR monte les enchères

Rude sera la concurrence et le voyageur n'en aura que plus de choix pour voyager à l'aise. De source bien informée, TSR aurait enrichi son parc de 15 nouveaux cars non seulement climatisés mais aussi dotés d'un cabinet de toilette. Deux de ses nouvelles acquisitions seront affectées à la ligne Fada-Ouaga**Bourse**



Accident d'un car de Rakiéta

Un car de la société de transport Rakiéta assurant la liaison Ouaga-Fada a subi un accident aux environs de Tilonti dans la nuit du mardi 15 mars dernier. Encore une fois, l'imprudence et irresponsabilité de tiers personnes a entraîné un accident, malheureusement avec mort d'hommes. Un passager a trouvé la mort sur le champ tandis qu'un autre, en l'occurrence le convoyeur, décédait durant son transport au CHR de Fada. De source médicale, l'hôpital a accueilli 22 passagers et en a retenu 16 dont certains souffrant de fractures graves. Deux ont été évacués sur la capitale. Avec l'accident d'un car de TSR, cette même année, à la sortie de Koupela, cela fait deux cas en un trimestre. Chaque fois avec mise en cause d'un gros porteur. De quoi interroger tous les usagers de la route et les agents de sécurité à plus de rigueur.

L'assiette avant le réservoir !

Les agro-carburants, à la mode chez nous avec les incitations à la culture du jatropha, sont dénoncés en Suisse où les organisations d'agriculteurs et de la société civile estiment qu'ils aggravent la faim et détruisent les forêts tropicales. 61 901 citoyennes et citoyens et 35 organisations ont signé en février dernier une pétition pour demander à leur gouvernement d'édicter des critères d'autorisation très stricts pour les agro-carburants en Suisse. Suite à leurs protestations, les plans d'une fabrique d'agro-carburants ont aussitôt été retirés. Entre l'assiette et le réservoir il semble en effet qu'un choix s'impose. Les Suisses militent pour l'assiette.

Le cours du coton au plus haut depuis la guerre de Sécession

La livre de coton a dépassé les 1,76 dollars à New York. Du jamais vu depuis la

fin du 19e siècle. La pénurie s'accentue alors que la Chine a renforcé ses importations. Depuis le début de l'année, les prix du contrat de coton pour livraison en mars 2011 n'arrêtent pas de grimper: de 1,406 dollar le 7 janvier 2011, il était déjà à 1,6475 dollars à la date du 28 du même mois, atteignant un record inédit depuis la guerre de Sécession aux États-Unis (1861-1865). Selon les analystes, le point de départ de la hausse est à situer en été quand les principaux pays producteurs, Inde, Chine, Brésil et Pakistan, qui assurent la moitié de l'offre mondiale, ont été frappés par des inondations. Les récoltes 2009-2010 ont donc été lourdement affectées. Le Pakistan, quatrième producteur mondial a vu sa récolte diminuer de 18%, celle de la Chine de 5,4%. Conséquence, entre septembre et décembre 2010, les cours ont fait un bond de 64%. Les analystes expliquent toutefois que les mauvaises conditions météorologiques n'ont été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les cours du coton ont en effet tendance à monter depuis trois ans en raison de la baisse de la production mondiale, elle-même entraînée par la diminution constante des surfaces destinées à la culture du coton. Avec la hausse des cours du coton au plan mondial, nos braves cotonculteurs pourraient espérer une revalorisation du prix d'achat de leur sueur, puisque le gouvernement va sans doute tirer profit de la hausse des cours sur le marché mondial où la demande est aujourd'hui très forte avec la bousculade de la Chine et la mauvaise récolte au Pakistan.

Afrique du Sud : être enceinte à l'école, c'est plus cool !

Nombre d'adolescentes en Afrique du Sud pensent que c'est plus "cool" de tomber enceinte quand on est encore élève. Une étude révèle que pas moins de 5000 jeunes filles scolarisées tombent



enceinte chaque année à Johannesburg. Une collégienne enceinte, citée dans un rapport sur le sujet, affirme : «C'est plus cool d'avoir un bébé. Tu as l'air d'une imbécile si tu n'es pas encore tombée enceinte.» Face à ce chiffre alarmant, qui concerne les

jeunes filles âgées entre 12 et 19 ans, le gouvernement, les responsables de l'éducation, parents et ONG travaillent sans relâche pour essayer d'enrayer le phénomène. Plus alarmant encore est le fait que «plus de 113 écolières, principalement âgées de 7 à 13 ans, tombent enceintes durant la même période». C'est fou !

Sacré Saint Valentin !

Ces histoires du genre Saint Valentin sont-elles pour nous ? N'avons-nous rien de mieux dans nos traditions à méditer et célébrer ?

Le 14 février vous fait-il vibrer ? Fameuse date. C'est la Saint Valentin. Et la Saint Valentin raconte-t-on partout, c'est la fête des amoureux. Il paraît que ce jour-là on offre à son amoureux(se) des fleurs ou des chocolats, on envoie de belles cartes ou encore un poème. Il est vrai que ceux qui sont en amour n'attendent pas un 14 février pour se faire des câlins en tout genre. Cependant, la mode, c'est la mode et, avec le tapage entretenu par les médias, le 14 février est devenu une date excitante. Y compris à Fada car, ici aussi, l'amour à des adeptes. C'est tant mieux, si on sait s'enivrer d'amour. Mais qui est Saint-Valentin ? Tout le monde le dit, Saint Valentin est le patron des amoureux. Comme pour les mythes cependant, plusieurs versions alimentent son histoire. La plus courante dit qu'il est un prêtre qui fut emprisonné et décapité un certain 14 février. Pourquoi ? Allez savoir ! Ce qui a paru important, est que l'histoire raconte que les enfants l'aimaient beaucoup parce qu'il était leur ami. Alors, pour le réconforter durant sa captivité, ils lui passaient des messages d'affection à travers les barreaux de sa cellule. Et voilà l'explication des petits mots doux qu'on échange le 14 février avec des fleurs, des cadeaux, des câlins. Quoi qu'il en soit, le jour de la Saint-Valentin, ce désormais fameux 14 février, est considéré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux et de l'amitié. À l'origine fête de l'Église catholique, le jour de la Saint-Valentin n'aurait pas été associé avec l'amour romantique avant le haut Moyen Âge mais, avec l'amour physique. La fête est maintenant associée plus étroitement à l'échange mutuel de «billets doux» ou de valentins illustrés de symboles tels qu'un cœur ou un Cupidon ailé. Attention, mesdames, mesdemoiselles, il n'est pas question de billets de banque mais d'écrits. Il ne s'agit pas de jouer au douanier avec la poche de votre Valentin. À l'envoi de billets au XIXe siècle a succédé l'échange de cartes de vœux. Les choses ont évolué et on estime présentement qu'environ un milliard de ces cartes sont expédiées chaque année à l'occasion de la Saint-Valentin. Soyons sérieux, à l'évidence, ce chiffre paraît plus que suspect, quand on considère que cette fête est limitée par de nombreux aspects, aussi bien géographique (la saint-Valentin n'est pas fêtée partout à travers le monde), financière (le nombre de personnes dans le monde ayant les moyens de se payer des loisirs de ce type), culturelle (les fleurs et les chocolats semblent beaucoup plus prisés que les cartes de vœux), sociale (part de célibataires dans la société). Combien d'amoureux de la Gagna, du Gourma, de la Kompienga, de la Komondjari ou de la Tapoa préfèrent la carte de vœux aux câlins précédés d'un poulet croustillant et d'une bière de préférence fraîche ? Mais, ne l'oublions pas, la tradition d'où nous vient cette fête veut que, pour la Saint Valentin, le plus beau des

cadeaux, c'est un poème et un bisou !

En Grèce le dieu de l'amour s'appelle Éros, et chez les Romains, le nom du dieu de l'amour est Cupidon. On le représente souvent en ange armé d'un arc et de flèches.



Autrefois, on pensait que les sentiments étaient dans le cœur. C'est pourquoi aujourd'hui, il y a beaucoup d'expressions avec le mot «cœur» pour parler d'amour :

- Si on a un chagrin d'amour on dit qu'on a le «cœur brisé».
- Si on n'a pas d'amoureux ou d'amoureuse, on dit qu'on est un «cœur à prendre».
- Si on collectionne les amoureux, on dit qu'on a un «cœur d'artichaut», une feuille pour chacun !

Les histoires d'Amour...

Dans les histoires ou les films, on parle souvent d'amour. Parfois, elles sont très belles et se finissent par "Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants". D'autres fois, elles sont beaucoup plus tristes. Parmi les histoires d'amour célèbres, on peut citer : Paul et Virginie, Pierrot et Colombine, Belle et le Clochard ou encore Roméo et Juliette, une pièce de théâtre de William Shakespeare.



et justice sur les assassinats d'élèves et d'étudiant dans la région du Centre-Ouest et pour dire non à la culture de l'impunité dans notre pays". Le marché central tout proche a fermé boutiques par prudence et, le périmètre Hotel de ville, Gouvernorat, Palais de Justice et Commissariat de police a drainé une foule consternée devant un spectacle inédit à Fada. Si inédit que, sans renier la cause du désamour, la foule désapprouvait le mode de revendication. Détruire des biens publics est contraire au comportement de bâtisseurs attendu de la jeunesse. Les élèves sont des intellos et doivent le montrer dans leur comportement. Revendiquer ses droits, c'est reconnaître que force reste à la loi. La Justice est officiellement saisie du dossier. Faisons tous en sorte que la vérité n'emprunte pas inévitablement le chemin de la violence pour se révéler.



Les manifestants devant l'Hôtel de ville

Brave dame !

La DR de la Promotion de la Femme, Mme Ouédraogo née Zida Fatimata n'a pas tremblée devant la vague incendiaire. Lors de l'assaut incendiaire du gouvernorat par, les élèves ? (il semble que l'uniforme ne fait plus l'élève), le mercredi 9 mars, la directrice régionale de la promotion de la femme qui se trouvait alors au mauvais moment, au mauvais endroit, a pu sauver son véhicule de service en s'interposant de son corps. "Moi, je suis une mère, si vous pouvez jeter le feu sur votre mère, allez-y" aurait-elle lancé aux incendiaires. Sa position courageuse devant la cible a semé le trouble chez les assaillants qui se sont consolés en saccageant tout ce qui pouvait l'être sans brûler le véhicule. La furia a rendu hommage à la femme et mère. Rendons grâce à Dieu, il y a encore des valeurs qui transcendent même l'effet de masse.

Bilan noir

Vendredi 11 mars, le personnel du gouvernorat n'avait pas encore fini de faire l'inventaire des dégâts causés le mercredi

di 9 par l'incendie par, les élèves ? du bureau du gouverneur et de l'annexe située à l'entrée du gouvernorat. Les flammes ont presque tout ravagé et, comme dit le SG de Région, il était très tôt pour parler d'une évaluation des dommages "la police est venue constater les dégâts, mais on ne peut pas faire l'évaluation de sitôt parce qu'il y a les bâtiments, le mobilier, le matériel informatique...". Un mercredi de mémoire noire pour les manifestations où s'invitent la violence et le feu.

Congé de Pâques anticipé

Finalement, les congés du second trimestre sont avancés du 14 au 26 mars 2011 et un arrêté interministériel précisera la réorganisation de l'année scolaire 2010-2011. Les universités publiques de Ouagadougou, Ouaga II, Koudougou et Bobo Dioulasso (UPB) sont, quant à elles, fermées jusqu'à nouvel avis. D'ici là, souhaitons que les esprits s'apaisent. Le samedi 12 mars, le conseil régional des jeunes de Fada s'est réuni à la maison TV5 pour constater la divergence de position entre ceux qui sont pour la reprise des cours et ceux qui s'accrochent à la rue. Le conseil national à Dori du 17 au 19 mars devrait permettre d'accorder les violons. Souhaitons que le comportement soit à l'apaisement. Revendiquer sans détruire est possible et est une haute forme de manifester son mécontentement. Les scolaires doivent surtout éviter de ternir leur image et rassurer sur leur qualité de bâtisseurs.

Saviez-vous que vous êtes un privilégié ?

Si l'on compare le monde avec un village de 100 habitants, en tenant compte de toutes ses composantes, le village ressemblerait alors à ceci :

- 57 Asiatiques – 21 Européens – 14 Américains – 8 Africains.
- 52 femmes – 48 hommes.
- 70 personnes de couleur – 30 blancs.
- 70 non-chrétiens – 30 chrétiens.
- 89 hétéros – 11 homos.
- 6 personnes possèderaient 59% de la richesse mondiale totale.
- 6 personnes auraient la nationalité américaine.
- 80 seraient sans abri.
- 70 seraient analphabètes.
- 50 seraient dépendantes de quelqu'un d'autre.
- 1 serait à la mort.
- 2 naîtraient.
- 1 aurait un PC.
- 1 serait diplômée.

Si l'on regarde le monde de cette manière, il est clair que compréhension, tolérance et études deviennent nécessaires.

Si ce matin vous vous êtes réveillé sans être malade, alors vous êtes plus heureux qu'un million de personnes qui vont mourir dans les prochains jours.

Si vous n'avez jamais souffert de la guerre, de la solitude ou de la faim, alors vous êtes beaucoup plus heureux que 500 millions de personnes dans le monde.

Si vous allez à votre lieu de culte, sans vous sentir obligé, sans être arrêté ou tué, alors vous êtes beaucoup plus heureux que 3 milliards de personnes dans le monde.

S'il y a de la nourriture dans votre frigo, que vous êtes vêtu, et que vous avez un toit, alors vous êtes plus riche que 75% de la population mondiale.

Si vous avez un compte bancaire, un peu d'argent en poche ou un peu de monnaie dans une petite boîte, alors vous faites partie des 8% de personnes les plus riches au monde.

Si vous savez lire cette information, alors vous êtes bénis, car :

1. Quelqu'un a pensé à vous ;
2. Vous ne faites pas partie des 2 milliards de personnes qui ne savent pas lire ;
3. Et ... vous avez bien agi en achetant « les Echos du Sahel »!!

Quelqu'un a dit un jour :

Travaille	– comme si tu n'avais pas besoin d'argent,
Danse	– comme si personne ne te regardait,
Chante	– comme si personne ne t'écoutait,
Aime	– comme si personne ne t'avait blessé,
Vis	– comme si, c'était le Paradis sur terre.

Les Echos du Sahel

• Le courage de changer ce qui peut l'être,
 • la force d'accepter ce qui ne peut l'être,
 • la sagesse pour faire la différence entre les deux !

Les Echos du Sahel
Mensuel d'informations locales, d'Intégration et de Développement

+226 40 77 77 18
+226 70 33 24 16
+226 78 83 80 53
+226 76 42 65 10

BP. 145 Fada N'Gourma
Burkina Faso
Email : mboluvi@yahoo.fr

Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF
N°ISSN : 0796-8868

Directeur de publication
Guy-Michel BOLOUVI

Directeur commercial
Joseph S. OUÉDRAOGO

Conseil de la rédaction
Justin LOMPO, Naba Yentema

Rédaction
Apollinaire Salembéré, Jean Clément Somé, Japhet Benyidoba, Philibert Yentangou, Joseph S. Ouédraogo, Lucien Kaboré, Guy-Michel Bolouvi.

Crédit photo
Les Echos du Sahel

Composition
Les Echos du Sahel

Impression
BCS - Sarl - 50 37 31 38

8 mars 2011/Journée Internationale de la Femme

PAR OUÉDRAOGO S. JOSEPH,
LUCIEN KABORÉ
ET G-M. BOLOUVI



«On a vraiment réussi cette année, il y avait la mobilisation. Diapangou aussi c'était bien, mais pas comme Yamba».

Voilà qui encourage le nomadisme de la célébration du 8 mars. La journée a été célébrée dans les 27 communes de la région.

Mais, avec une seule femme maire (Piela), 3 préfets (Piela, Yamba et Diapangou), une secrétaire générale de province (Gourma) et deux directrices régionales (Promotion de la femme et Sonapost), la représentation des femmes au niveau des sphères de décision est encore très faible dans la région de l'Est.

Qu'importe, place à la fête ! Unanimement, les femmes ont apprécié la célébration de leur journée à Yamba :

«la fête a été belle, mieux qu'à Diapangou lors de l'édition précédente.

On a bien mangé,

on a bien dansé !»

S'habiller en 8 mars,

discourir,

défiler,

exposer,

ripailler, ...

“djandjober”.

Telle est la caricature du 8 mars et beaucoup s'y font prendre car, en fait, le 8 mars, ce jour où “honneur est rendu à la femme” est d'un contenu bien plus subtil et délicat.

Comme la femme !

Les Echos du Sahel vous invite à un tour de piste de djandjoba avec les femmes.

Mme Ouédraogo née Zida Fatimata, DR Promotion de la Femme

«La mesquinerie ne paye pas, seul paie le travail !»



Pourquoi avoir choisi de nomadiser la célébration de la Journée ?

En célébrant chaque fois à Fada, le chef lieu de province, les autres risquent de ne pas comprendre grand-chose. C'est toujours mieux de rejoindre les femmes à la base pour les aider à comprendre les choses. Ainsi, après Diapangou, c'est Yamba. En fait, au niveau de la région de l'Est, chaque province célèbre la journée dans la localité de son choix. Diapaga a célébré à Namounou. Célébrer la journée à l'échelle provinciale résout les problèmes d'incidences financières et d'insécurité lorsqu'il est question d'un déplacement au niveau régional.

D'où viennent les moyens de la célébration, si modiques soient-ils ?

Sans un minimum de moyens on ne peut rien faire. En réalité, nous avons des partenaires qui nous accompagnent régulièrement en fonction de leur zone d'intervention. Ensuite, les bonnes volontés, sociétés, associations, Ong, projets et programmes, personnes physiques qui prévoient quelque chose pour nous accompagner. Enfin, il ya la coordination des femmes elle-même et l'appui du ministère de tutelle.

De manière unanime, les femmes disent que le pagne du 8 mars est cher et par conséquent discriminatoire. Qu'en pensez-vous ?

Le pagne est cher quand elles achètent auprès des revendeurs. Au niveau de la Maison de la femme, nous n'avons jamais vendu le pagne au-delà de 5000 F. Ça dépend du point de vente. Dans toutes les maisons de la femme, il y a un dépôt mais celles qui ne viennent pas vite sont obligées d'acheter auprès des revendeurs et, là, c'est plus cher.

Lorsque vous célébrez par exemple à Yamba et qu'il faut donc s'y rendre, qui est obligé de faire le déplacement ?

Je ne parlerai pas en termes d'obligation. Je dirai qu'il y a ceux qui ont compris qu'il faut accompagner les femmes et qui se déplacent, même sans invitation. Promouvoir la femme n'incombe pas uniquement à la femme. Il faut la conjugaison des efforts de l'homme et de la

femme. Maintenant, au niveau officiel, le Haut-commissaire de la province est le président d'organisation et les chefs de services provinciaux se sentent obligés de l'accompagner. Puis, les associations de femmes pour lesquels il faut trouver des cars. Cette année nous avons eu 3 cars avec l'appui de l'Enep, de l'ENSP et Tin tua. J'ai été très satisfaite et je dois même dire que c'est la meilleure mobilisation que nous avons connu depuis trois ans. Des gens sont même venus de Ouagadougou, dont des personnalités comme le ministre Combaré (Abdoulaye Combaré, ministre délégué chargé de l'Agriculture, Ndrl) et des ressortissants de Yamba.

Est-ce pour cela que la nourriture est vite finie ? Nombre de femmes disent avoir lavé les mains et fait le rang pour rien.

Pourtant, on a mis le paquet, du côté des autorités comme au niveau de la population. Par exemple, du côté de la population, on a préparé 7 sacs de 50 Kg et prévu près de 20 cabarets pour le dolo. C'est la preuve qu'il y a eu du monde.

Venons-en au contenu. Le 8 mars est-il autre chose que les discours, le défilé, le djandjoba ?

Nous ne nous limitons plus au niveau du caractère festif. Le 8 mars est l'occasion d'une pause pour faire le bilan de nos actions à partir du thème de l'année. Nous avons commencé les activités dès le 1er mars, avec des conférences, des séances de ciné-débats, des jeux-concours...

Des femmes se plaignent d'être tenues à l'écart par manque d'information.

Nous utilisons pourtant les médias et des crieurs publics. Encore faut-il écouter la radio ou venir aux rencontres. Si elles ne viennent pas aux rencontres, comment peuvent-elles être au parfum des choses ? Nous avons des rencontres trimestrielles et annuelles au cours desquelles elles peuvent s'informer sur le programme d'activités. Les femmes sont organisées en groupements, nous ne pouvons pas les toucher individuellement pour faire passer les messages. C'est à travers leurs organisations que nous communiquons au niveau de la Maison de la femme lors des rencontres où des sessions de formation.

Les femmes fonctionnaires sont surtout celles qui manquent d'information.

Le bureau de la coordination compte même plus de femmes fonctionnaires que de ménagères. C'est dire qu'elles sont impliquées. Mais avec elles, c'est plus difficile parce qu'elles disent qu'elles n'ont pas le temps, «mon patron ne va pas accepter que je participe à

telle rencontre, tel jour... » Bon ! C'est un peu compliqué. Nous convions tout le monde aux rencontres et aux activités parce que nous ne pouvons pas travailler avec les productrices et ignorer les fonctionnaires.

Le thème de cette année, « la maternité sans périls » est-il pertinent pour la région de l'Est ?

Je dirai que c'est même un thème capital pour nous puisqu'ici au niveau de la région de l'Est, le problème de mortalité maternelle est vraiment une préoccupation. Les taux sont encore élevés. En 2010, on comptait encore près de 68 décès de femmes à l'accouchement et ce chiffre ne concerne que celles qui ont approché les services de santé. Au-delà de ce taux élevé, il y a les problèmes de mariage précoce, mariage forcé, l'excision. On excise même des bébés. Il y a des zones où il semble même impossible de faire disparaître la pratique de l'excision. A Momba à côté, on a beau les sensibiliser, c'est comme si de rien n'était. Nous y avons été encore il y a deux mois pour un ciné-débat et la salle s'est vidée en un rien de temps en signe de non recevoir. Pour nous, c'est un thème qui peut être maintenu plus d'une année afin d'arriver à des résultats probants.

Que se passe-t-il après les festivités du 8 mars ?

Après le 8 mars, la direction régionale de la Promotion de la femme convie les femmes en assemblée générale pour un bilan, une évaluation des activités réalisées par rapport au thème de l'année et en collaboration avec les partenaires qui financent leurs activités. Nous invitons et encourageons les femmes à poursuivre les activités au sein des associations. Nous organisons des conférences avec le soutien de spécialistes pour débattre sur le thème. Le 8 mars est en quelque sorte un point de repère et certains partenaires réorientent leurs interventions et financements par rapport au thème retenu. Les femmes bougent beaucoup. Ce sont les moyens qui nous manquent sinon, nous avons des plans d'actions comme les autres ministères. Quelque chose est fait sur le terrain, et nous sommes suivies par des partenaires. Je ne citerai que la GTZ, le PROSAD avec près de 5 millions de francs et le PADAB II près de 6 millions. C'est dire que nous n'attendons pas seulement l'appui du ministère, nous tapons à toutes les portes au niveau régional pour demander des appuis pour accompagner les femmes sur le terrain : sensibilisation, formation, activités génératrices de revenus. Il y a des appuis. Maintenant, si les hommes attendent la femme pour le manger et autres dépenses du foyer, y compris épouser d'autres femmes, ça devient compliqué.

Qu'attendez-vous précisément des Femmes ?

Je souhaite ardemment qu'elles se mo-



bilisent autour de ce qu'elles ont programmé comme activités. Programmer ensemble des activités mais ne retrouver qu'un petit groupe au moment de

Mme Onadja née Barro Orokya, administrateur civil, SG de la province du Gourma

«Il appartient aux femmes de briser les carcans»

Au-delà du folklore, qu'est-ce ou que devrait être pour vous cette Journée du 8 mars ?

Il est vrai que la journée elle-même est habillée en activités festives, en ripaille et j'en passe, mais au-delà de ces manifestations, je crois que c'est vraiment une journée de réflexion, d'introspection et d'invite des femmes à revisiter leurs problèmes, afin de trouver des pistes de solution. Ce devrait être l'essentielle pour cette journée et, je crois que le ministère de la Promotion de la femme l'a bien vu, parce qu'avant même la célébration de la journée, il organise des activités dont des conférences, des causeries-débats sur des questions propres à la femme et, ce sont des occasions pour baliser des pistes pour un meilleur devenir de la femme. Que chacun s'examine par rapport à la question de la femme : qu'est-ce que j'ai pu apporter comme contribution pour un mieux être de la femme burkinabé ?

Pensez-vous que ce niveau de réflexion est accessible à toutes les femmes ?

Je ne crois pas que cela soit l'apanage de femmes d'un certain niveau d'instruction. Aujourd'hui, avec l'avancée de l'alphabétisation et, dans la région de l'Est, nous comptons énormément de centres d'alphabétisation et les femmes ont appris véritablement à s'exprimer et communiquer. Aujourd'hui, nous pouvons organiser des conférences. Si la célébration se fait jusqu'à la base, jusqu'à l'échelle communale, c'est pour permettre justement de toucher ce groupe de femmes - qui est d'ailleurs majoritaire - pour

la réalisation, ce n'est pas intéressant. Il faut donc une plus grande union et cohésion dans la réalisation comme dans la programmation car les activités ne vont pas se faire toutes seules. Ainsi, par rapport au thème de l'année, il va falloir se mobiliser pour un maximum de sensibilisation. Même s'il est vrai que c'est souvent le manque de sang qui emporte la femme, il demeure que la part des pratiques néfastes comme l'excision est très importante dans les drames liés à la maternité. Toutes les provinces disposent d'une maison de la femme, de cadres d'apprentissage assez bien équipés, ne restent qu'à renforcer la cohésion et l'unité dans le travail. La mesquinerie ne paye pas, seul paie le travail !

ces choses. Au niveau institutionnel et politique, de grandes décisions sont prises aujourd'hui pour permettre aux femmes d'être propulsées, d'occuper les premiers postes de responsabilités. Moi, je crois que de nos jours, il ne s'agit plus d'une question institutionnelle et politique, parce que les décisions existent dans ce sens. Il appartient à nous les femmes de briser les carcans dans lesquels nous nous enfermons nous-mêmes et d'aller au devant de la scène et de nous imposer. C'est tout ! Il faut vraiment que nous nous battions et que nous sortions des considérations sociales, des stéréotypes socioculturels qui ne favorisent pas l'émergence de la femme. Les femmes n'ont pas le courage de s'affirmer et personne d'autre ne le fera à notre place. La réalité est que, lorsqu'il y a des postes de responsabilité, il y a des femmes qui fuient par peur du «qu'en dira-t-on». Le concept est qu'en Afrique, être femme c'est être au foyer, avoir un mari, avoir des enfants. La femme doit être assez forte pour pouvoir démontrer le contraire. Il faut que la femme arrive à s'affirmer en disant, «voilà ce que je suis véritablement, ce dont je suis capable».

Qu'elle est votre position sur le débat sur la question du pagne, la symbolique du 8 mars ?

C'est vrai que chaque année les femmes posent ce problème du coût du pagne. Moi, je crois que l'essentiel, ce n'est pas de s'habiller en pagne du 8 mars. C'est la dernière de mes préoccupations. Je crois même que les femmes commencent à briser cette idée et, on voit de plus en



Mme Onadja née Barro Orokya

plus, des femmes dans les collectivités territoriales arborer d'autres uniformes avec des pagnes à portée de leurs bourses. Elles s'organisent pour être toutes habillées. A mon humble avis, ce n'est pas ça la priorité. Les femmes peuvent briser cela. S'habiller en 8 mars d'accord mais, à défaut, s'affirmer dans une autre tenue. Il appartient à chaque femme de briser ce complexe puisque, les jours ordinaires elles portent des pagnes dont la valeur dépasse celui du 8 mars. Alors, pourquoi se focaliser sur le port d'un pagne ? Au demeurant, la Promotion de la femme n'en fait pas une obligation et, pour preuve, le pagne n'a jamais suffit. Il appartient aux femmes de développer des initiatives locales. Elles le font lors des mariages et baptêmes ; pourquoi pas pour le 8 mars ?

Bere Gilberte M. Germaine, Directrice de la Caisse populaire de Fada



Mme Onadja née Barro Orokya

une prise de conscience et un examen de leur situation, afin de parvenir à des propositions de solutions idoines. Et cela peut se faire dans toutes nos langues. Quand on prend le thème de cette année, «donner la vie sans être en péril», c'est quelque chose que toutes les femmes vivent et, elles peuvent en débattre dans nos langues nationales.

Au niveau de la représentativité dans les sphères de décisions, la région de l'Est compte bien peu de femmes : 1 Maire (Piéla), 3 Préfets (Piéla, Yamba et Diapangou), 1 Secrétaire générale de province (Gourma) et 2 Directrices régionales (Promotion de la femme et Sonapost). Qu'en pensez-vous, par rapport à la dimension de la région parmi les plus vastes du pays ?

Je ne suis pas de l'avis de ceux qui pensent les femmes doivent obtenir les postes comme des gâteaux qu'on offre sur un plateau. Nous devons mériter

Que représente pour vous la Journée du 8 mars ?

C'est une occasion pour les femmes de s'exprimer, et avec la décentralisation de la célébration de l'événement, cela devient plus réel avec la possibilité de toucher les femmes à la base, même si le caractère voyant est celui de la fête.

Le nomadisme de la célébration serait-il donc une bonne chose ?

Je trouve que c'est une bonne idée même si tout le monde n'a pas la possibilité de se déplacer. Il faut se dire que dans les villages il y a des femmes qui ne savent même pas ce qu'est la Journée de la femme. Cette formule permet de vulgariser le 8 mars au-delà du chef lieu de région.

Qu'en est-il de l'accessibilité au symbole de la Journée, ce pagne qui permet de célébrer la journée avec fierté ?

Je trouve que c'est un peu cher par rapport au prix du pagne ordinaire. Il serait bien de revoir le prix à la baisse parce que tout le monde n'y a pas accès. Il est bien vrai que c'est une fois dans l'année mais c'est relativement cher par rapport au pouvoir d'achat de la majorité.



Bere Gilberte M. Germaine

Mme Ouédraogo née Bambara Caroline, conseillère municipale, membre de la Commission finances.

«impliquer un plus grand nombre, en organisant dans chaque commune»

Où et à quel prix avez-vous acheté votre pagne ?

J'ai pris mon pagne à la maison de la femme et à 5000 F. Au marché par contre, c'était à 6000 voire 7000 F

Certaines femmes disent que le pagne est cher. Qu'en dites-vous ?

Je trouve également que pour une Journée comme le 8 mars, c'est cher et toutes les femmes ne peuvent pas se le procurer. Surtout les femmes qui sont dans les villages et sont sans revenus réguliers. Elles souhaiteraient également s'habiller avec ce pagne pour cette journée dédiée à la femme mais le prix est élevé. Beaucoup de femmes n'ont pas pu s'habiller en 8 mars.

Le prix n'est-il pas en fonction de la qualité ?

Non, quand même, nous connaissons les pagnes de qualité. Ce qu'il y a de gênant, c'est que par exemple, nous sommes allées bien habillées à Yamba face à des femmes qui n'ont pas eu les moyens pour le faire. Si on pouvait revoir le prix à la baisse, cela élargirait le nombre de femmes qui pourraient s'habiller en 8 mars. C'est quand même la Journée de toutes les femmes, sans discrimination. Il faut que le prix baisse parce qu'en plus, il ya le prix de la couture. Même si tu couds un «yorba» (modèle Yoruba parmi les moins cher, Ndlr) à 500 F, c'est un coût en plus. Ensuite, il y a la coiffure

pour faire la coquette et, aujourd'hui, ce n'est pas moins de 5000 F. Bon, la coiffure, c'est pas indispensable, mais pour élargir l'accès au pagne, il faut revoir le prix parce qu'il y a également la couture.

Que pensez-vous de la formule rotative de l'organisation du 8 mars ?

Je crois ici aussi qu'on impliquerait un plus grand nombre en organisant au niveau de chaque commune. Tout le monde n'a pas la possibilité de se déplacer pour aller au rendez-vous au niveau de la province. Il est bien vrai que pour le cas de Fada, il y a des cars disponibles mais les places ne sont pas extensibles et tout le monde ne peut pas embarquer. La capacité est d'environ pour 100 femmes. Il faut s'inscrire alors que l'information ne passe pas. Des femmes sont allées à Yamba avec leur moto et d'autres en taximotos. A part ça, il faut reconnaître que la fête à été belle, plus belle qu'à Diapangou. Les femmes ont bien mangé, bien dansé.

Qu'y a-t-il au-delà de la fête ?

Il y a le thème !



Seni Solange, secrétaire de direction à la direction régionale de la Sonapost

«Honorer la femme au moins ce jour-là»

Où avez-vous eu votre pagne de 8 mars ?

Je l'ai acheté ici au bureau à 5000 F avec Mme Lombo, une représentante de la

comme s'il y avait deux catégories de femmes. Pour une journée, on devrait permettre à toutes les femmes d'avoir la tenue. Moi par exemple, avec la couture j'ai mis 14 000 F dans la tenue et ça c'est parce que je travaille. Il faudrait un prix assez social au moins pour la localité qui reçoit la fête.

Qu'avez-vous fait à Yamba ?

J'ai assisté à la cérémonie officielle : les discours, le défilé, le lunch.

Que pensez-vous de l'organisation tournante du 8 mars ?

C'est une bonne chose, ça nous permet

de découvrir différentes localités de la région et surtout c'est une manière de dire aux femmes à la base qu'on ne les abandonne pas, qu'on tient compte d'elles. Ce doit être motivant pour elles de voir les gens se déplacer pour fêter avec elles chez elles.

Que représente pour vous cette journée ?

C'est notre journée, tu veux, tu veux pas, tu vas honorer la femme au moins ce jour-là. La femme est honorée tous les jours mais le 8 mars, c'est particulier. Ensuite, le thème choisi chaque fois pour l'année permet de marquer un arrêt et de réfléchir. Qu'est-ce qui a pu être entrepris par rapport au thème précédent, qu'est-ce qui a pu empêcher la réalisation de telle action entre le 8 mars 2010 et le 8 mars 2011, comment y remédier et qu'est-ce qui peut être retenu comme activités autour du nouveau thème.

Mme Ouédraogo Soulama Raïssa, secrétaire du maire de Fada



«Le 8 mars, c'est le djandjoba»

Comment avez-vous fêté, vous qui n'avez pas pu faire le déplacement de Yamba ?

Le pagne était à 6 000 F, c'est cher, je n'ai pas acheté, mais plus tard, on me l'a offert, j'ai cousu et commencé à porter avant la date même du 8 mars, comme d'autres femmes. Il y a des pagnes à 3000, à 3 750 F, à 4 000 F.

Les pagnes de qualité ne coûtent-il pas plus cher que cela ?

Mais le pagne du 8 mars, ce n'est pas la qualité ! Il faut qu'on se dise la vérité, il ya des pagnes de 3000 F qui sont mieux que celui du 8 mars. J'ai ensuite cousu à 3 500 F. Donc, il faut environ 10 000 F pour s'habiller en 8 mars. Pour une femme qui ne fait rien, 10 000 F, c'est pas donné.

Pourquoi n'avez-vous pas été à Yamba ?

Je n'avais pas le moyen de déplacement.

Seriez-vous allée si vous aviez le moyen ?

C'est pas évident. C'était mieux de célébrer la Journée sur place à Fada.

A quoi auriez-vous alors participé ?

Au djandjoba.

Rien qu'au Djandjoba ?

Quand on dit à une femme que le 8 mars arrive, c'est le djandjoba qu'elle voit. C'est se défouler.

En organisant la fête à Yamba, vous avez donc été privée de djandjoba ?

Oui, mais il y avait un bal à la « Forêt » (maquis), mais je n'ai pas été.

Alors comment avez-vous fêté le 8 mars ?

Je suis resté à la maison à me reposer. Rien de spécial, ça ne m'a rien dit. Mais, le soir je suis sorti pour 30 mn puis je suis rentré.

Vous avez été souhaiter la bonne fête à des amies ?

Je suis sorti avec mon mari. Lui, il a bien fêté !



maison de la femme. Ya des pagnes qu'on peut acheter à 3000F. Il faut revoir le prix des pagnes. Beaucoup de femmes sont exclues avec le prix actuel. C'est

Finalement, la gare routière de Fada a pris service. Mais, personne ne respecte vraiment son exclusivité. En attendant le grand amour, on y va avec la moue et on repasse de bon cœur dans sa gare d'hier. On oublie que personne autre que les transporteurs eux mêmes ne donnera vie à la gare. Si le véhicule est le bureau, la gare est l'entreprise autant pour la mairie que pour le syndicat, les commerçants, restaurateurs, gérants de parkings... En fait ceux qui devaient se plaindre, ce sont les passagers et les talibés, les seuls à n'avoir pas eu de place dans le comité de pilotage du projet de la gare routière. Moyenga Abdoulaye, 1er adjoint au maire de Fada et président du comité de pilotage du projet gare routière ne comprend surtout pas la notion d'accompagnement de STMB. Mais ce, un pied devant, un pied derrière, n'a pas empêché l'ouverture de la gare le 3 mars dernier. Serait-ce le face à face des cars qui ferait peur à STMB comme le susurrent certains ?



Moyenga Abdoulaye, 1er adjoint au maire, président du comité de pilotage du projet gare routière

Ca y est, le jeudi 3 mars dernier, la gare routière de la ville de Fada a ouvert ses portes. Ouverture en attendant l'inauguration. La mise en service de la gare routière, route du Niger et, concomitamment du parking des poids lourds, route du Bénin, met théoriquement fin au stationnement à l'ex-Transafricaine considérée jusqu'alors comme gare centrale. C'est surtout la mort de ce qu'on appelait les gares sauvages : gares de Pama, Kompenga, Bogandé, Komiyanga, etc. L'ouverture de la gare communale impose même la cessation de service des gares des sociétés de transport : STMB, Rakiéta, TSR, STAF. En théorie, seulement en théorie !

L'ouverture de la gare routière communale de Fada, construite avec l'appui de la Coopération suisse au Burkina, signe la mort de la "Transafricaine" depuis convertie en boutique. La gare centrale a servi et vécu.



La désormais ex-gare centrale de Fada

Un pied dedans, un pied dehors !

PAR GUY-MICHEL BOLUVI

Malgré tout ce que la commune a développé comme stratégie dite participative avec les acteurs du secteur du transport, le déménagement est différemment accepté et suivi. Paradoxalement, les petits transporteurs, ces minicars réputés indisciplinés, sont ceux qui donnent la leçon de bonne conduite. Pour les sociétés de transport, c'est un pied devant, un pied derrière. STMB, notamment, souffle le froid après avoir soufflé le chaud. En voulant garder un pied hors de la gare communale, la société de transport mixte Bangrin (STMB) a créé la formule «accompagnement». Accompagner ou déménager sans bouger. Le processus qui a abouti à la construction de la gare avait pourtant fait du consensus sa pierre angulaire. Aucune discorde pendant la consultation régulière de tous les acteurs. La balle était ronde pour tous jusqu'à la veille du 3 mars retenu pour la mise en service. Le 1er adjoint au maire de Fada, Abdoulaye Moyenga, président du Comité de pilotage du projet gare routière rappelle que la condition première du bailleur de fonds pour accompagner la réalisation de l'infrastructure était la participation. «Faire participer les acteurs concernés par l'infrastructure avant que nous mettions notre argent». Le même processus participatif avait prévalu pour la construction du marché central puis du marché à bétail. Il devait refaire ses preuves aujourd'hui pour la gare routière et

demain l'abattoir. L'autre condition du partenaire suisse étant que ces infrastructures soient économiquement rentables. Les retombées économiques devant aller pour 75% à un compte bloqué dénommé fonds d'appui au développement communal (Fadec) et les 25% restant répartis entre la commune et sa structure technique qu'est l'EPCD. C'est ainsi que le marché à bétail étant à environ 83% de son rendement, le bailleur de fonds a accepté d'accompagner la réalisation de la gare routière avec mise en place d'un comité de pilotage composé des acteurs travaillant dans et autour de la gare. «Le maire a envoyé une correspondance aux services et acteurs concernés» confie Abdoulaye Moyenga, «le syndicat des transporteurs et les transporteurs eux-mêmes, puis les acteurs collatéraux : les restauratrices et les commerçants, le service de l'Environnement, la police, les sociétés de transport organisées, la chefferie coutumière et la commune elle-même». Avait suivi un arrêté du maire pour la nomination des membres de ce comité et la mise en marche du processus avec comme première étape, la vérification de l'opportunité de construire une gare. «Un micro trottoir a été mené dans la ville pour vérifier la nécessité d'une nouvelle gare parce que celle existante est dépassée. L'étude a été menée et le comité de pilotage a restitué les résultats aux acteurs». Puis le choix du site : «nouveau sondage favorable. Un site de 3 ha et quelques. Nous avons de nouveau

fait une restitution aux acteurs». L'étude de faisabilité a ensuite démontré qu'en plus d'un site transport passager, il fallait un site pour le transport de fret. Abdoulaye Moyenga rappelle même que «la maquette a été présentée aux acteurs avec mise en discussion de l'architecture qui a été amendée. Le coût était d'environ 800 millions et quelques. Le bailleur a donné son accord pour une première phase d'environ 380 millions». Et il insiste : «Les acteurs ont suivi de bout en bout toutes ces démarches, ils ont amendé et chaque fois on se déplaçait pour rendre compte aux patrons des sociétés de transport dont les sièges sont à Ouagadougou afin d'éviter un problème de divergence de restitution par leurs représentants locaux».

Le projet pouvait dès lors amorcer sa seconde étape. «Nous avons organisé des voyages d'échanges en ciblant des spécificités en la matière dans quelques pays voisins». Au Ghana où la gare supporte même des camions de 70 tonnes «pour voir l'aménagement apporté au sol. Nous y sommes allés avec des techniciens et nous avons vu les matériaux qu'ils ont utilisé». Au Mali ensuite où fut commis un consultant pour renseigner sur le fonctionnement des gares. «Il est ressorti qu'à l'occasion de la réception de la CAN en 2002 le gouvernement avait construit des gares que les transporteurs ont refusé d'intégrer. Nous y sommes allés pour savoir pourquoi, en visitant les gares de 5 grandes villes du Mali. Question de tarifs, de site, d'encombrement par les commerçants, autant de motifs qui expliquaient le désengagement des transporteurs. Nous en avons tiré des leçons». Ecole suivante, le Niger: «Nous sommes allés au Niger pour l'organisation de son syndicat de transporteurs dont on dit qu'il est très bien organisé. Lutte contre le transport clandestin, organisation du secteur en petits et grands transporteurs. Nous les avons même invités à Fada pour un atelier d'échanges et de formation». Enfin, un voyage à Tangiéta au Bénin «où nous avons rencontré la commune et le syndicat des transporteurs». Après ces voyages d'échanges, indique le 1er adjoint au maire, «nous sommes passés au mode de gestion. Comment et qui va gérer la gare ? Nous avons commis un consultant et nous avons amendé son travail en comité. L'auto gare serait gérée par un comité d'exploitation et un comité de gestion. Le comité d'exploitation en tant que conseil d'administration dirigé par un

membre du conseil municipal tandis que le président du comité de gestion chargé du fonctionnement de la gare serait directement un acteur».

Nouvelles consultations à Fada et à Ouaga pour arrêter les tarifs d'occupation de la gare et le consensus obtenu pour «8000 F/jour pour les sociétés de transport que nous classons grands transporteurs ; et de 1000 F à 1750 F et 3500 F pour les petits transporteurs suivant une catégorisation des véhicules de 12 à 30 places. Enfin, 4000 F pour les transporteurs internationaux en transit». Selon Abdoulaye Moyenga, jamais les acteurs n'ont été écartés durant le processus et ils ne le seront nullement plus tard puisqu'il est prévu après l'occupation de la gare, «des mesures d'intégration par un travail d'implication et de participation à temps plein de tous les acteurs». Mieux, la gare a un règlement intérieur et «contre les racoleurs et indisciplinés, le bailleur a prévu un travail de renforcement des capacités». Des activités sont donc programmées en aval et certaines ont commencé avec des missions à Nadiagou, Kompienga, Pama, Koupela, Pouytenga, Kantchari et autres localités, pour sensibiliser et informer les transporteurs qu'à partir du 3 mars, «la gare est ouverte et une fois en ville, dans la commune de Fada, vous devez aller en gare ou traverser. Celui qui veut marquer un arrêt doit le faire en gare».

La machine semblait bien huilée. «En tout cas», avoue Abdoulaye Moyenga, «notre inquiétude, c'était les petits transporteurs ou transport informel. Ils sont arrivés à nous comprendre, à accepter et sont près à partir en gare. Aujourd'hui les complications nous viennent de là où on se disait que ce n'était pas compliqué parce que structuré, en l'occurrence, les sociétés de transport. Alors que nous avons plusieurs fois fait le déplacement de Ouaga pour restituer, expliquer, recueillir les amendements, trouver un consensus avec les directeurs des sociétés de transport. Le processus a duré près de 3 ans, depuis le mois de mars 2007, avec la participation de tous les acteurs, avant que ne commencent les travaux de construction». Le président du comité de pilotage ne comprend donc pas la survenue de complication quand est enfin venue l'heure de déménager. Comme il dit, «à la dernière minute, c'est un peu façon». Et il s'interroge pour essayer de comprendre en remontant le fil des échanges avec les patrons des sociétés de transport. (Lire encadré : STMB introduit la notion d'accompagnement). Qu'est ce qui cloche alors ? Ils avaient tout prévu, y compris que les marchands ambulants ne seraient pas admis dans la gare pour éviter tout encombrement. Mais dès le premier jour, il s'est avéré que les vendeurs d'eau fraîche, notamment, avaient leur place dans la gare. Autre disposition : les restaurants à l'intérieur de la gare seraient loués en priorité aux restaurateurs exerçant précédemment en gare. De même, lorsque seront construites les boutiques autour de la gare, la priorité reviendra à ceux exerçant précédemment en gare. En revanche, rien n'avait été prévu pour les talibés. Qu'importe, ils n'ont pas raté l'ouverture, ils ont pris leur quartier du côté du restaurant.

STMB introduit la notion d'accompagnement

Durant le processus de construction de la gare, la mairie a régulièrement gardé le contact avec les sociétés de transport, faisant même le déplacement de Ouaga quand il le fallait. La démarche n'a pourtant pas évité les cas particuliers. Seulement quand il y'en a de trop, ça pose problème. Abdoulaye Moyenga se retrouve finalement avec un problème «grands transporteurs».

Le cas de la société de transport Aorema et frères (STAF) : «Quand Staff est arrivé, en septembre 2010, alors que la gare était finie, ils sont venus nous voir avec le propriétaire de la cour qu'il voulait prendre comme gare. Nous avons salué leur projet d'enrichir la ville d'une nouvelle société de transport. Nous avons attiré leur attention sur le fait que Fada vient de se dorer d'une gare qui sera ouverte incessamment. Ils ont dit qu'il n'y a même pas de problème. Mais, l'envoyé venu nous voir au nom de STAF n'a pas fidèlement retransmis notre rencontre à son PDG. Ce dernier s'est permis d'investir une somme importante sur le terrain qui pourrait lui couvrir près de 20 mois de loyer, on avance la somme de 3 millions. Lui, il nous demande une mesure atténuante. Autrement dit, qu'est ce qu'on peut faire pour lui, afin qu'il ne perde pas cet argent ? Nous avons ouvert la gare pour organiser le secteur et non faire crouler les sociétés. Alors nous lui avons dit de nous rédiger une proposition que nous allons étudier».

Le cas de la société de transport mixte Bangrin (STMB) : «STMB a participé de bout en bout au processus puisque le représentant des sociétés de transport au sein du comité était quelqu'un de STMB. Le DG de STMB a tout suivi. Il nous a par exemple, à l'étape de la maquette, dit «faîtes mieux que ce que nous avons dans notre gare pour nos clients». Nous avons dit, vous aurez 1 bureau, 2 guichets, 1 petit hall d'attente, 1 magasin et vous pouvez stationner 3 cars à la fois. A l'étape de la tarification nous l'avons à nouveau rencontré avec notre projet de tarifs : nous proposons la location des sociétés de transport à 9 000 F/jour. Parce que vous avez près de 5 à 6 départs. Avec les 9000 F vous ne payez plus les taxes de stationnement. Il nous a dit, «c'est bon, mais 9 000 F, c'est trop. Je vous demande d'aller revoir mais faites 8 000 F». Nous avons dit, y a pas de problème, on va aller réfléchir, ce qu'il y a on vous tiendra informé. Effectivement, nous avons échangé avec les autres aussi et dans leurs calculs ils ont vu que 8 000 F est largement à leur avantage. Parce qu'il y a des gares qu'ils louent au mois à 150 000 F et plus, selon la province et, malgré tout, ils payent la taxe de stationnement. Le DG de STMB nous a laissé savoir que, «rien qu'à la gare de l'Est à Ouagadougou, il laisse par jour 11 500 F». Alors, nous on vient dire 9 000 F, tu refuses, tu dis 8 000 F. Plus tard, suite à notre correspondance pour informer de l'ouverture de la gare, nous sommes allés le rencontrer. Il a fait venir ses hommes de Fada qui lui ont dit «la gare est en brousse, c'est cher, 8 000 F/jour ça fait 240 000 F le mois, c'est cher ! Eux, ils ne peuvent pas». Et celui qui tient ces propos était membre du comité de pilotage au titre des sociétés de transport, quelqu'un qui a suivi tout le processus. Et le DG de me dire qu'«effectivement c'est cher et que pour le déménagement, eux ils vont nous accompagner, mais ils ne peuvent pas déménager du coup». Je lui ai dit, qu'est ce que vous proposez concrètement ? «Bon, on va envoyer une personne là-bas, un car va aller se garer le matin, puis il va passer dans notre gare pour prendre les gens et partir. Comme ça vous allez nous faire ça à 90 000 F/mois, pour qu'on puisse payer notre loyer à notre gare actuelle. Pendant 3 mois, on va essayer voir. Si ça ne va pas, on va aller à 6 mois, après on va voir».

Je lui dis, monsieur le DG, c'est bien mais c'est pas arrivé. Parce que, vous vous rappelez que c'est vous qui avez proposé les 8 000 F. Finalement, il dit de rassurer le maire que ses cars seront en gare. Je lui ai dit, pour que je rassure le maire, dites moi que toute la direction de STMB va déménager. Nous pourrons ensuite réfléchir sur la possibilité de maintenir par exemple un représentant dans votre ancienne gare, le temps de sensibiliser et d'orienter les clients vers la gare centrale».

Le cas Rakiéta : «En attendant de rencontrer le PGD de Rakiéta qui était en déplacement lors de notre passage à Ouaga la situation est qu'ils avaient déjà acquis un terrain pour leur gare. Lors d'un atelier, j'ai dit à celle qui est venue représenter la société que c'est regrettable parce que vous avez suivi le processus enclenché depuis 2007 pour la construction de la gare routière et vous avez tout de même acheté un terrain en 2010. STMB avait le même projet en 2007 mais a laissé tomber à cause du projet de gare centrale».

Le cas de la société de transport Sana Rasmané (TSR) : «TSR n'a fait aucune complication. Pour eux, si tout le monde intègre, pas de problème, ils vont intégrer». Il faut dire que TSR, au contraire des autres, a pris ses dispositions pour payer au mois la location de sa gare actuelle et payer à un tarif raisonnable, soit 50 000F/mois.



La gare STMB au marché central de Fada

la valse des transporteurs

Le un pied devant, un pied derrière de STMB agace sérieusement le président du syndicat des transporteurs qui y va de quelques révélations pour démontrer que Aladji est bien mal placé pour souffler le chaud après le froid.

“Aladji a tout suivi, du début à la fin”



Oumpougouni Thiombiano, président de la section Est du syndicat national des transporteurs routiers de voyageurs.



Vue partielle de la nouvelle gare

Depuis sa fonction, Oumpougouni Thiombiano a suivi le processus de réalisation de la gare routière. Il reconnaît, «il n'y avait plus de place à la gare centrale et on avait toujours maille à partir avec la gendarmerie et la police». Sur le processus il raconte : «Il y a eu un sondage par des gens venus de Ouaga pour voir si l'opinion est favorable ou non à la construction d'une gare. Pour le site, il y a eu de nouveau une consultation. Il n'y avait pas de place au centre ville mais, on a trouvé un endroit propice sur la route de Niamey, en allant vers le marché à bétail dont on stigmatisait l'éloignement à sa construction. Comme vous pouvez le voir, le marché à bétail a été déjà rejoint par la ville et est devenu incontestablement le pôle d'attraction du dimanche à Fada. On s'y rend rien que pour manger un morceau de viande». Ce constat fait, en tant que président du syndicat des transporteurs, il «invite tout le monde à rejoindre la gare et qu'on travaille dans la sérénité». Il insiste et invente le représentant des sociétés de transporteur, apôtre de la théorie de l'accompagnement : «Tout le monde a suivi le processus de construction de la gare et a eu son mot à dire. Même Aladji (El Hadj Omar Ouédraogo, membre du comité de pilotage du projet gare routière au titre des sociétés de transport, Ndlr), qui fait volte face aujourd'hui a été avec nous durant tous les préparatifs et jusqu'à la construction».

Il est formel et défie qui-conque de le contredire : «Aladji a été d'accord sur

l'opportunité de construire une gare à Fada ; ensemble nous avons visité et approuvé le choix du site ; il a assisté à la pose de la première pierre par le ministre des transports. Quand il s'est agi d'aller voir ce qui se faisait ailleurs, Aladji était là ! Nous avons fait le Mali ensemble, 10 jours pour visiter 5 gares dont celles de Mopti, Ségu, Bamako et Sikasso. Entre chaque déplacement, nous allions ensemble voir l'avancement du chantier. C'est avec le car de STMB que nous avons fait les manœuvres d'essai sur le chantier pour vérifier que les espaces prévus conviennent. Nous avons été ensemble à Niamey au Niger où nous sommes restés une semaine. Ensemble nous avons été à Ouaga pour présenter la maquette architecturale aux directeurs des sociétés présentes à Fada. A cette occasion, le DG de Aladji, donc de la STMB a, non seulement approuvé, mais recommandé que l'offre soit meilleure à leurs installations actuelles. C'est le même DG qui a proposé le tarif de 8000 F pour l'occupation de la gare par les sociétés de transport. Ensuite, nous sommes passés à Rakiéta, c'était ok. Quand bien même ils ont acheté un terrain qu'ils sont en train d'aménager. Idem à TSR. C'est

au niveau de STAF, le dernier venu à Fada, qu'il y a eu problème parce que celui qui avait été mandaté pour préparer son installation n'a pas fait part du projet imminent d'ouvrir la gare routière. Il a donc, en plusieurs versements, avancé 3 millions de F Cfa à son bailleur pour la location (150 000 F / mois) et l'aménagement de la cour en gare. Il n'aurait rien investi s'il avait été bien informé. Donc, Aladji a tout suivi, du début à la fin, jusqu'à la réception de remise des clés à l'EPCD par l'entrepreneur». Le, un pied devant, un pied derrière, du représentant de STMB le laisse donc pantois : «A la dernière minute, il dit à son patron que la gare est loin ; qu'il ne peut pas quitter sa gare au centre ville ; que c'est le syndicat qui pousse au déménagement. J'ai comme l'impression qu'il ne rendait pas compte à ses mandataires, puisqu'il représentait l'entité «sociétés de transport» au sein du comité de pilotage. Il signait, il empochait ses frais de mission et c'est tout. Par exemple, quand on allait au Mali, il a pris 350 000 F. Et sans avoir rien à dépenser, puisque nous avons totalement été pris en charge par nos collègues syndicalistes. Idem à Niamey. Même pour les réunions, nous n'avons jamais été réunis à l'EPCD pour 2 heures de temps, sans prendre 15 000 F de frais». Sa conclusion : «Si Aladji veut à présent boycotter la gare alors qu'il n'a jamais montré son désaccord et mieux, il est membre du bureau du syndicat, c'est à la commune de prendre ses responsabilités».



Artère principale de la gare

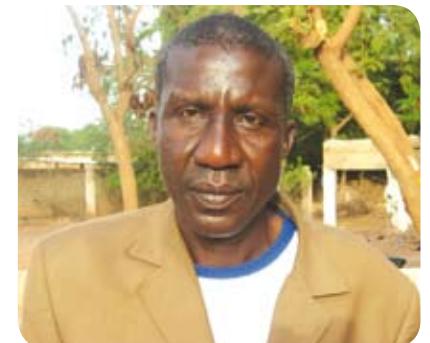
Soro, représentant de Rakiéta



«Nous sommes une représentation, nous travaillerons en fonction des directives de notre direction».

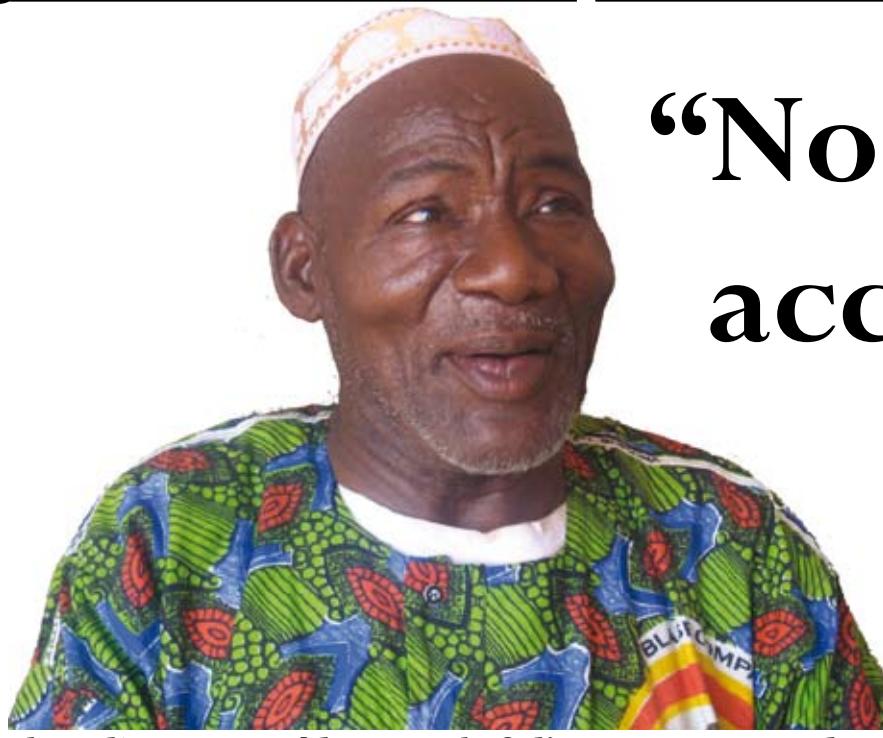


Dahani Seydou, représentant TSR



«Même si la gare finit cette nuit et qu'on me dit que je dois intégrer demain matin, pas de problème. Illustration, à notre installation à Gaoua, il n'y avait pas de gare communale. Nous avons acheté et aménagé un terrain en gare. Lorsque la commune s'est dotée d'une gare, nous n'avons pas attendu qu'on nous appelle deux fois, nous avons plié bagages pour la gare communale et transformé notre gare en centre d'accueil pour notre personnel».





El Hadj Omar Ouédraogo, chef d'agence STMB-Fada, représentant des sociétés de transport au sein du comité de pilotage du projet gare routière.

«Leur gare est la bienvenue mais, il y a un mais. Ils ont dit qu'ils ont informé tout le monde, c'est très bien mais il y a une information et une information. Il ne faut pas prendre quelques individus, qui ne connaissent même pas le travail de la gare, et dire que vous avez informé tout le monde. Ils ont dit que nous avons assisté, c'est vrai, c'est le jour de la pose de la première pierre. Tout le monde était là. Nous sommes partis en tant que responsable et politicien. On ne nous a pas dit pourquoi on posait une pierre. Après cela, on nous a même invités pour faire des tours, des voyages pour voir d'autres gares au Mali, au Niger... ils veulent comparer les villes mais, ça ne se passe pas comme ça. Pour nous, en tant que société, nous étions d'accord pour l'ouverture d'une gare, cela ajoute à la concurrence et chacun va améliorer son travail. Comme c'est sur la route du Niger, quand les transporteurs du Niger arrivent, ils sont obligés de passer par la gare et celui qui vient de Ouaga pour le Niger peut également y faire escale. Mais, à notre grand étonnement, maintenant que tout est fini, on



Pour Nouou Traoré, directeur de l'EPCD (Etablissement public communal pour le développement), «le besoin de réaliser une gare routière s'imposait de lui-même, étant entendu que Fada est une capitale régionale et une ville carrefour sur trois pays. Il manquait donc une infrastructure de transport passager». Alors, la Commune de Fada, à

“Nous pouvons les accompagner mais déménager du coup, c'est pas possible !”

là-bas c'est plus favorable, on déménage complètement. Mais dans l'immédiat, faire plus de 100 ans dans une place et puis on vient te dire de déménager, c'est pas facile. On est venu pour chercher, on n'est pas venu pour dormir. Eux aussi, avec ce qu'ils sont en train de faire, c'est de l'argent qu'ils cherchent. Si ça marche, nous restons ici et nous prenons une représentation là-bas. Ils ont mis leur gare en location, nous allons prendre une place et, même si on ne gagne pas, on contribue ainsi au développement de la commune. Ils parlent comme si ce sont eux qui ont amené les gens à Fada. Même l'EPCD qui a construit la gare, c'est à son intérêt. On nous a proposé 240 000 F par mois, c'est pas possible. Aller prendre un lieu inconnu à 240 000 F ? On ne peut pas. Ils sont partis directement voir le patron à Ouaga. C'est pas le patron qui gère ici. C'est nous qui savons la vie d'ici. Le patron nous a convoqués, on a discuté avec eux. Ils ont dit que ce qui ne s'est jamais fait à Ouagadougou, eux ils vont le faire à Fada. Ça devient la force. Ce qui

ne s'est jamais fait au Burkina, eux ils veulent le faire. Comme c'est la force, y a pas de problème, nous aussi on attend».



Issa Bikienga, agent à STMB

«Nous ne refusons pas d'intégrer la gare mais, nous proposons de les accompagner pour le développement de la commune. Nous ne pouvons pas nous opposer à l'initiative mais, il faut tenir compte des intérêts commerciaux. Nous proposons d'avoir une représentation à la gare mais, de passer à notre gare pour le complément, tout comme à Ouaga à la gare de l'Est. Au niveau des tarifs, ils font la propagande selon laquelle notre DG aurait adhéré et trouvé que le tarif de 240 000 F, soit 8 000 F/jour, était un très bon prix. Ce qui est pratiquement faux puisque le boss a eu à démentir cela. Les 240 000 F sont au-delà de ce que nous payons ici. Et, nous ne sommes pas près à payer deux tarifs. Mais on va les accompagner pour le développement de la commune. Nous comptons faire de la nouvelle gare une sorte d'annexe de notre gare qui reste la principale. Il ne faut pas persécuter la clientèle. On ne peut pas investir dans une gare et quitter pour un lieu dont je ne suis pas sûr de la rentabilité».



Nouou Traoré

Pourquoi une gare communale ? Comment la réalisation a-t-elle été conduite ? A quel coût ? Bilan technique et financier de la gare avec Nouou Traoré, le directeur de l'EPCD de Fada, maître d'ouvrages délégué.

Le bilan du maître d'ouvrages délégué

Nouou Traoré, expert en gestion urbaine et municipal, management et développement local, directeur de l'EPCD/Fada N'Gourma (Etablissement public communal pour le développement).

travers son conseil municipal, a pris une délibération pour la réalisation d'une gare moderne de transport de passagers. En tant que maître d'ouvrages délégué, il est formel, «l'initiative remonte à 2004 avec la délibération de doter la ville d'un certain nombre d'infrastructures, notamment un marché central, un marché à bétail, une gare routière et un abattoir moderne». Sur

le plan du financement, la Coopération suisse au Burkina, accompagne la commune de Fada depuis 1997 à travers la création la même année de l'EPCD, une structure de maîtrise d'ouvrages déléguée auprès de la commune. Le maire restant le maître d'ouvrages. S'agissant de la gare routière, selon lui, «l'objectif est d'organiser le transport afin

de mettre fin aux gares sauvages». Avec la gare, il est donc question de «mettre de l'ordre et cela implique de proposer quelque chose, d'organiser le secteur transport passagers, soutenir l'économie locale et les activités du transport, aménager le tissu urbain». L'idée de la gare a été si bien accueillie que «plus de 600 demandes ont été enregistrées pour la réalisation de boutiques autour de la gare». Ainsi, côté commerçants, pas de problème. Ils sont disposés à suivre l'initiative, y compris d'y investir. C'est du côté des transporteurs que les réticences étaient à prévoir et, question discipline, le jeudi 17 février, les autorités communales ont tenu une rencontre avec les forces de sécurité, gendarmerie, polices nationale et municipale. Comme dit Nouou Traoré, «En principe, le déménagement de tous les transporteurs vers la nouvelle et unique gare ne pose pas problème puisqu'ils ont été associés et ont cautionné toutes les étapes du processus». Mais, n'est ce pas que prévenir vaut mieux que guérir ? La question cependant, par rapport au fait que la gare est située à la sortie Est de la ville, est de savoir pourquoi il n'a pas été prévu des gares intermédiaires ou de relais pour faciliter l'embarquement et débarquement des passagers habitant aux autres extrémités. Pour le directeur de l'EPCD, «c'est ça la douleur ! A Ouaga, les gens quittent Pissi pour venir embarquer au centre ville. Si vous allez par exemple à Bobo, vous n'attendez pas le car à la maison parce qu'il est sur le trajet. Non ! Vous allez embarquer au centre ville avant de revenir passer devant votre porte et au retour pareil, vous passez devant votre porte pour aller débarquer au centre ville avant de regagner votre domicile. Il faut que les gens comprennent que ce sont les contraintes du modernisme. C'est le prix à payer pour faire évoluer la ville».

L'autre inquiétude est que la gare est pratiquement située dans un bas-fond et qu'en saison de pluies, il est à craindre qu'elle ne devienne une patinoire. Le bitumage et pavage n'étaient certainement pas un luxe. Nouou Traoré en convient mais explique: «C'est une question d'enveloppe. Le montant avoisinait les 900 millions et avec l'enveloppe disponible, il a fallu donner la priorité à l'essentiel. Se contenter de stabiliser les voies dans un premier temps. Certes, la gare est dans un bas-fond, mais elle a vécu une saison de pluies et permis, grâce à un renfort de financement, d'apporter des aménagements supplémentaires d'assainissement de l'aire de la gare». Avec la chaleur qu'il fait dernièrement à Fada, il est presque certain que l'assainissement de la



Le bloc restaurant



Le bâtiment administratif de la gare



Nouou Traoré

gare devra faire ses preuves plus tôt que prévu. Quant à la réalisation, elle a été conduite par un comité de pilotage du projet gare routière, mis en place sur arrêté du maire, avec le 1er adjoint au maire comme président et composé : «des représentants de toutes les parties prenantes dont la commission finance et budget de la commune, la commission affaires générales de la commune, le service de communication communale, le syndicat des transporteurs, les transporteurs, les sociétés de transport, le service de l'Environnement, la police municipale, les commerçants, les restaurateurs, les chefs coutumiers et des consultants». Ce comité, précise-t-il, «a suivi la réalisation du projet à toutes les étapes». Au plan technique, «l'infrastructure étant d'envergure, sa réalisation a été scindée en 7 lots soumis à un appel d'offres : la clôture et les deux guérites ; le bâtiment administratif (administration et bureau du syndicat des transporteurs) et le restaurant composé de 8 blocs ; le module grands transporteurs (capacité 4 cars + Guichets + bureaux des chefs d'agence et magasins) et le module petits transporteurs avec 7 lignes de départ ; la charpente ; la voirie ; l'électricité ; l'adduction d'eau. Ajoutez à cela certaines commodités comme les sanitaires, une aire de lavage et un grand parking». Côté méthodologie et contrôle, «il y a eu un suivi régulier du processus par le comité de pilotage et des voyages d'information au Ghana, Mali, Niger et Bénin». Pour voir d'autres infrastructures routières et s'informer sur la gestion : «voir ce qui a marché ou pas, ce qu'il faut faire ou pas». Ainsi, relève le maître d'ouvrages délégué, «on avait prévu la construction de boutiques à l'intérieur de la gare mais, on s'est rendu compte, avec l'exemple de Niamey, que le commerce finit par noyer la gare et compliquer la circulation des véhicules». Enfin l'enveloppe financière. «Le coût des travaux est d'environ 400 millions F Cfa, dont 383 millions supporté par la Coopération suisse».

Fiche technique de la gare routière

Objectifs : organiser le secteur transport passager ; soutenir l'économie locale et les activités du transport ; aménager le tissu urbain.

Bilan technique Projet de construction

(phase 1)

Débuté en avril 2009 et réceptionné provisoirement en février 2010 ; situé en bordure de la RN 4 (route du Niger) sur un site de 3,7 ha ;



Guérite

réalisé en matériaux définitifs et mixtes BTC et parpaings. Conçu pour une prise en compte des 2 types de transporteurs : grands transporteurs et petits transporteurs ; espace dont le flux et l'accès sont contrôlés offrant plus de sécurité ; disponibilité de commodités : éclairage, électricité, eau courante et toilettes.

Clôture ; Guérites (entrée et sortie) ; **Bâtiment administratif** : 5 bureaux y compris police ;

M o d u l e grand transporteur

: capacité de 4 sociétés de transport disposant chacune d'1 bureau

Clôture ; Guérites (entrée et sortie) ; **Bâtiment administratif** : 5 bureaux y compris police ;

M o d u l e grand transporteur : capacité de 4 sociétés de transport disposant chacune d'1 bureau

gérant, d'1 guichet, d'un bureau courrier et d'1 magasin ; et zone de stationnement pour 3 grands cars ; **Module petit transporteur**: 6 guichets avec une zone de stationnement pour chaque guichet et hall d'attente pavés et parking pour mini bus de 24 places ; Suite à l'effondrement du hangar en mai 2010, l'EPCD a reconstruit des abris en structure métallique à partir des gravats ;

Restaurant populaire : 8 boxes avec vaisselle et box de vente et hall ; **Bureau syndicat** : un bureau et un magasin ; **Espace de prière** ; **Réseau de voirie** avec parking pour 2 roues, véhicules particuliers et taxis ;



Module grand transporteur

Réseau d'assainissement eau pluviale ; **Blocs de toilettes** : 2 avec 7 cabines Hommes-Dames; **Eclairage et branchement électrique réalisé** ; **Sécurité incendie** ; **Réseau d'eau potable** : Abonnement réalisé avec l'ONEA ;

Bilan financier : Cout des travaux : Environ 400 millions CFA dont 383 millions pour les travaux ; **Financement** : Coopération suisse/ AGEC

Intervenants

Maitre d'ouvrage: Commune de Fada N'Gourma / Comité de pilotage ; **Maitre d'ouvrage délégué** : EPCD Fada N'Gourma ; **Conception** : Arcade Sarl ; **Contrôle** : AICET Sarl ; **Entreprises** : 8 entreprises

Mise en œuvre des recommandations de l'expertise

Pour les petits transporteurs : une nouvelle conception plus aérodynamique, avec des éléments de calcul détaillés et approuvés par un bureau de contrôle ;

Pour les grands transporteurs : ré-chemisage des poteaux pour assurer une durabilité comparable à la durée de vie de l'infrastructure (à exécuter d'ici 5 ans) ; **Révision des soudures de la charpente** (exécutée et réceptionnée le 10 déc. 2010) ; **Disposition de 2 pentes** pour le chéneau et augmentation du nombre de supports (exécuté et réceptionné le 10 déc. 2010).



Stationnement véhicules en transit



Révision des soudures de la charpente

Sécurité routière à Fada



A gauche, un arrêt stop à l'ancienne gare, difficile à respecter à cause de l'encombrement des minicars. A droite, le même arrêt stop, après le déménagement des transporteurs. Le stop reste toujours difficile à respecter. Quel est le problème avec ce panneau de stop ?



Les routes de Fada sont-elles dangereuses ?

PAR OUÉDRAOGO S. JOSEPH

Le problème de la sécurité routière est un phénomène mondial. Vrai ! Mais il est particulièrement grave en Afrique. Encore vrai ! Y compris au Burkina. Toujours vrai ! Il fait des dégâts à Fada. Vrai et vérifiable ! Les accidents de la circulation fauchent un peu trop de monde à Fada. Des vies qu'on peut sauver, des traumatismes qu'on peut éviter par une volonté active de tous.

Acceptons au préalable cette responsabilité commune soit qu'on s'intéresse à l'état des routes, au comportement des usagers de la route, à l'état des véhicules ou au laxisme dans la répression.

L'État des routes : au risque de se scandaliser, le dictionnaire devrait donner une double définition du mot « route » à Fada, selon qu'on emprunte les voies nationales ou celles relevant de l'autorité communale. Pourtant, on ne le dira jamais assez, pour réduire les accidents, les pouvoirs publics devraient amorcer une politique de construction et d'entretien des routes tant en milieu rural qu'urbain. Il semble en effet que les accidents sont réduits quand les routes sont régulièrement entretenues. Cet investissement est la clé du développement et le gage de plus de sécurité pour tous. Enfin, c'est ce qu'on dit !

Le comportement des usagers : ailleurs, lorsqu'on parle d'usagers de la route, on est dans le vrai en pensant logiquement aux automobilistes, cyclomotoristes, cyclistes et piétons. A Fada, on vous dira, « c'est vrai mais c'est pas arrivé ». Il faut ajouter les charrettes dont on se demande qui du charretier et de l'âne conduit l'attelage. Sans compter que c'est souvent que le bois dépasse largement l'envergure de la charrette au risque d'harponner le passant comme le pêcheur ferre le poisson avec son hameçon. Ensuite les pouss-pousse dont les conducteurs(trices) ont en commun d'être allergiques aux convenances de la circulation. Enfin, oh, vive la démocratie divagante ! Les ânes, cochons, chiens, moutons, canards... Nos usagers à quatre pattes et les bipèdes ont la circonstance atténuante, mais tout en restant très dangereux, de ne penser qu'à jouir de leur liberté, au risque d'accuser la mairie de

cracher sur une potentielle recette que lui fournirait sa fourrière. Que dire en revanche de ces usagers qui ont horreur de rouler sagement et prudemment, ne respectent ni panneaux de limitation de vitesse, ni feux tricolores et encore moins les panneaux de stop. Rien à dire sur ceux qui n'ont jamais entendu parler de code de la circulation routière ou ne voient mieux la route qu'après s'être bien imbibés d'alcool.

Ah, la sécurité routière ! Elle nous donne pourtant bien souvent des images à méditer. Notamment ce triplé à la paroisse cathédrale et le doublé réussi par le conducteur d'une mercedez devant la société Oubda W. David et fils (S.O.W.D.A.F), route de Pama.

Le triplé du camion Renault

Ia nuit du jeudi 3 au vendredi 4 février, un camion fou mettait à terre le mur de la paroisse cathédrale, ébranlait le bâtiment et descendait un hangar de débit de viande de la Procure. Des dégâts « limités » parce que le camion dangereusement lâché avait vu sa vitesse réduite par un poteau de la Sonabel qu'il a réussi à tordre et arracher. Fort heureusement, aucun dommage humain n'a été enregistré. Pour ce qui est du bilan matériel, le propriétaire de la ferraille coupable, le camion Renault, immatriculé 09 GJ7923 BF se retrouve avec trois plaintes. La paroisse cathédrale, la Procure et la Sonabel demandent répa-

ration. Si le hangar et le mur de clôture affaissés de la Procure et de la paroisse cathédrale demeurent en l'état, la Sonabel est quant à elle rapidement passée aux réparations. Il lui fallait en effet intervenir d'urgence. Le poteau déposé par le camion était celui qui alimentait la cathédrale. Malgré la diligence de la société d'électricité pour la pose d'un nouveau poteau, le curé de la paroisse cathédrale a dû tirer l'électricité depuis les locaux adjacents de radio Taanba pour assurer la messe du samedi soir 5 février. Aux dernières nouvelles, le dossier des plaignants est toujours en souffrance à la police.



Une vue du poteau de la Sonabel et du mur de la paroisse cathédrale.



Vue arrière



Les tôles du hangar décapité, le camion et les curieux en arrêt constat.

Le doublé de la Saint Valentin

La nuit de la saint Valentin, le conducteur d'une Mercedes a réalisé un doublé sur d'autres Mercedes devant la société Oubda W. David et fils (S.O.W.D.A.F) route de Pama. Coup de chance les voitures étaient garées et vides mais le conducteur de la merco tamponneuse a eu droit à un lit au CHR. Côté matériel sa merco et celle qui a amorti le choc sont difficilement récupérables, la troisième s'en tire avec tout de même une belle fessée.



La merco tamponneuse, elle descendait l'artère direction Pama-centre ville.



Cette merco se remettra difficilement d'avoir reçu le choc en premier.



Comme dans un signe prémonitoire, elle a été confiée... à la poubelle.



La seconde a reçu une belle fessée.

Infrastructure et désenclavement

Le chantier sans fin

Un pont chaque année en chantier, un autre qui demande un complément d'intervention. Quel est le souci avec les ponts à Fada ?



Le pont à l'entrée de la ville de Fada sur la RN4 en provenance de Ouaga.

Quand votre habit se déchire, que faites-vous ? Vous le raccommodez en attendant les moyens de vous en offrir un tout neuf. N'est ce pas ? Nous ne sommes pas chez un couturier, mais c'est tout comme. Nous sommes avec Sorgho Adama Luc, le DR des Infrastructures et du désenclavement de l'Est et son chef du service travaux. Pour parler de la haute couture régulièrement pratiquée sur le pont, route de Ouaga, juste au niveau du panneau «Fada N'Gourma», à l'entrée ou sortie de la ville, c'est selon. Ce fameux pont est chaque année en chantier. Encore un an cependant et on nous le promet flambant neuf. C'est promis ! Mais, dans un an. Le financement est acquis mais, il faut compter avec les procédures : appel d'offres, ouverture des offres, publication, montage du marché, intervention... Bref, ce pont n'a peut-être pas encore fini avec les raccommodages.

En attendant, Sorgho Adama Luc explique pourquoi ce pont à l'entrée de Fada sur la RN4, a chaque année besoin d'une bonne dose de coups de pioche. «En fait, la structure n'a pas de problème, c'est le tablier ou dalle de l'ouvrage qui a des problèmes. Il est prévu de le reprendre intégralement mais, en attendant, puisqu'il se dégrade régulièrement sous l'effet du trafic, chaque année, à un moment donné, quand on voit apparaître le ferrailage, on intervient pour limiter les dégâts». C'est ainsi que depuis un mois, à grand renfort de panneaux, tonneaux et

branches pour signaler les travaux, le pont n'est que partiellement ouvert à la circulation. Parce que cette année encore, indique le DR des Infrastructures et du désenclavement de l'Est, «on a été obligé de passer pour faire le colmatage en attendant la reprise totale du tablier. Même si on n'a pas encore de date pour la reprise complète du tablier, les fonds sont maintenant disponibles pour la reprise de l'ouvrage et la direction nationale des ouvrages d'art a lancé l'appel d'offres depuis Ouagadougou pour la reprise de 3 dalots, soit 3 tabliers de dalles. Le dépouillement des offres devait avoir lieu le 15 mars». Rien de bien dramatique donc, puisque le mal est identifié et la thérapie en bonne voie. Reste le ponctuel que doit gérer Sorgho Adama Louis qui vient à peine de prendre service au Gulmu. Pas eu le temps de l'eau de l'étranger, puisque dit-il, «à mon arrivée, j'ai eu des informations disant que le ferrailage était apparent et il fallait intervenir parce qu'il constitue un danger». En attendant donc la thérapie lourde, il faut gérer le ponctuel : «comme pour un habit qui est déchiré, on ne va pas laisser, regarder et marcher en haillons. On va raccommoder en attendant d'avoir une nouvelle tenue. Les



Sorgho Adama Luc, le DR des Infrastructures et du désenclavement de l'Est.



Zongo Yembi François, le chef service travaux.

réparations ponctuelles permettent de sauvegarder le tablier pour maintenir le trafic. Zongo Yembi François, le chef service travaux se rappelle d'un pareil accueil lorsqu'il débarquait à Fada en novembre 2008 : «*depuis cette date effectivement, nous effectuons des réparations sur l'ouvrage. Le problème est que le tablier de l'ouvrage est usager. Il a un certain âge et les dalles en-dessous sont fissurées. Si vous remarquez, les réparations ne portent pas sur un seul endroit. C'est un ouvrage que nous surveillons de près*». En véritable persécuteur, ce pont fort sollicité il est vrai, s'invite au réveil de Zongo Yembi François : «*Presque tous les matins, je suis là-bas pour qu'on n'ait pas une surprise désagréable et, dès qu'il y a une anomalie, nous intervenons pour ne pas interrompre la circulation*». Selon lui, il y a également belle lurette que la solution à long terme est envisagée mais «*il y avait un problème de financement parce que pour ce genre de travaux, le coût est important*». Et il donne quelques détails «*vu l'emplacement de l'ouvrage, il va falloir une déviation conséquente pour assurer le trafic avant d'entreprendre sa réparation intégrale. C'est dire que la déviation elle-même est déjà coûteuse, sans compter la reprise du tablier*». Il convient donc de l'absence d'autre solution immédiate que le raccommodage : «*comme le DR l'a dit, c'est de l'entretien courant que nous faisons pour ne pas interrompre le trafic et, c'est pourquoi vous nous voyez là-bas chaque année pour essayer de réparer les points faibles au niveau de l'ouvrage*».

Raccommader pour raccommader, le DR veut bien mais, il compte prendre des mesures d'accompagnement : «*puisque ce sont les vibrations qui créent les fissures, il faut s'arranger pour que l'ouvrage ne subisse pas les vibrations à grande vitesse*». Avoir l'aiguille et le fil prompt à rafistoler, c'est bien, prévenir les déchirures du tissu, c'est encore mieux. Etant donné que la nature de la sollicitation de l'ouvrage est à l'origine de ses fréquentes dégradations, Sorgho Adama Luc envisage sérieusement de «*créer un réflexe de réduction de vitesse en mettant des ralentisseurs avec des panneaux à 150 m pour que les gens ne dépassent pas les 40 Km/h à ce niveau, des ralentisseurs d'au moins 7 cm. Parce que la vibration du passage en vitesse des gros porteurs surtout, portent des coups à l'ouvrage*». C'est dit, ce sera fait. Ensuite, tout sera question de respect des panneaux par les usagers. Ils y

ont pourtant intérêt car, bien que le DR donne une assurance pour la reprise de l'ouvrage cette année, il faudra compter avec les procédures. La thérapie lourde annoncée risque bien d'être précédée par l'hivernage dès mai ou juin. Mais, bon, l'année 2011 court jusqu'au mois de décembre et, pour un pont neuf, on peut bien attendre la fin des pluies.

Le legs du 11 décembre 2008

La saison des pluies justement, rend le passage très dangereux sur un autre pont de la ville. En l'occurrence,

aux porte-charges qui prennent par exemple les bulldozers et qui sont larges, d'avoir une marge de manœuvre». Il semble que tout le monde a oublié que le 11 décembre de Fada est passé depuis plus de 2 ans et qu'aucun porte-bulldozer ne s'y balade plus. Le DR, surpris de l'existence d'un tel ouvrage en pleine ville, prend note : «*on va en tenir compte, aller constater, évaluer et voir la faisabilité puisque c'est d'autres techniciens qui ont fait le travail*». Il prévient cependant «*ce genre de travaux lourds sont du ressort de la direction générale des routes*». Mais, il ne ferme pas la porte

de l'espérance «*ce ne devrait pas constituer un problème. Nous sommes, entre autres, chargé d'assurer le trafic d'une manière sécurisée. On va envoyer une équipe*». Vivement, avant que ne soit sollicitée l'ambulance pour les urgences médico-chirurgicales ou pire.

OUÉDRAOGO S. JOSEPH



le pont conduisant aux secteurs 7, 8 et 9, route de Bilanga-Bogandé.

le pont conduisant aux secteurs 7, 8 et même 9, route de Bilanga. Un pont dangereux parce qu'il a été conçu, on ne sait avec quel dessein, à moins que ce ne soit une mode révolutionnaire, avec des garde-fous ou garde-corps sur un seul côté. Ainsi, lorsque vous venez du centre ville, direction la banlieue ou Bilanga, vous avez intérêt à ne pas trop tenir votre droite et vice versa côté gauche quand vous venez de Bilanga ou de la banlieue, direction centre ville. Il semble que ce chef-d'œuvre est un legs du 11 décembre 2008 et ses chantiers bouclés à la hâte. Il semble surtout qu'on attend que les gens commencent à s'y tordre le cou avant d'intervenir et lui donner une norme conventionnelle sécurisante. La catastrophe est omniprésente de nuit puisque le guet-apens n'a pas d'éclairage. Le DR des infrastructures qui n'a pas encore eu droit à une visite guidée de la ville ne connaît pas le piège que constitue ce pont quand le barrage fait son plein d'eau. En revanche, le chef du service travaux, Zongo Yembi François, se souvient qu'il s'agit d'un des travaux mis à jour pour recevoir le 11 décembre 2008. Il le situe pour son patron : «*C'est un déversoir sur la RN 18 pour évacuer le trop plein. Le garde fou est côté gauche direction Bilanga et Bogandé, tandis que côté droit, côté aval, il n'y a rien, alors qu'en saison hivernale, il y a une grande quantité d'eau et c'est profond*». Du point de vue technique, confie-t-il, «*je crois que c'est compte tenu des grands gabarits que les garde-fous ont été installés sur un seul côté. C'était pour permettre*

Il n'y a pas que les infrastructures qui posent problème. Certaines pratiques relèvent simplement du goût du risque. Les motos devraient avoir une limitation de charges... pour notre sécurité à tous.



Les joyeusetés de la cité

La ville de Fada a quelques joyeusetés que la commune en particulier devrait se donner le droit de canaliser.

1• La joyeuseté des panneaux de stop qui vous mettent mal à l'aise ; quand vous les observez, vous n'avez aucune visibilité pour savoir quand vous engager sans risque ; il vous faut nécessairement aller au-delà et, alors, vous êtes en infraction. Que faire ?

2• Depuis quelques semaines, Fada s'est découvert et donné une joyeuseté, celle d'ériger des ralentisseurs à volonté. Non seulement, ils sont trop hauts, mais encore trop rapprochés. Ce ne sont plus des "gendarmes couchés", c'est carrément une garnison en sieste.

3 et 4 • A en croire les riverains que cela indisposent depuis près de 3 mois, ces joyeusetés de tranchées sont une trouvaille d'une société de la place. A quel dessein ? Comme toute trouvaille, ces tranchées ont peut-être quelque chose d'original en ce qu'elles apportent à l'embellissement de la ville, mais pour les riverains, elles n'ont rien de plaisant.

5 • Si seulement en savourant les poulets, quelle que soit la formule de préparation, les habitants de Fada s'imaginaient ce que cela coûte en surplus de déchets confiés aux ruelles de la ville. Le poulet braisé, flambé ou sauté se venge bien des joyeusetés de la cité.

6 • Quant aux déchets plastiques, il faut dire qu'ils ne respectent plus rien. Pas même la devanture de l'hôpital, un endroit où l'hygiène est une religion.



Comment faut-il s'y prendre pour respecter ce STOP sans le brûler ?



Un des ralentisseurs sauvages à la mode aujourd'hui à Fada.



Avec cette géniale tranchée, il ne fait plus bon venir chez ce vulcanisateur, ce qui ne veut pas dire qu'il ne doit plus rien comme taxe à la mairie.



Et si ces tranchées avaient été prévues pour recueillir les ordures. Le problème est que l'abord de la RN4, en pleine ville, est mal choisi pour préparer du compost.



Et si les malades allaient en grève pour que l'hôpital stérilise au moins son entrée.



Qui de l'égorgeur et des volatiles est le pollueur ?

Déclaration du Mouvement «J'AIME MA PATRIE»



J'AIME MA PATRIE - J'AIME MA PATRIE - J'AIME MA PATRIE

La Côte-d'Ivoire, pays frère et ami du Burkina Faso traverse une crise politique et sociale sans précédent, qui met en mal la stabilité de la région Ouest-africaine. Depuis lors, le Burkina Faso et notre Président, Blaise Compaoré, n'ont ménagé aucun effort pour contribuer, avec la communauté internationale, à ramener la paix et la stabilité dans ce pays frère. Ainsi, par son impartialité, son attachement au dialogue, à la tolérance et son sens du compromis dynamique, le Président Blaise Compaoré a réussi à créer les conditions minimales à la restauration de la paix sociale, de la démocratie et de l'Etat de droit en Côte-d'Ivoire par l'adoption, la signature et la mise en œuvre par tous les protagonistes, de l'Accord politique de Ouagadougou. C'est le lieu pour nous ici, de saluer ces efforts salvateurs du Président du Faso dans la mesure où c'est cet accord historique qui a permis la réunification de la Côte-d'Ivoire et l'organisation de l'élection présidentielle. A la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes et de la communauté internationale, les Ivoiriens se sont rendus massivement aux urnes pour désigner leur Président de la République.

Aujourd'hui, force est de constater que la sortie de tunnel que nous avons tous souhaitée, tarde à se montrer. C'est une situation assez triste, déconcertante même, au vu des sacrifices fournis par les Ivoiriens dans leur ensemble, avec le soutien des peuples amis et frères dont le nôtre. C'est pourquoi, nous saluons la sagesse, la pondération et le sens de la responsabilité dont fait preuve le Président Blaise Compaoré face aux agitations et aux excitations de certains politiciens du côté de la lagune Ebrié qui ont leur avenir derrière eux. Ces derniers, à travers des déclarations lugubres, font des amalgames qui cachent mal leur boulémie du pouvoir aux antipodes des intérêts du peuple souverain de Côte-d'Ivoire. C'est dans cette logique que s'inscrivent l'attitude et le comportement du « Camp de Laurent Gbagbo » qui récuse l'appartenance de notre Président Blaise Compaoré au panel des Chefs d'Etat africains mandatés par l'Union Africaine pour la résolution de la crise postélectorale en Côte-d'Ivoire. Frappés brutalement par une amnésie stupéfiante, les lieutenants de Laurent Gbagbo qui pensent et agissent comme lui, ont vite fait d'oublier que le Président Blaise Compaoré a reçu mandat de l'Union Africaine pour œuvrer à une sortie de crise en Côte-d'Ivoire. Le Président du Faso, Blaise Compaoré, s'est acquitté dignement de cette mission avec le soutien du peuple burkinabé tout entier. Au regard des sacrifices énormes consentis par notre Président, Blaise Compaoré, pour un règlement pacifique de cette crise Ivoiro-ivoirienne et de sa forte implication pour la bonne tenue du processus électoral dans ce pays frère : Le mouvement « J'AIME MA PATRIE », mouvement patriotique et citoyen juge inadmissibles et condamnables les agissements du camp de Laurent Gbagbo et de ses lieutenants. Aussi, nous saisissions cette opportunité pour dire à ceux-là qui rament à contre courant de l'histoire, que le Président du Faso, Blaise Compaoré sera toujours là pour poursuivre son combat pour un monde de paix fondé sur des valeurs de tolérance, de solidarité, de dialogue et de cohabitation pacifique entre les peuples. Ce faisant, nous interpellons vivement la communauté internationale et l'Union Africaine à créer les conditions optimales à même d'assurer la sécurité de notre Président tout au long de son séjour dans ce pays ami. Car, faut-il le rappeler, notre pays, le Burkina Faso a offert gîte et couvert à ceux-là même qui, aujourd'hui brillent par leur ingratituté à son égard. Qu'à cela ne tienne !

Le peuple burkinabé demeure solidaire du peuple souverain de Côte-d'Ivoire qui a choisi, en toute liberté, un Président reconnu par la CEDEAO, l'Union Africaine et la communauté Internationale toute entière.

- Femmes,
- Chefs Coutumiers et Religieux,
- Vieux,
- Jeunes,



Soucieux du devenir du peuple frère de Côte-d'Ivoire, de la paix et de la stabilité de la sous-région Ouest africaine et, partant, du continent africain, encourageons vivement notre Président Blaise Compaoré, à soutenir toutes les initiatives pour que la Côte-d'Ivoire soit délivrée des sangsues dont la seule envie est de la plonger dans les profondeurs des abîmes. Les élucubrations, la diversion, la polémique stérile, les provocations ignobles ne passeront pas, car le peuple burkinabé est debout, debout, debout et mobilisé comme un seul homme derrière son Président.

Vive l'amitié entre les peuples !

Vive l'Afrique !

Vive le Burkina Faso !

Vive la Côte-d'Ivoire !

Vive le président Blaise Compaoré !

Vive le Mouvement « J'AIME MA PATRIE » !



EN AVANT POUR LA PAIX, LA STABILITE ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE !
QUE DIEU ET NOS ANCETRES VEILLENT SUR NOUS !

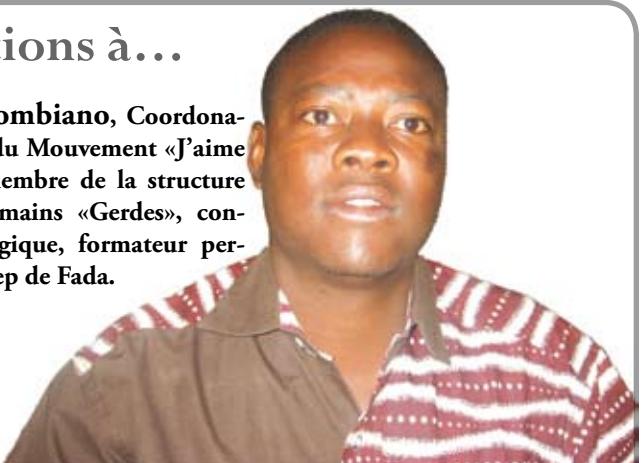
J'AIME MA PATRIE - J'AIME MA PATRIE - J'AIME MA PATRIE

Je vous remercie.



3 questions à...

Hubert Thiombiano, Coordinateur régional du Mouvement « J'aime ma patrie », membre de la structure des droits humains « Gerdes », conseiller pédagogique, formateur permanent à l'Enep de Fada.



« Nous n'avons pas répondu au coup de pied de l'âne ! »

Qu'est ce que le Mouvement « J'aime ma patrie » ?

C'est un mouvement apolitique des structures et organisations de la société civile, créé dans un élan de sursaut d'orgueil patriotique pour accompagner le mouvement de jeunes initié à Ouagadougou. Un mouvement d'expression de la fibre patriotique. Nous affirmons qu'il faut respecter certaines valeurs profondes en Afrique, au Burkina et spécifiquement ici dans la région de l'Est. Quels que soient les problèmes que vous vivez en interne, le linge sale se lave toujours en famille. Ainsi, quand bien même on serait en désaccord, en interne, avec son chef de famille, on doit refuser que, dehors, on l'insulte, lui adresse des insanités. On se doit de prendre sa défense au dehors, quitte à revenir gérer nos problèmes internes. Blaise Compaoré, qui est notre chef de famille à tous les Burkinabé, a été humilié à l'extérieur et nous avons voulu, par cette marche pacifique, faire voir à l'opinion nationale et internationale, qu'il n'est pas « son chef » à lui, Blaise Compaoré, mais « le chef » d'une population qui l'accompagne chaque fois que de besoin. Nous disons, marche pacifique parce que, malgré l'agression, aucune insanité n'a été adressée à qui que ce soit au cours de notre manifestation. C'était une marche de soutien moral à notre Président dont chacun doit reconnaître les talents de médiateur.

Pourquoi Fada s'est inscrit dans cette démarche au nom de la région de l'Est ?

Le chef de famille ayant été agressé, tous les membres de la famille, dont Fada pour l'Est du Burkina, doit se lever. Blaise Compaoré est celui qui a participé activement à l'aboutissement des élections en Côte d'Ivoire. Lorsqu'aujourd'hui, des voix s'élèvent pour dire, non ! à sa participation au panel de l'Union africaine, nous trouvons cela ingrat et rigolo. La question est : « Qu'est ce qu'on veut alors cacher à l'opinion internationale ? » Là, est la grande question et nous voulons que justice soit faite, que la lumière soit. Voilà pourquoi nous tenons à sa participation, pour montrer qu'il n'y a ni usurpation ni ingérence. L'histoire ne peut nier que, pour ces élections qui devaient marquer la fin de la crise en Côte d'Ivoire, il y a eu un travail en amont avec la participation, justement, du Président du Faso.

Les idées divergent sur l'opportunité de ce mouvement. Certains soutiennent notamment qu'il y a non événement ; que répondre à Blé Goudé, c'est le porter à la dimension du PF. Autrement dit, le silence convenait mieux à la sortie du lieutenant de Gbagbo ; l'ignorer comme on répond aux imbéciles par le silence. Que répondez-vous à ceux qui soutiennent que votre démarche fait trop d'honneur à Blé Goudé plutôt qu'à Blaise Compaoré ?

En réalité, au nom de qui Blé Goudé parle-t-il ? Ne parle-t-il pas au nom de Gbagbo ? Il est un lieutenant et porte-parole de Gbagbo. Si ce dernier ne cautionnait pas ses dires, il n'y aurait pas de suite. Mais nous constatons que jusque-là, beaucoup de choses se répètent par la voix de ce même individu qui, en réalité, met la poudre au feu. Vous avez remarqué que lors de notre manifestation, nous avons été pacifiques, nous n'avons pas répondu au coup de pied de l'âne. Nous tenions seulement à lui dire de faire attention car, il s'adresse à tout un peuple, qui est vigilant et capable également de réagir à tout moment. Cette fois-ci, c'était une marche pacifique, on ne sait pas ce que nous réservé demain. Ils ont brûlé le drapeau burkinabé, nous sommes offensés et nous avons réagi de manière pacifique pour interpeller au bon comportement. Ce n'est pas éléver Blé Goudé au rang de Blaise Compaoré, bien loin de là ! il s'agit tout simplement de l'interpeller.

PROPOS RECUEILLIS PAR G.M. BOLOUVI

Environnement/chasse

**Eugène Compaoré, Ingénieur des Eaux et Forêts,
DR Environnement de la Région de l'Est**



« Une spécificité environnementale »



S'il est un événement qui rappelle les services forestiers au bon souvenir des populations de l'Est du Burkina, c'est l'ouverture de la campagne de chasse. La valse des chasseurs et touristes, le retour des plats aux saveurs de viande sauvage dans les restaurants, autant de signes que l'Est du pays est une zone bénie pour traquer les sensations de la faune. Pour en savoir plus sur cette spécificité environnementale, nous avons pour vous été à l'école des forestiers avec Eugène Compaoré, directeur régional de l'environnement de l'Est. Une ballade dans les spécificités écologiques de l'Est du Burkina qui se termine par une partie de chasse. A vos armes !!! Lisez !

La région de l'Est a-t-elle une spécificité en matière d'environnement?

Disons que d'une manière générale, au Burkina, la spécificité des régions est fonction des zones écologiques du territoire national. Et sur le plan écologique, la région de l'Est a bien une spécificité du fait de son étendue sur 5 provinces et donc sur une vaste étendue de zones écologiques. De la porte du Sahel du côté de la Gnagna, nous allons nous adosser au Bénin du côté de la Tapoa et de la Kompienga. Entre la Gnagna et la Kompienga, nous avons une autre grande variété. Du point de vue végétal, du côté de la Gnagna nous avons surtout des épineux, mais quand vous arrivez à la Kompienga, c'est pratiquement la

forêt. Toute cette étendue de variétés végétales est suffisamment expressive de la spécificité de la Région de l'Est. La spécificité de cette région réside également dans l'existence d'aires classées. C'est peut-être la région la plus riche en aires classées du Burkina. Ailleurs, ce sont surtout les zones d'habitation qui sont importantes ou les zones d'exploitation agricole, tandis qu'à l'Est nous avons une superficie relativement vaste, couverte par les aires classées. Autre spécificité, la production de l'environnement : bois, charbon, faune. Même si à l'heure actuelle, la pêche ne relève plus directement du service de l'Environnement, la production piscicole est également importante dans cette région Est du pays et a été, à un



Trophée de Coba ou Hyppotrague

moment donné, gérée par notre service. Tout cela fait que, du point de vue spécificité, l'Est représente une particularité par rapport au reste du territoire national. Je peux donc affirmer que la région de l'Est présente une spécificité environnementale.

Cette spécificité peut-elle être perçue comme une ressource au plan économique ?

Je crois qu'on peut le dire sans hésiter. Le potentiel économique est extrêmement important mais, le problème qui se pose est celui de sa valorisation. Le potentiel est donc disponible. En termes par exemple de forêts, la région de l'Est n'est pas la plus démunie du pays. Elle est plutôt relativement bien nantie en forêts et, s'il est possible d'en tirer des produits forestiers, cela veut dire qu'il y a des possibilités de produire des bénéfices économiques pour tout le monde. Les ressources sont là et on peut dire que l'Est a du potentiel sur le plan économique.

La mission du service de l'Environnement dans un tel contexte, est-elle de protection ou d'exploitation de cette richesse ?

La mission du service de l'Environnement a connu une certaine évolution dans le temps. Certes, il y a eu un moment où il fallait surtout mettre l'accent sur la protection. Et notre mission était effectivement de bien protéger. Mais, aujourd'hui, on s'est rendu compte, qu'à un moment donné, nous râmons à contre courant, contre ceux-là mêmes pour lesquels nous travaillons. Il fallait donc intégrer une autre donne qui est celle des besoins à satisfaire, c.-à-d. valoriser les ressources que nous protégeons et donc les exploiter d'une certaine manière pour que ceux-là qui sont dans le milieu puissent en profiter. Dans le temps donc, la philosophie qui prédominait était de préserver les ressources contre les massacres. A présent, nous ne parlons ni de protection ni d'exploitation, mais de gestion rationnelle des ressources. Et cette gestion prend en compte aussi bien le souci de protéger que d'exploiter.

Parlant de protection, l'agent des Eaux et forêts a été l'empêcheur de tourner en rond et s'était tailé une réputation négative, celle de l'empêcheur des populations, surtout villageoises, d'exploiter

les ressources de leur milieu à volonté. Cette image a-t-elle évolué avec la nouvelle philosophie ?

Effectivement, à un moment donné, l'agent des Eaux et forêts était essentiellement perçu comme un agent de répression. Nous avons été des agents de répression parce que la mission était de protéger et, pour le faire, il n'y avait pas d'état d'âme. On ne touche pas, et notre rôle était d'empêcher qu'on touche. En cela, j'en conviens, nous avons été des empêcheurs de tourner en rond. Mais, maintenant que la situation a évolué, et que le temps de protéger pour protéger est passé, pour faire place à celui de protéger pour permettre aux gens d'en profiter, le changement de comportement s'est imposé au service forestier lui-même. Notre école de formation à intégrer la notion de développement et, à l'heure actuelle, l'agent forestier est un agent de développement au même titre que l'agent de l'agriculture, des ressources animales et autres agents de l'Etat. Cette évolution a entraîné un certain changement des relations avec les communautés à la base, et les gens acceptent de plus en plus de vivre aux côtés du service forestier, et d'écouter ses agents. Cela est dû au fait que les agents forestiers eux-mêmes ont changé. Il faut également dire qu'il y a des donnes qui s'imposent d'elles-mêmes. Entre autres, le milieu en lui-même a changé et les gens ont constaté qu'il y a un changement dans le milieu. A l'observation, le milieu s'est dégradé et les communautés à la base en sont conscientes. Tout cela a contribué au changement du comportement de tous. Les relations ont changé et positivement.

La région est-elle véritablement une zone spécifique de chasse ?

Une des spécificités de la région est qu'une bonne partie de sa superficie est réservée à des zones classées. L'Etat a décidé de conserver des portions de terres dans leur état naturel afin de permettre aux ressources naturelles d'évoluer avec le strict minimum d'intervention humaine. Notamment les zones riches en faune. Et la région de l'Est est particulièrement riche en faune, au point que, lorsqu'on parle animaux sauvages à l'échelle du territoire national, les gens pensent d'abord à l'Est. Je ne dis pas que c'est uniquement à l'Est qu'il y a des animaux, il y'en a ailleurs, mais cette région offre une forte concentration de ressources animales.

La chasse a-t-elle des normes et quelles en sont les principales ?

Il faut dire que l'exploitation de la faune est organisée au Burkina. Généralement, les gens ne voient que la chasse, c'est juste. Cependant, l'exploitation de la faune est organisée aussi bien dans l'espace que dans le temps à l'échelle nationale. Dans cette organisation, on distingue plusieurs types d'exploitations dont la chasse n'est qu'un élément. On peut citer des types d'exploitation de la faune comme le tourisme de vision, on regarde mais on ne tire pas sur les ani-

maux ; le tourisme cinématographique ; le ranching, élevage d'animaux sauvages en zone découverte ; etc.

L'exploitation de la faune étant organisée dans l'espace et dans le temps, et en ce qui concerne le cas particulier de la chasse, elle ne se pratique pas n'importe quand, n'importe où et n'importe comment. La chasse est organisée dans

tion. Et en matière de permis de chasse, il y a également plusieurs catégories. Parce qu'il faut que l'exploitation de cette activité participe aux recettes économiques du pays. Il y a ainsi le permis réservé aux expatriés non résidents, la catégorie destinée uniquement aux touristes, celle des expatriés résidents et celle enfin des nationaux. Dans cette



le temps et dans l'espace et toutes les aires classées ne sont pas, par exemple, ouvertes tout le temps à la chasse. D'autre part, les réserves totales et les parcs nationaux sont fermés à la chasse, mais ouverts au tourisme de vision.

Pour ce qui est concrètement de l'activité chasse, il faut tout d'abord disposer d'une autorisation de port d'arme. Si le forestier vous prend avec une arme qui ne vous appartient pas, il y a problème. S'il constate que vous détenez une arme pour laquelle vous n'avez pas une autorisation, il y a également problème. Une fois la formalité de port d'arme réglée, il vous faut aller auprès du service forestier pour demander un permis de chasse suivant un certain nombre de documents à fournir pour permettre notamment votre identifica-

dernière catégorie, il existe encore une sous catégorisation. Vous avez le permis de grande chasse, celui de petite chasse qui vous permet de tirer sur les oiseaux jusqu'au cob de Buffon et, enfin, le permis mixte qui est la conjugaison des deux permis. Là, il faut payer deux fois, puisqu'il s'agit de faire des recettes et, en l'espèce, le permis le plus cher est celui des touristes.

Dernière étape, se conformer à l'organisation et aux règles de la chasse. Il y a des périodes dans la journée et dans l'année où la chasse est autorisée. Entre 18h et 6h du matin, la chasse est interdite. La chasse de nuit est interdite. Ensuite, il y a des zones autorisées et d'autres non ouvertes à la chasse. Autrement dit, le permis de chasse n'autorise pas à tirer n'importe où et n'importe quand et sur n'importe quoi. La chasse est interdite en agglomération ou zone d'habitation. Il faut impérativement aller en brousse. De même, il y a des espèces dont la chasse est interdite. Si le forestier vous rencontre, par exemple, avec un porc épic qui est un animal nocturne, il y a problème car cela veut dire que vous avez chassé de nuit. De même, on peut par exemple chasser le phacochère mais pas la femelle et les petits. On ne peut chasser que les mâles adultes.



Toutes ces règles ne vaudront que si les dispositions existent pour les faire respecter. Disposez-vous des moyens de contrôle ?

Le service forestier est suffisamment bien décentralisé, dans le souci, justement, de couvrir le maximum de zones géographiques du point de vue du contrôle et de la surveillance. Je ne dis pas que le nombre de forestiers est suffisant à l'heure actuelle mais, il y a un minimum qui peut être assuré. Le contrôle se situe à plusieurs niveaux pour réduire les abus au strict minimum. Il y a des agents près des aires classées et d'autres



qui sont plus loin sur les postes de contrôle. Le système n'est pas parfait et infaillible mais, il donne assez de satisfaction pour la conservation et protection des ressources.

Qu'est ce qu'une concession de chasse dans ce système ?

C'est une zone de chasse particulière définie par l'Etat et dont la gestion est rétrocédée à un particulier. Ça ne veut pas dire que la zone lui appartient. Il est chargé tout juste de gérer les ressources qui sont dans la zone. C'est ça la concession et, le concessionnaire est celui qui a été retenu pour gérer une zone définie par l'Etat. Les aires classées ouvertes à la chasse sont ainsi compartimentées en un certain nombre de concessions. Ce sont des subdivisions de réserves partielles. Aujourd'hui, la notion de concession a été étendue à d'autres zones. Les communes, notamment celles qui jouxtent les aires classées, peuvent également définir des zones et les concéder. Cela donne, par exemple, les zones villageoises d'intérêt cynégétique placées, en principe, sous la coupe des maires. Ce n'est pas encore une réalité, parce que les zones cynégétiques restent encore gérées par des comités villageois mais, de plus en plus, il est dit à ces communautés qu'elles relèvent d'une mairie et qu'il faut que, petit à petit, la commune puisse se faire une place dans la gestion de cette ressource. Donc, en dehors des aires classées, il y a des zones de chasse, définies par l'Etat ou les communes et qui peuvent être concédées à des particuliers. Tous les concessionnaires sont pratiquement des privés retenus sur appel d'offres et soumis à un cahier de charges. La région de l'Est compte 11 concessions, ce qui constitue un record puisqu'au niveau national on en compte un total de 24.

S'il y a compétition pour gérer des zones de chasse, c'est que la chose est rentable. Quel est le niveau du gain pour la région ?

Etant donné que c'est l'Etat qui organise, les recettes vont au Trésor et je ne peux pas affirmer que la région de l'Est, en tant qu'entité, en bénéficie particulièrement. Toutefois, avec la décentralisation en cours, les choses évoluent pour que les régions et les collectivités territoriales puissent jouir de cette ressource. A

l'échelle nationale, les recettes réalisées chaque année sont relativement importantes et, pour l'année 2010, la région de l'Est a pu collecter 152 millions de francs Cfa pour la chasse uniquement. Ce qui est mis en place actuellement, et qui va certainement connaître une évolution, c'est la répartition de la taxe de gestion. En l'occurrence, les concessionnaires payent annuellement à l'Etat une taxe de gestion qui va pour moitié aux populations riveraines. Ainsi, même si les retombées ne vont pas directement à la région, elles profitent, en partie, aux communautés de base. Cet aspect financier soutient nos relations avec les populations riveraines et les encourage à participer au travail de gestion. Autre type de retombées, par exemple dans la zone de Namoungou où, après une gestion de 10 ans, le concessionnaire vient d'avoir un nouveau contrat pour 20 ans. Il a des clients réguliers qui, après échanges avec les populations lors de leur séjour de chasse, repartent chez eux et suscitent des élans de solidarité au niveau de leur localité d'origine pour soutenir des dons de fournitures ou de bourses scolaires aux enfants de parents pauvres. Des gestes de ce genre, c'est du concret !

La chasse a-t-elle des retombées pour la caisse de votre service ?

Il n'y a rien qui soit prévu particulièrement pour la caisse de la direction régionale ou celle d'une direction provinciale. Tout va dans les caisses de l'Etat et nous fonctionnons avec ce qui nous est alloué. Cependant, il survient parfois des gens sensibles à la situation du service forestier. Ainsi, du côté de Diapaga, des chasseurs venus l'année dernière ont constaté qu'au niveau de la direction provinciale, il n'y avait pas d'ordinateur et, en revenant pour cette campagne, ils lui ont rapporté deux ordinateurs.

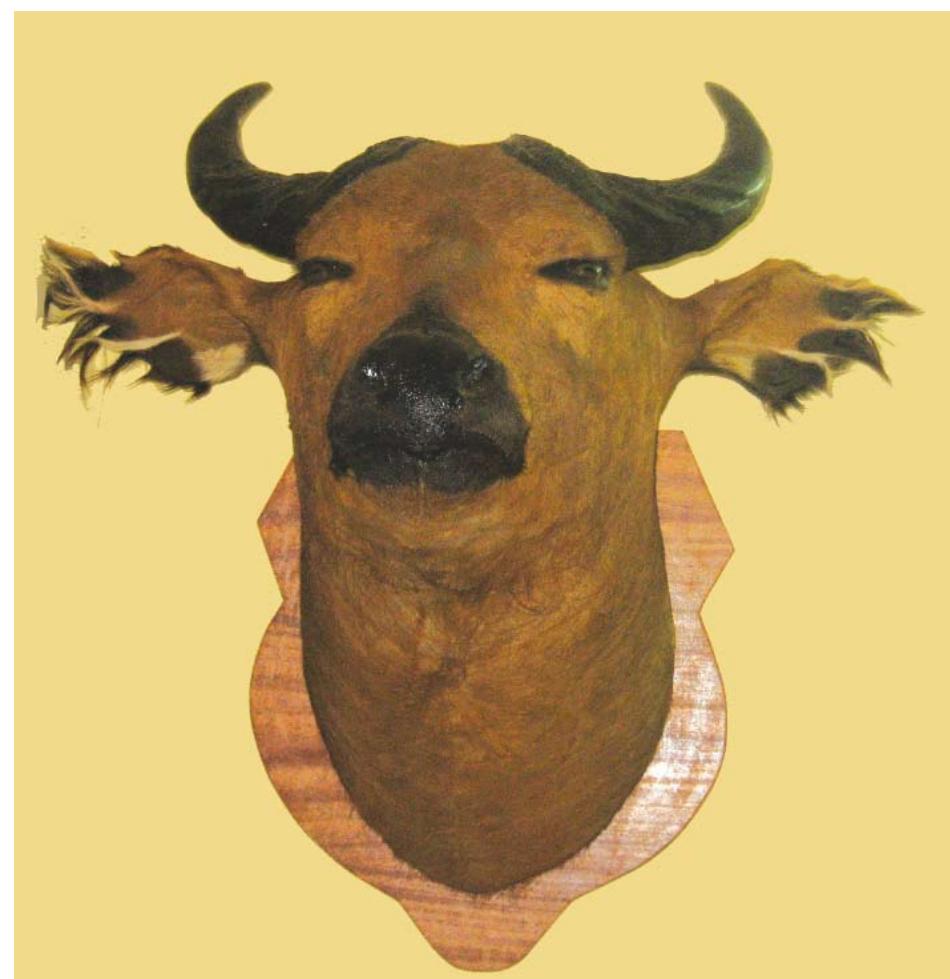
INTERVIEW RÉALISÉE PAR
J.S. OUÉDRAOGO
ET G.M. BOLOUVI

Les concessionnaires de l'Est

11 concessions pour 10 concessionnaires

La région possède au total onze (11) zones cynégétiques concédées aux opérateurs privés. Les concessionnaires sont soumis à un cahier de charge élaboré par le ministère en charge de la faune.

Provinces	Concessions	Superficies (ha)	Concessionnaires
Gourma	Pamma Nord	81486	Toufic Hanna
	Singou	192800	Kaboré Franck A.
	Ougarou	64246	
Kompienga	Konkombouri	65000	Dermé Moumini
	Pama Sud	60762	Tapsoaba Lazard
	Pama Centre Sud	52000	Bardet Maurice
	Pama Centre Nord	81000	Présidence du Faso
Tapoa	Pagou-tandougou	35000	Compaoré Noufou
	Koakrana	25000	Idani Abdoulaye
	Kourtiagou	51000	Idani Oumarou
	Tapoa-djerma	30000	Traoré Benjamin



Trophée de Buffle.

Grève Syntsha/section de l'Est

La jarre était déjà pleine de revendications quand s'abattirent d'autres gouttes de mesures désagréables. Entre autres, payer encore plus cher des soins que les travailleurs de la santé peinent à assurer, faute de moyens techniques et médicaux réguliers et suffisants. Pour Nébié Mady, SG de la section de l'Est du syndicat national des travailleurs de la santé humaine et animale, le gouvernement doit revoir sa copie.

Quand tout le monde à raison, moi j'ai tort. Qui suis-je ?

PAR PHILIBERT YENTANGOU

«Pour les gens de l'extérieur», soupire Nébié Mady, SG de la section de l'Est du Syntsha, «quand ils entendent que les agents de santé sont en grève, ils se disent, c'est inadmissible, impensable ! Au lieu de soigner les gens, vous les laisser pour aller en grève, c'est inhumain, vous êtes sans cœur !»

La situation est de fait délicate quand un mouvement de grève affecte la santé des populations. Et ce d'autant plus sévèrement que les malades déjà internés restent en plan et que ceux qui attendent leur admission aux soins ne trouvent pas d'interlocuteur. En fait, le drame pour le malade est de s'arranger pour avoir tort lorsque tout le monde a raison. Assurément, il aurait eu raison, le DG du Centre hospitalier régional (CHR) de Fada, Kiougou Michel Bamogo que nous n'avons pu rencontrer parce qu'il était en mission. Sans nul doute, Nébié Mady, représentant les travailleurs, a également raison. Le seul à avoir tort, c'est ce malade anonyme qui a eu le mauvais génie de copiner avec la maladie dans les 72 heures «du mercredi 26 janvier à 00 heure au vendredi 28 janvier à 24 heures». Cet intervalle était en effet fortement contre indiqué. Encore fallait-il pouvoir imposer une trêve à la maladie parce que, suite à beaucoup de choses fâcheuses, le bureau national du Syntsha avertissait le Président du Con-



Nébié Mady, SG de la section de l'Est du Syntsha

seil des ministres que «les travailleurs de la santé humaine et de l'élevage observeront un arrêt de travail de soixante douze (72) heures sur toute l'étendue du territoire national.» Le malade a tort mais il devrait comprendre car, explique le syndicaliste, «on le fait malgré nous, ce n'est pas de gaieté de cœur. C'est parce que la situation que nous vivons est insoutenable, invivable et les patrons en face ne comprennent pas un langage autre que des mesures de ce genre».

Nébié Mady est convaincu qu'ils seront compris lorsque les populations sauront que «Nous luttons pour une amélioration pour tous. Pour nous mais, également, pour la population. C'est pour un mieux en matériel pour mieux soigner». Et pour cause, argumente-t-il, «s'il arrive un accidenté aux urgences et qu'il n'y a pas la radio, comment l'agent de santé va faire pour diagnostiquer et savoir s'il y a fracture ou pas ? Ou bien,

vous arrivez à l'hôpital et il n'y a pas de tensiomètre pour prendre votre tension ; sur quelle base faut-il juger de votre état ?» Alors, c'est sûr, «les patients ne voient pas cela de cette manière mais, ils sont les bénéficiaires à terme».

Mais la dernière grève du Syntsha était sévère parce que sans service minimum. «La faute aux gouvernements», indique

Nébié Mady qui rappelle que dans le passé, le syndicat prévoyait un service minimum et le gouvernement voyait les choses autrement, tirant la conclusion que «ils sont en grève mais les gens sont soignés, donc la grève n'a pas été suivie». Alors le syndicat a forcé la dose : «plus de service minimum» et, constate le SG du Syntsha «la dernière grève a été si dure qu'ils sont allés à la garnison pour réquisitionner des infirmiers gendarmes pour assurer le service minimum aux urgences médico-chirurgicales (UMC) et en pédiatrie». Et le porte-parole des travailleurs de demander : «Et les autres services ?» En l'absence de statistiques sur les conséquences de cette grève sur les malades, on ne peut que soupirer et ne retenir que le succès de 76% de taux de participation enregistré par la section de l'Est du Syntsha.

Tout le monde ayant raison sauf le malade, le bureau national du Syntsha a égrené les raisins de sa colère pour le Président du Conseil des ministres, dans un préavis de grève long de 8 pages dactylographiées. En résumé, indique Nébié Mady, la grève faisait suite à «une plateforme revendicative qui date de depuis 3 à 4 ans, voire davantage». Avec le



«Lorsqu'un travailleur n'est pas dans les conditions de bien travailler, ne jouit pas d'un certain équilibre moral et social, son rendement reste précaire. Le climat de travail, ce n'est pas ça ; les instruments de travail, ce n'est pas ça»



«S'il arrive un accidenté aux urgences et qu'il n'y a pas la radio, comment l'agent de santé va faire pour diagnostiquer et savoir s'il y a fracture ou pas ?»

temps, on s'en doute, les revendications ont pris du poids avec l'empilement de «non satisfaction ni changement d'une année à l'autre». La partie de ping-pong entre le gouvernement et le Syntsha se jouait



“L'accès aux soins est devenu plus difficile pour les malades et nous militons pour la suppression de cette disposition. (...) comment va faire le pauvre villageois ? (...) L'hospitalisation est passée de 500 F/jour à 1 000 F/jour.”

donc depuis, mais sans affecter l'opinion publique. Jusqu'en ce début d'année 2011, quand le syndicat a laissé la balle franchir la table des négociations. Nébié Mady le dit, «Ces revendications ont fait l'objet de rencontres avec le gouvernement mais malheureusement sans satisfaction». Et voilà, «ceci a conduit la structure centrale du syndicat à tirer la sonnette d'alarme, lancer ce mouvement de grève pour interpeller encore une fois le gouvernement sur notre situation. Parce que la satisfaction de ces revendications va contribuer énormément à l'amélioration de la situation sanitaire au Burkina». Difficile de contredire le syndicaliste quand il vous prend à témoin : «Lorsqu'un travailleur n'est pas dans les conditions de bien travailler, ne jouit pas d'un certain équilibre moral et social, son rendement reste précaire. Le climat de travail, ce n'est pas ça ; les instruments de travail, ce n'est pas ça». Ce qui révolte le Syntsha par-dessus tout, comme le souligne le SG du Syntsha, «Ce n'est pas que le gouvernement ne voit pas. C'est le Burkina, les gens voient les problèmes mais ils font semblant de ne pas voir. En conséquence le climat ne fait que se détériorer».

Et les exemples de nuages qui assombrissent le climat sont nombreux. Sans aller au-delà du cas spécifique de la région de l'Est, Nébié Mady avertit que rien qu'au chapitre des conditions matérielles de travail, on a l'embarras du choix entre ce qui n'existe que de

nom parce qu'en panne, ce qui crée un dysfonctionnement par rupture fréquente de stock, et ce qui n'existe pas tout simplement. Ne retenons que les cas «des plus criards» comme il dit. Le service de radiologie : «En 2009-2010, la radio a connu pratiquement trois (3) mois d'opérationnalité et pas de façon continue, puisqu'elle tombait en panne tous les deux jours. Le reste de l'année, le bâtiment de radiologie est carrément fermé. Depuis au moins 9 mois, pas de radio et le personnel est à la maison, oisif. Il y en a qui ne sont même pas à Fada puisqu'ils n'ont rien à faire, faute de matériel».

Comment se débrouille alors le malade lorsque l'agent de santé ne peut même plus se débrouiller ?

«Pour les besoins de radiographie, les patients vont dans une clinique

de la place mais, ce n'est que palliatif car la radio du CHR était plus sophistiquée et offrait un plateau technique plus large et donc une plus large gamme d'options». Autre «cas criard» au CHR, le laboratoire.

«Le labo connaît des problèmes depuis 2009 et cela s'est accrû en 2010 avec la fréquence de ruptures intempestives d'approvisionnement en réactifs. Il fut un temps où on était même incapable d'effectuer des examens courants et élémentaires comme l'examen du groupe sanguin, la goutte épaisse, etc. Des interventions de laboratoire si élémentaires qu'on est loin d'imaginer qu'un centre de référence comme le CHR ne puisse pas le faire».

Enfin, «au niveau des produits médicamenteux, le kit d'urgence aux UMC est dérisoire».

Et Nébié Mady de sortir une boutade : «Pourtant, quand on écoute les médias d'Etat, on entend que «non, dans les hôpitaux les soins d'urgence, pas de problème !» mais, nous qui sommes sur le terrain, nous savons que ce n'est pas ça. Le kit d'urgence est non seulement très limité mais connaît également les ruptures d'approvisionnements».

Les raisons d'aller en grève ne s'arrêtent, hélas pas, au niveau de la disponibilité du matériel de travail. Il y a la récurrente question d'argent : «augmentation des salaires, indemnités dérisoires de garde, de risque, de logement...» Même la restauration du personnel pose problème : «le repas qu'on sert, franchement, quand vous voyez ça, madame à la maison n'oserait jamais vous proposer un truc pareil. Alors, quand nous-mêmes nous nous plaignons, imaginez ce qui est prévu pour les malades... C'est pire, comme si mal manger est indiqué pour qu'un malade recouvre vite la santé». Les travailleurs ont voulu en avoir le ventre net et, révèle-t-il, «In-

formations prises auprès du traiteur,

la ration est payée au plus 300 F Cfa. Inadmissible ! Impensable !». Conclusion du délégué syndical, «Ça vous brise le moral».

Comme si la jarre n'était pas assez pleine, 2011 est venue avec son amère breuvage : «La nouvelle tarification conformément à un décret d'application pris en 2010 et qui multiplie par deux les frais de consultation et d'hospitalisation». Illustration : «Avant, une consultation en gynécologie ou autre service spécialisé, coûtait 2 000 F. Maintenant, c'est passé à 4 000 F. Lorsque le patient a le malin plaisir de s'amener en dehors des heures ouvrables, 7h – 13h, le tarif est majoré de 25% entre 13h et 15h et, au-delà de 17h, la majoration grimpe à 50%».

La goutte de trop qui réconcilie les travailleurs grévistes avec les malades autant que plaide Nébié Mady, «L'accès aux soins est devenu plus difficile pour les malades et nous militons pour la suppression de cette disposition. A 2 000 F ce n'était déjà pas facile, puisque la plupart des malades dépensent déjà pour venir du village jusqu'à Fada et, après avoir également dépensé en vain au niveau du CSPS. A leur arrivée à Fada, ils sont déjà à bout de souffle. S'il faut se faire consulter à 4 000 F, payer une ordonnance et éventuellement des examens complémentaires, comment va faire le pauvre villageois ? Ensuite, l'hospitalisation est passée de 500 F/jour à 1 000 F/jour. Les malades ne viennent à l'hôpital que lorsque le mal est à un stade avancé, quand le guérisseur et l'auto traitement avec les médicaments de la rue ont failli, il faut compter au moins 10 jours d'hosto. Ce qui fait maintenant 10 000 F au lieu de 5 000 F. Les malades, ce sont nos parents, on les voit, on sait dans quelle situation difficile ils vivent. On ne peut pas imaginer qu'à un moment où les gens souffrent, parce que les conditions de vie ne sont que se détériorer, qu'on continue à augmenter les frais de santé».

Mais encore, poursuit-il, «les agents de santé, eux-mêmes, doivent maintenant payer comme tout patient lorsqu'ils sont malades. Il

n'y a plus aucun avantage à être de la profession. C'est inadmissible ! Il faut que le gouvernement revoit sa copie !» Dernier coup de pinceau du nouvel an des mesures hospitalières : «Même les élèves ne sont plus exonérés, ils doivent payer 50% de leurs frais de soins».

Difficile de prendre en compte les griefs du Syntsha dans le périmètre réduit d'un journal.

Les raisons des travailleurs de la santé d'avoir raison d'aller en grève ont la taille d'un jour sans pain. Le malade seul ayant tort dans ce tableau, qu'en est-il de la raison de la direction de l'hôpital ? Le DG, Kiougou Michel Bamogo étant en mission, le soin de lire le tensiomètre est revenu à Nébié Mady. Selon lui, «normalement, dans le fonctionnement de l'hôpital, il doit y avoir une assemblée générale chaque semestre, entre l'administration représentée par le DG et les travailleurs». Interrogeant sa mémoire, il avoue : «Ici, il fut un bon moment où il n'y a pas eu d'AG. Près de 3 à 4 ans et, en 2010, nous avons fait des mains et des pieds auprès du DG pour en obtenir enfin une. Il est vrai que le syndicat est un relais entre les agents et l'administration, et que nous frappons souvent à sa porte pour lui exposer certaines préoccupations. Mais, comme on dit, c'est bien mais, c'est pas arrivé ! Seule l'AG peut permettre l'expression de tous et, sa tenue peut aider à résoudre pas mal de tensions». Se pose la question de savoir si le DG dispose des moyens pour appliquer la politique qu'on lui demande. Pour Nébié Mady, «on en revient à la tenue des AG où il a l'occasion d'un forum pour s'expliquer et faire passer la pilule si possible». Conciliant, il reconnaît que «tout le monde sait que les hôpitaux sont des structures sociales et que, par conséquent, leur priorité n'est pas de générer des fonds. Pas même de quoi couvrir leurs besoins. Les hôpitaux rouent sur perfusion de subventions. Des subventions qui, en plus de souffrir d'amaigrissement, ne connaissent pas la ponctualité». Dans ce système, concède-t-il, «le DG est un bouc émissaire. S'il dénonce le manque de ressources, il passe pour un traître aux yeux du gouvernement. C'est un cercle vicieux et ceux qui trinquent, ce sont les travailleurs et les malades». Pauvres malades ! Jamais du bon côté.



«Nous luttons pour une amélioration pour tous. Pour nous mais, également, pour la population. (...) Les patients ne voient pas cela de cette manière mais, ils sont les bénéficiaires à terme».



“C'est un cercle vicieux et ceux qui trinquent, ce sont les travailleurs et les malades”.

Centre hospitalier régional de Fada/Services des Urgences médico-chirurgicales (UMC)/service de nuit du jeudi 10 février

S'il est un service d'hôpital où se vérifie son degré d'hospitalité, c'est bien son service des urgences. Ici sont accueillis les patients pour la première intervention. Ici, naît l'espoir ou le désespoir pour le patient. Votre journal s'est tapé une nuit au service des urgences médico-chirurgicales (UMC) du Centre hospitalier régional (CHR) de Fada. Pourquoi ? Pour vivre cette hospitalité, plutôt que de se la faire raconter. Vivre la garde avec le service de nuit. Vivre la capacité « médico-chirurgicale » (pour rester dans le jargon du milieu) de soulager et rassurer les patients. Vivre la garde du jeudi 10 février à 19h au vendredi 11 à 7h.



Le service des Urgences médico-chirurgicales du CHR

“On se débrouille avec les moyens de bord.”



Le banc dans le hall des UMC, accaparé par les malades et accompagnant dans la journée, avance sur la terrasse pour recevoir la ronde des agents de corvée dans les différents services du CHR.

Quand sonne la fin d'une journée de travail et que l'hôpital, comme tout service public, voit s'envoler l'excitation du jour, commence une autre vie. Le service de nuit communément appelé «garde» dont le pôle d'attraction est le service des urgences dites médico-chirurgicales. Le banc dans le hall des UMC, accaparé par les malades et accompagnants dans

les patients déjà hospitalisés. Ils ne peuvent que se souhaiter une nuit paisible en se repassant le film des ragots de la ville, entrecoupé de diatribes enflammées sur les misères du travailleur de la santé. Entre temps, certains feront une escapade à la maison pour manger un morceau, le resto du CHR n'offrant rien de salivant. L'ambiance sur et autour du banc devant les UMC garantit la mise en train pour une nuit de veille jusqu'autour de minuit. Puis insensiblement, l'assemblée maigri, l'un après l'autre, les blouses rejoignent les salles de repos pour faire semblant de dormir, l'ouïe prompt à sonner le branle-bas pour une intervention. Le banc rejoint alors le hall, il servira de couchette au premier accompagnant qui y jettera son dévolu. Cette nuit du

jeudi 10 au vendredi 11 février, ce banc qui ne chôme pas, servira de couchette à un quinquagénaire peuhl. Le calme étend son règne sur l'hôpital et jusqu'à une vingtaine de mètres on peut entendre le son de la télé depuis le hall du bloc administratif. Cette nuit donc, l'équipe de garde aux UMC est renforcée par un reporter des «Echos du Sahel», venu vivre une nuit d'urgences pour comprendre. Les travailleurs de la santé sortent à peine d'une grève de 72 heures, sans service minimum, et la rumeur se dispute encore les «ils exagèrent» et les «ils ont raison». Avec la permission du DG du CHR, l'envoyé des «Echos du Sahel» a assisté, sans jouer au docteur, à une nuit de garde aux UMC. Une nuit aussi calme que peut l'être un service

public qui ne ferme vraiment jamais.

L'équipe de corvée cette nuit aux UMC est composée de Somé Youonkona, chef d'équipe, infirmier d'Etat, assisté des infirmières Mmes Lagma Fatimata née Kanazoé et Lankoandé Antoinette. Le service des urgences, ainsi que le définit le

chef d'équipe, «a pour rôle de recevoir et traiter tous les cas urgents. Les urgences provenant des districts sanitaires, notamment les malades évacués avec fiches de référence, tout comme les accidentés directement acheminés à l'hôpital et les cas graves dirigés ici sans passer par un CSPS (centre de santé et de promotion sociale)». C'est que, dans le fonctionnement normal du système sanitaire, explique Somé Youonkona, les malades doivent nécessairement passer par un CSPS. «Les centres de santé et de promotion sociale ont été créés dans les différents secteurs et villages pour les premières interventions». Et il y'en a cinq (5) dans la ville de Fada à cet effet : le CSPS I, le CSPS II, et les CSPS des secteurs 7, 9 et 11. «Tout patient est libre d'aller où bon lui semble. Cependant, l'idéal et la norme est que tout patient passe par un CSPS qui est la structure habilitée à juger que le cas nécessite une orientation vers le CHR qui est la structure régionale. Il est dans ce cas référé ou évacué à l'hôpital avec un billet de référence». Aux UMC, on constate à longueur de journée et de nuit que la règle ne fait pas recette. «Les gens arrivent d'eux-mêmes à l'hôpital, pensant que toutes les compétences y sont réunies et on est



Le banc rejoint alors le hall, il servira de couchette au premier accompagnant qui y jettera son dévolu. Cette nuit du jeudi 10 au vendredi 11 février, ce banc qui ne chôme pas, servira de couchette à un quinquagénaire peuhl.

obligé de faire avec, on ne peut pas les chasser, mais on s'occupe prioritairement des urgences». Ont-ils tout à fait tort de penser que l'hôpital offre plus de compétences humaines et matérielles ? «Je ne peux dire le contraire mais, l'organisation veut que les premiers soins non très urgents soient pris en charge par les CSPS». En prenant fonction pour cette nuit aux UMC, on parle d'abord chiffons dans le bureau du chef d'équipe. L'administration vient de livrer un lot de vêtements de protection, blouses et bonnets notamment, et les dames se plaignent de l'étroitesse de leurs bonnets. Le tailleur a oublié qu'en fonction de la coiffure, le tour de tête des femmes est dynamique. Qu'importe, on se contentera des blouses qui ont le mérite d'être assez amples. Et puis, il ne faut pas faire la fine bouche, «la dernière dotation remonte à 2008». Et puis «y a qu'à revoir l'élastique». S'adapter semble être la consigne. L'habitude a été prise pour l'entretien des vêtements professionnels : «chacun se débrouille car, vu sa capacité réduite, la buanderie du CHR est réservée en priorité aux agents du service de chirurgie». S'adapter reste également la consigne au niveau du personnel de garde. Celle-ci est assurée à tour de rôle aux UMC par cinq (5) équipes de trois infirmiers dont un chef d'équipe, en l'occurrence un infirmier d'Etat. Chaque équipe monte tous les 5 jours et est appuyée par un médecin chef et un major. Cette nuit, ces deux derniers sont absents et on n'en fait pas un drame puisque, adaptation oblige, «suivant les cas, les urgenciers peuvent faire appel pour appréciation à des collègues, comme ceux du service chirurgie». Effectivement, aux environs de 2h 35mn, arrive en trombe un garçon de 17 ans porté par son père et un oncle. Rapide consultation, cas d'occlusion intestinale avec récente intervention chirurgicale. Somé Youonkona envoie l'ambulancier réveiller et amener un collègue chirurgien. Les parents du garçon ont de la peine à le maintenir sur la table de consultation. C'est que le garçon a passé le cap des pleurs et gémissements. Somé Youonkona reste calme après avoir prescrit une première ordonnance pour les premiers soins : «j'ai constaté une récente cicatrice chirurgicale, et pendant que je lui administre les premiers soins, j'envoie l'ambulance chercher un attaché de chirur-

gie pour appréciation». Un quart d'heure plus tard arrive l'attaché de chirurgie qui reconnaît le garçon passé en consultation dans son service dans la journée du mercredi 9 février. Un patient venu de Boulgou (Matiakoali) et qui a «subi récemment une intervention pour resection intestinale et, ce qui a été sectionné est plus long que ce qui reste. Il lui faut donc une période d'adaptation et c'est la cause des douleurs. J'avais recommandé de ne lui servir, pendant un temps, que des repas légers». Les parents évidemment jurent que le petit a diné d'une bonne soupe dans la soirée. Ce n'était pas une nuit pour menteurs car, dans un accès de vomissement, le garçon les contrariait en rendant une belle boule de tô. A leur décharge, il y a un trimestre qu'ils dépensent pour soigner le garçon et, faute de moyens, ils remercient déjà Dieu d'avoir trouvé gracieusement le gîte chez une bonne âme proche de l'hôpital. Après une première perfusion, le garçon s'est assoupi. Le chirurgien avant de se faire reconduire à la maison prescrit à son tour un nouveau produit et fait la recommandation à Somé Youonkona de le garder un temps et de le libérer.

Ainsi que peut l'expliquer le chef d'équipe de cette nuit de garde, «Les nuits des urgenciers de l'UMC sont visités par «un peu de tout » mais plus régulièrement fréquentées par les accidentés de la circulation routière, les palu graves, les péritonites aiguës, les occlusions intestinales, les hydrocéles, les infections urinaires...»

Pour se maintenir en éveil, l'équipe n'a presque rien au-delà du luxe d'un poste de télévision dans la salle de garde. La prime de garde, on le sait, se trouve en bonne place dans les raisins de la colère du Syntsha, le syndicat des travailleurs de la santé. Elle est présentement d'un minimum de 3 500 F le mois et «ne sert



Somé Youonkona au rapport de la nuit de garde de son équipe.

pas immédiatement car elle est comprise dans le salaire». Comment alors se remonter pendant la nuit ? «Nous avons une dotation de café mais en quantité insignifiante vu le nombre d'agents». La preuve, un collègue de garde au service pédiatrie a dû enfourcher sa moto pour traquer un kiosque à café en ville. Rien pour les agents et apparemment rien également pour les patients puisque tous les produits qui ont servi à soulager le garçon de Boulgou sont venus de la pharmacie pour ne pas dire sur ordonnance supportée par ses parents. Alors, pas d'argent, pas de soins ? Restriction, il y a quand même quelque chose pour certains cas, même si aux UMC on peut vérifier le «On se débrouille avec les moyens de bord. Nous avons un kit d'urgences mais qui reste insignifiant vu le nombre de cas d'urgences auxquels il faut faire face». Un peu plus tôt, sur le coup de 01heure, la débrouille avait effectivement parlé pour tirer d'affaire un patient hors du commun par son cas médical et par son récit. Méfiant, presqu'obligé de faire un tour par l'hôpital, il est arrivé sans accompagnant, seul, le visage et le T-shirt maculés de sang. A la consultation, il a deux vilaines déchirures à la tête et sur le côté gauche de l'abdomen, un trou et une cicatrice de lame. Somé Youonkona et ses équipes sont bien embêtés. Ils auraient souhaité un avis de la police mais il faut intervenir car c'est déjà un miracle que, dans son état, le blessé ait pu se trainer jusqu'à eux. Il faut le sauver, après on verra. Sur lui, le blessé n'a rien, pas même une pièce d'identité pour qu'on se donne la peine de lui rédiger le fameux diplôme pour la pharmacie. Il faut «arrêter l'hémorragie, faire l'essentiel des premiers soins et le mettre

en observation». Voilà sollicité le prestigieux kit des urgences : une panoplie de ciseaux, fil et aiguilles, de la compresse, du désinfectant, des antibiotiques, des anti-inflammatoires et surtout des gants en bonne quantité. Pour parachever l'intervention «il aurait fallu également de l'antitétanique, mais bon !». Le bonhomme est plutôt costaud et en a plein la bouche sur les circonstances de sa mésaventure. En un tour de main, Somé Youonkona nous recoud le bonhomme qui demande congé en promettant de repasser le matin pour les soins complémentaires. Selon son récit, il est apprenant chauffeur d'un camion 10 tonnes, il a 36 ans, est originaire de Diapangou et réside à Fada au secteur 5. Il aurait été agressé au marché alors qu'il allait prendre un café aux environs de minuit et demi. Il aurait été agressé au couteau devant plusieurs témoins, par un individu qu'il connaît et qui s'en est pris à lui parce qu'il l'a empêché de forcer la porte d'une boutique. Juste après l'agression, il serait allé à la police porter plainte avant de venir se faire soigner. Courage ! Cherchez la frontière entre le récit et la fiction. Aux urgences, on voit vraiment du tout.

Dans le rapport de la nuit de garde de son équipe, Somé Youonkona pourra écrire que la nuit a été passablement calme : «Trois entrants, dont deux cas chirurgicaux. Un cas de péritonite évacué depuis Pama et que nous avons transféré au bloc sur avis chirurgical ; un cas médical que nous avons mis en observation pour consultation par le médecin et un cas de blessures par agression que nous avons traité et qui doit revenir pour des soins de suivi. Les lésions étaient un peu profondes et nous avons procédé à une suture et un pansement avec mise sous antibiotique et anti inflammatoire par voie orale. Il est arrivé sans moyens et sans accompagnant. Il aurait fallu également lui administrer un sérum anti tétanique. C'est un peu difficile. Nous avions jugé le garder mais, vu son état physique il peut rentrer et revenir aux soins le matin». Bientôt 7 heures, un technicien de surface finit de passer la serpillière pour la toilette du local. La nuit est vite passée. Les stagiaires animent déjà le coin. C'est reparti. C'est le train train du CHR.



A la consultation, il a deux vilaines déchirures à la tête et sur le côté gauche de l'abdomen, un trou et une cicatrice de lame.

Ecole endommagée

Vite réparer au risque d'avoir à reconstruire

Quand s'envole votre bonnet sans préavis, longue peut être l'attente pour en trouver un autre. Les écoles qui ont perdu leur toiture dans la furie des tempêtes attendent encore, et certaines depuis plus d'un an.



Kiéma Bernard

Les procédures sont telles que les écoles ont plutôt intérêt à bien choisir le moment approprié pour subir des dommages. Les établissements primaires, Ecole Bansoundi A et secteur 7 à Fada et Madeni à Tawwanbougou, expérimentent l'effort de patience qu'il faut pour attendre une réfection. L'attente peut durer une année voire plus lorsque, par malheur, votre cas n'a pas trace dans la ligne budgétaire de la mairie. Ainsi, indique Kiéma Bernard, attaché d'intendance, gestionnaire des communes, chargé des affaires éducatives, «il n'y avait pas de volet «réfection» sur les lignes budgétaires de 2010». Affecté à Fada mi-2010, il ne peut que constater le drame de ces écoles sans toiture. Avec les parents d'élèves il apprend même que «certaines écoles attendent réfection depuis 2009». En 2011, survient un aménagement de la ligne réfection dans le budget, mais... Bansoundi A, décoiffée seulement la saison hivernale dernière, n'a pas de ligne budgétaire. Madeni et l'école du secteur 7 sont inscrits sur un même contrat. C'est une avancée mais Kiéma Bernard doit tous les jours affronter les parents. Avec le concours de l'ordonnateur, du maire

JAPHET BENYIDOB



Tout un bâtiment de l'école Bansoundi A a été décoiffé, soit 3 classes.



Une des 3 paillettes tenant lieu de classes. les salles sont livrées aux footballeurs en herbe.

Correction de l'épreuve N° 1 (voir "les Echos du Sahel" n° 00 de janvier 2011)

Opérations

$$\begin{aligned} 1) 9080,07 \times 6009,05 &= 54.562.594,6335 \\ 2) 3,25 \text{ ha} + 0,72 \text{ a} + 405 \text{ dam}^2 &= \dots \text{ ca} \\ 3,25 \text{ ha} &= + 32500 \text{ ca} \\ 0,72 \text{ a} &= + 72 \text{ ca} \\ 405 \text{ dam}^2 &= + 40500 \text{ ca} \\ &= 73.072 \text{ ca} \end{aligned}$$

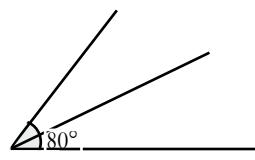
3) Le prix des œufs est :

$$\frac{550 \text{ F} \times 252}{12} = 11550 \text{ F}$$

4) Mon avoir est :

$$\frac{4750 \text{ F} \times 5}{2} = 11875 \text{ F}$$

5)



Problème

1) La surface est : $6.750.000 \text{ F} : 22.500 \text{ F} = 300 \text{ ares ou } 30.000 \text{ m}^2$

2) La largeur est : $30.000 \text{ m}^2 : 200 = 150 \text{ m}$

Le périmètre du terrain est : $(200 \text{ m} + 150 \text{ m}) \times 2 = 700 \text{ m}$

Le prix du grillage

$$1500 \text{ F} \times 700 = 1.050.000 \text{ F}$$

Le prix des poteaux

$$1750 \text{ F} \times 42 = 73.500 \text{ F}$$

Nombre d'heure de travail par jour

$$13 \text{ h } 00 - 8 \text{ h } 00 = 5 \text{ heures}$$

Le gain journalier de l'ouvrier

$$600 \text{ F} \times 5 = 3.000 \text{ F}$$

Gain total de l'ouvrier

$$3.000 \text{ F} \times 12 = 36.000 \text{ F}$$

3) La dépense totale

$$1.050.000 \text{ F} + 73.500 \text{ F} + 36.000 \text{ F} = 1.159.500 \text{ F}$$

ETUDE DE TEXTE

I- Vocabulaire

1- Le sens des mots suivants :

L'épouse = la femme

Le domicile = la maison

2- La préférée signifie = la plus aimée

3- Le verbe de la même famille que «soumise» est soumettre

II- Grammaire

Nature et fonction des mots :

Conjugal : adjectif qualificatif, épithète de domicile

Troisième : adjectif numéral ordinal, détermine femme

Celle-ci : pronom démonstratif, sujet de fit

Ménage : nom commun de chose, complément du nom femme

III- Conjugaison

«Celle-ci fit ses premiers pas»

Présent : celle-ci fait ses premiers pas

Imparfait : celle-ci faisait ses premiers pas

Futur simple : celle-ci fera ses premiers pas

Passé composé : celle-ci a fait ses premiers pas

IV- Intelligence de texte

1- Le mariage forcé - une femme soumise

2- Ma mère comme toutes les autres petites filles du pays zoaga, avait été donnée d'avance.

SCIENCES

1) Les accidents au niveau

des os = fracture

luxation ou déboîtement des articulations = la foulure ou entorse

Au niveau des os, il faut immobiliser le membre et conduire le blessé à l'hôpital

Au niveau des articulations, il faut faire des massages, mettre un bandage.

2) Le vaisseau coupé est l'artère - il faut poser un garrot

3) Le cheminement de la pâte de mil est : la bouche - l'œsophage - l'estomac - l'intestin grêle et le gros intestin.

4) Yentema était vacciné contre la méningite- Yentema vivait isolé

5) Les habitants risquent des infections intestinales (choléra, fièvre typhoïde, bilharziose etc.)

- Les habitants doivent filtrer l'eau ou la bouillir avant de la boire.

6) Inconvénients des feux de brousse : l'érosion, destruction de l'environnement, fuite des animaux sauvages, pauvreté des sols.

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Histoire

1) Le royaume Mossi au Centre, le Liptako au Nord et le Gwiriko à l'Ouest.

2) **Pouvoir**

a- Pouvoir exécutif	Rôle
b- Pouvoir judiciaire	1- juge les accusés
c- Pouvoir législatif	2- enseigne les lois
	3- exécute les lois
	4-vote les lois

3) L'enfant a droit à la santé, à l'éducation, à l'alimentation, à la protection

4) Les explorateurs qui ont visité le Burkina Faso sont : Monteil, Krause

5) Le cinquantenaire de l'indépendance du Burkina Faso a été fêté le 11 décembre 2010 à Bobo-Dioulasso

Géographie

1- Le mont Ténakourou = 750 m

2- Les ruines de Lopépéné

3- Les plaines aménagées = le Sourou, Bagré, la Kompienga

4- Farine : GMB (Grand Moulin du Burkina)

Sucre : SOSUCO (Société Sucrière de la Comoé)

Savon : CITEC Huilerie

5- Pays situés en Afrique de l'Ouest : Benin, Nigeria, Liberia, Burkina Faso.

Epreuve N° 2

PAR I. APPOLINAIRE SALEMÉRÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Parce que "Les Echos du Sahel" s'adresse également aux plus jeunes, cet espace est dédié aux élèves de fin de cycle du primaire. Un espace pédagogique, pour permettre aux élèves de se mettre tôt à la lecture, à la quête de l'information et, ce faisant, d'y trouver un intérêt particulier. Au-delà de la traditionnelle fenêtre sur les activités du secteur de l'éducation, votre journal offre donc une planche didactique au monde des écoles primaires. Un espace qui leur permet, en conformité avec les avancées dans les classes sur le programme académique, de faire le point sur leurs connaissances et, le faisant, de gagner un prix symbolique pour leur participation.

Les 10 premières copies par ordre d'excellence seront primées.

A vos plumes et bon travail ! N'oubliez pas de porter votre copie à la poste, à la boîte postale n°145.

Et si on riait un peu

Je suis en pleine forme, affirme un vieillard à son médecin, je sors avec une jeune de 18 ans et je l'ai mise enceinte...

Qu'est-ce que vous pensez de ça donc ? Le docteur lui répond : "Laissez-moi vous raconter une histoire : C'est une histoire vraie. J'ai un ami qui est un passionné de chasse, il n'a jamais manqué une saison. Un jour, alors qu'il s'en allait chasser et qu'il était pressé, il se trompa et au lieu de prendre son fusil, il prit son parapluie.

Alors qu'il se trouvait dans la forêt, il aperçut un buffle qui fonçait sur lui. Il saisit son parapluie, l'épaula et appuya sur la poignée.

Savez-vous alors ce qu'il s'est passé ?

- Non, répondit le vieillard.
- Et bien le buffle tomba ! Raide mort à ses pieds !
- C'est impossible, s'insurgea le vieillard. Quelqu'un a du tirer à sa place.
- C'est exactement là où je voulais en venir.

Prenez le temps de réviser, jouer et gagner un prix "Echos du Sahel".

Etude de texte : Les médicaments de la rue
Les médicaments pullulent dans nos rues. N'importe qui peut les vendre. Ces médicaments dits moins chers, venus d'où on ne sait et conservés dans des conditions qui laissent à désirer, sont de **véritables** dangers pour la santé des populations. Les gens qui les achètent ne se font pas consulter par des agents de santé. Ils font de l'automédication. Le plus souvent, ils ne **recourent** pas la santé bien, au contraire, leur état s'aggrave et s'ils ne font pas recours à un médecin, ils peuvent mourir. Le bon médicament ne se vend pas dans la **rue**. Achetons nos médicaments à la pharmacie. Notre santé n'a pas de prix.

Questions**I Vocabulaire**

1) Explique : «les médicaments pullulent partout» ; «faire de l'automédication».

2) Trouve un homonyme de «cher» que tu emploieras dans une phrase.

3) Trouve l'adjectif qualificatif dérivé du nom : «danger».

II Grammaire

1) «Le prix». Trouve un autre nom singulier terminé par «X».

2) Dans la phrase «le bon médicament ne se vend pas dans la rue». Souligne le groupe nominal et encadre le complément circonstanciel.

3) Donne la nature et la fonction des mots soulignés dans le texte.

III Conjugaison

1) Le bon médicament ne se vend pas dans la rue.

Ecris correctement le verbe : les bons médicaments ne se (vend) pas dans la rue.

2) Mets les verbes du passage suivant à l'imparfait : «Les gens qui les achètent ne se font pas consulter par des agents de santé».

3) Ecris la première phrase du texte à la forme négative.

IV Intelligence du texte

1) Pourquoi les gens achètent-ils les médicaments de la rue ?

2) Ceux qui utilisent les médicaments de la rue recouvrent-ils toujours la santé ? pourquoi ?

3) Ton petit frère est malade. Papa t'envoie acheter des médicaments de la rue.

Quel conseil as-tu à lui donner ?

Dictée : Les classes d'histoire

Les leçons d'histoire ont lieu l'après-midi. On entendait partout des soupirs de satisfaction. Les bras se croisaient tous seuls sur les tables. Le maître venait s'asseoir parmi nous. Il lui arrivait de se lever, de tirer d'un coffre une carte qu'il suspendait au mur. Nous regardions les endroits où s'étaient passées les grandes choses. L'instituteur devenait comme un oncle qui aurait raconté à ses neveux les nombreuses merveilles vues dans les voyages. Nous étions suspendus à ses lèvres.

Sciences

1) Parmi les organes suivants, relève ceux qui purifient le sang : les poumons - l'estomac - le foie - les reins - le cœur - les glandes de la peau - la langue.

2) Quel est le rôle de la peau ?

3) A quoi reconnaît-on les mollusques et les insectes. Donne un exemple pour chacun d'eux.

4) Donne deux raisons pour lesquelles il faut espacer les naissances.

5) Relie par une flèche, chaque maladie à son agent causal :

Maladie	Agent causal
a-Paludisme	1-VIH
b-Tuberculose	2-Bacille de koch
c-Sida	3-Bacille de Hansen
d-Lèpre	4-Bacille de Nicolaïer
	5-Plasmodium.

6) Répond par vrai ou faux

a- La viande est un aliment qui contient des protides.

b- La salade est un aliment de lest

c- La température normale d'un corps humain est de 47°C.

d- L'air expiré est chargé d'oxygène.

7) Une jeune maman laisse trainer son bébé à même le sol nu. Citez trois dangers qui menacent ce bébé.

8) Donne deux moyens de sélection des graines.

9) Qu'est-ce que l'érosion hydrique ? Comment lutter contre cela ?

10) Indiquez l'email et l'ivoire sur la coupe d'une dent.

Histoire -Géographie**Histoire :**

1) Avant l'indépendance de notre pays, des femmes ont participé à l'évolution de son histoire. Nommez-en deux.

2) Parmi les organisations inter-africaines, citez trois regroupements économiques dont le Burkina Faso est membre.

3) Dans l'histoire du Burkina Faso, que vous rappellent :

- les noms suivants : "Maurice Yaméogo", "Naba Wobgo".
- les dates suivantes : "1er septembre 2009" et "21 Novembre 2010"

4) Voici des noms de personnages historiques : "Christophe Colomb", "Rabbat", "Jacques Cartier", "Samory Touré", "Louis Pasteur", "Naba Wobgo". Relève les noms de ceux qui ont résisté à la pénétration coloniale.

5) Répond par vrai ou faux.

a- Le médiateur du Faso est une institution de la 4e république : V F

b- Le Burkina Faso a connu 4 régimes d'exception : V F

Géographie

1) Qu'est-ce qu'un pays continental ? donne deux exemples.

2) Le sous-sol burkinabè renferme des minerais. Citez-en deux et localisez-les.

3) Omar vient de réussir à son examen et son ami l'invite chez lui à Paris en France.

a- Quelle voie de communication doit-il prendre ?

b- Nommez-en une compagnie.

4) Définissez et donnez leur siège : BCEAO ; OMS ; CILSS.

5) Répond par vrai ou faux.

a- Le Niger est le plus long fleuve d'Afrique : V F

b- Les cours d'eau du Burkina Faso ont un régime régulier : V F

Opérations

$$1) \left[\begin{array}{r} 74,6 \\ - 4,675 \\ \hline = 2,85 \end{array} \right]$$

2) 8h - 5h 43mn 27s =

3) Une bassine a une capacité de 0,084m³.

Combien de seaux de 12l d'eau faut-il verser pour la remplir ?

4) Partage 25.000 F entre Issa et Salif, de sorte que la part de Salif soit le triple de celle de Issa.

5) Construis un trapèze ayant les mesures suivantes :

Petite base 8 cm, Grande base 12 cm et hauteur 4 cm.

Problème

Pour construire une école une commune achète un terrain de 4000 m².

1) Calcule le prix de revient du terrain payé à 1.200 F l'are, si les frais d'acquisitions s'élèvent au 1/4 de la valeur d'achat. Les quatre classes projetées auront chacune 8,5m de long sur 7m de large et, la maison d'habitation de 10m sur 7m. La construction revient à 2.100F par mètre carré de surface bâtie.

2) Quel est le prix de revient des bâtiments construits. L'état rembourse à la commune 72% de la dépense totale (terrain et bâtiments)

3) A combien s'élèvera la dépense réelle de la commune ?

La routine

Un gars dans une administration est complètement envahi de souris dans son bureau. Il fait passer un dératisation qui, après avoir fait le tour de la question, lui dit :

- Je vais vous laisser un chat pour quelque temps. Ce sera plus simple. Le chat est donc laissé pour quelques jours dans le bâtiment, et très vite, on ne voit plus aucune souris. Le fonctionnaire, très content des services du chat demande au dératiser s'il peut l'adopter définitivement. Comme le dératiser est d'accord, le chat reste dans les locaux. Quelques mois plus tard, les souris font leur réapparition dans le bâtiment... Le gars refait passer le dératiser et lui demande ce qui a pu se passer. Le dératiser répond :

- C'est le chat... Maintenant qu'il est titularisé...

Déclaration de naissance

C'est Pierre qui arrive à la mairie et qui dit :

- Bonjour, je viens déclarer la naissance de mon fils. Il est né hier ...

- Oui, quel prénom ? lui demande le fonctionnaire d'état civil.

- David.

Il note Bertrand et Pierre demande :

- Combien je vous dois ?

- Mais monsieur, il n'y a rien à payer

- C'est super... à ce prix-là, j'vais pouvoir déclarer les trois autres aussi !

FILS 1er, le cru 2010 de la musique au Gulmu

INTERVIEW RÉALISÉE PAR SOMÉ JEAN-CLÉMENT



Timbangou Yentema Jean
Modeste, à l'état civil, il est plus connu comme «FILS 1er», son nom d'artiste. Natif de Logobou, province de la Tapoa, il y effectue son cycle primaire avant de migrer pour Fada puis Tougan pour un cursus scolaire qui s'arrête en classe de seconde. En 2005-2006, il fréquente l'école de musique «la dernière trompette» de Ouagadougou avant de revenir sur Fada où il «joint les deux bouts» avec un kiosque d'articles de téléphones portables. En catimini cependant, il taquine le rap, le ragga et le reggae avec une inclination pour une fusion du traditionnel et du moderne et se révèle fin 2010 avec son premier opus «Miyema penda». Fils 1er se prépare pour un concert live dans les prochains mois avant d'entrer à nouveau en studio pour un deuxième album. Il se bat tout seul pour avoir fait l'amère expérience d'un manager-promoteur peu scrupuleux. Rencontre avec une ambition montante.

D'où vous vient votre passion pour la musique ?

Je dirai que c'est une histoire de gènes. C'est de naissance, puisque je viens d'une famille de griots, la plus grande famille de griots du village de Logobou dans la province de la Tapoa.

Pouvez-vous nous présenter cet album qui vous sort de l'anonymat ?

Il est intitulé « Miyema penda » qui signifie «la vie s'en va, elle est passagère». Il est composé de sept titres et d'un remix. Je me suis inspiré de mon vécu et de celui de mon entourage et l'album traite de paix, d'union et d'amour. Pour moi, ces vertus sont suffisantes pour nous garantir un monde meilleur parce qu'elles nous enseignent le pardon et la solidarité.

Comment les mélomanes de la région ont-ils accueilli ce premier-né ?

Je dis, grand merci ! Grand merci à Dieu, grand merci à la population du Gulmu. Depuis la sortie de l'album, les gens adhèrent et cela m'encourage à redoubler d'effort pour mériter davantage avec mes futures œuvres.

Faut-il comprendre que l'album s'arrache comme des arachides ?

Plus ou moins. Cependant, avec le système de «carte mémoire» et de «Bluetooth», le taux de vente des cassettes ne suit pas celui de la consommation. Sur une projection de vente de 1 000 cassettes au mois, je me retrouve avec quelques 100 ventes. En revanche, je me dis que le nombre de ceux qui consomment ma musique va au-delà de 1 000 et que c'est pas mal pour la promotion. Aujourd'hui, ma musique est consommée sans être réellement achetée mais cela peut être rentable demain. Pour moi, l'essentiel est tout d'abord d'obtenir que l'on aime ce que je fais.

Qu'avez-vous fait et que faites-vous pour la promotion de l'album ?

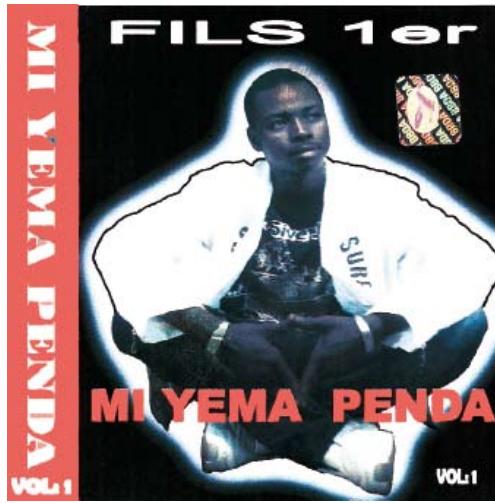
Avec un peu de retard, c'est maintenant que je travaille à la réalisation d'un clip. Pour ce qui est des prestations de promo, il n'y pas de grande salle de spectacles à Fada mais j'ai animé quelques soirées dont deux grands concerts. Ajoutée à cela, une tournée dans la province de la Gnagna, où j'ai été très bien accueilli et enfin Ouaga avec une prestation au Siao et un passage sur le plateau de la RTB dans l'émission « Cocktail » de Mascotte.

Il se dit que mettre un album sur le marché n'est pas chose facile. Comment vous y êtes-vous pris ?

Cet album est le fruit d'une autoproduction dois-je dire. Depuis mon retour à Fada début 2007, je me suis mis à l'écriture tout en exerçant le petit commerce afin d'épargner pour l'entrer en studio et les autres frais. Cela m'a pris au moins deux ans, bien que j'aie bénéficié de généreux coups de pouce tant en espèces qu'en nature et sur le plan moral. Je ne peux citer ici tout le monde, mais je tire particulièrement mon chapeau au propriétaire du studio de production, feu Ezékiel Lombo, paix à son âme ! Il m'a beaucoup soutenu et, même s'il n'est plus de ce monde, il nous laisse un studio pour la promotion de la musique gulmance et burkinabé.

Quelle appréciation faites-vous de la profession dans le contexte de la région de l'Est ?

J'ai un maximum de respect pour les ainés, parce que, si produire un album



La pochette de son premier album

est encore si ardu aujourd'hui, qu'en était-il des années derrière ? Je comprends que certains aient abandonné ou soient restés au même niveau. Je pense que, de nos jours, quand tu travailles, ça paye et en plus la population commence à comprendre et vient aux concerts. Je dois dire que ça bouge mais qu'il reste beaucoup à faire.

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontées les artistes de l'Est ?

Il faut dire que j'ai personnellement connu un parcours difficile. Mes parents avaient une mauvaise image de l'artiste musicien. Pour le commun des gens en effet, les artistes sont des drogués, des voyous, des voleurs etc. Ils m'ont même puni pendant des années, mais j'ai tenu bon et persévéré et depuis la parution de mon album, ils me regardent autrement et me soutiennent. En plus de cette réputation qui fait du tort aux artistes, de manière générale nos difficultés ici à l'Est du Burkina, sont surtout d'ordres financier et matériel. Les moyens pour entrer en studio, le problème de salle de répétition, d'instruments de musique... Et lorsqu'on sort du bourbier, il se pose encore le problème de salle de spectacles. Mais par-dessus tout, je crois qu'il faut poser le problème de notre cloisonnement. Les artistes n'ont pas l'occasion de se retrouver pour réfléchir ensemble à une solution commune et cela nous confine dans un environnement professionnel difficile. Nous avons bien sûr la maison des jeunes à l'espace TV5, mais elle est plutôt réservée aux projections de films et matches de football. Nous souffrons également du comportement



Fils 1er se confiant à notre confrère Jean Clément Somé

Rencontre avec...Tandamba Diama « Rosalie »

“Je gagne pour moi, je ne me plains pas !”

D'un sac en bandoulière à ses débuts à Bogandé, elle conquiert Fada avec un pousse-pousse puis une P50. Comme elle dit, «je ne me plains pas !».
Tandamba Diama, «Rosalie» pour les intimes, est entrée dans le commerce presque par effraction et en a fait sa profession. Le succès de la conviction.



Pour avoir pratiqué bien tôt à son goût les dédalles de la débrouillardise, Tandamba Diama «Rosalie», commerçante ambulante de cosmétiques aujourd’hui réputée pour «avoir la bouche» est une femme à l’optimisme contagieux. Elle est passée maître dans l’art de convaincre sa clientèle et on a peine à croire qu’elle se dédiait à autre chose. Quand nous la rencontrons, elle traquait la clientèle avec un pousse-pousse car la police municipale avait fait main basse sur sa P50. Parce qu’elle n’a pas eu l’assistance qu’il fallait pour poursuivre ses études, elle se lance dans le commerce, dès 2002, pendant qu’elle est élève en classe de seconde au lycée provincial de Bogandé. A l’âge où elle ne devait songer qu’aux cahiers, elle est obligée d’intégrer la notion de survie dans son agenda. «J’étais dans des conditions difficiles, j’ai manqué de soutien depuis la classe de 4è. Je nattais les femmes pour payer ma scolarité, mon savon, mon loyer et autres». L’art de nouer un cheveu à l’autre pour transfigurer la femme ne lui suffit plus bientôt et elle agrandit son éventail de sources de revenus. Ses parents sont alors à Mani et, pour raison scolaire, elle se retrouve colocataire à Bogandé avec deux autres filles sans tuteur comme elle. «Une fille en location était considérée comme «une bordel» (fille de mœurs légères, Ndlr) fait-elle remarquer, avant d’expliquer «l’essentiel est que je savais ce que je cherchais». La lo-

cation coûtant 6.000 F/mois, chacune cotisait 2.000 F. Somme apparemment modique à réunir le temps d’un mois mais, pour «Rosalie» qui est sans tuteur, le budget mensuel inclut outre le toit, le manger, la lingerie et la toilette, pour ne citer que cela. Il lui faut donc réunir davantage que le gain d’une coiffeuse d’occasion.

Son amitié avec le vieux Diadama, un commerçant de Bogandé, lui donne une idée : prendre des articles, les fourguer, régler le fournisseur et jouir du bénéfice. Elle commence par «les slips, la layette et les pagnes que je vends aux go». Mode d’emploi : proposer, par exemple, à 1.000 F voire 1.250 F, un article négocié à 600 F chez son fournisseur. A la sortie du lycée, à midi comme le soir, elle fait les bureaux et maquis pour proposer ses articles et «gagner quelque chose puisque je n’avais pas de tuteur, personne pour m’aider».

C’est sans compter avec la manie des clients de prendre ses articles à crédit alors qu’elle est astreinte à gérer l’immédiat au quotidien. Elle s’oriente vers des produits, au rapport moindre, mais plus aisés à écouter. Va pour les cosmétiques ! L’essai est concluant, elle s’y accroche philosophe : «Un bénéfice de 50 ou 100 F sur un produit payé immédiatement est plus rentable qu’un pagne que tu prends à 4 000 F pour vendre à 6 000 F, mais qui ne te sera payé au mieux qu’un mois plus tard». Son cursus scolaire s’arrête en cette classe

de seconde et, montée à Fada où son père est affecté, ce petit commerce reste son activité principale. Une décennie plus tard, c’est en commerçante épanouie et sûre de son affaire que «Rosalie» clame : «avec les cosmétiques, je gagne pour moi, je ne me plains pas. Il faut savoir vendre, c.-à-d. parler et échanger avec les clients, bien se comporter». Elle n’en veut pas au ciel de s’être, avec son diplôme de BEPC, vainement essayée aux concours d’entrée à l’Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) et à l’Ecole nationale de santé publique (ENSP). Il faut dire que «Rosalie» n’a pas la langue dans sa poche. L’école de la débrouille d’une part, la connaissance du monde d’autre part y sont pour quelque chose. Du fait des affectations administratives de son père fonctionnaire, elle avoue «on a trop tourné». Son enfance ne fut pourtant pas que larmes, et elle conserve, quelque part, de joyeux souvenirs puisque, avoue-t-elle, «à un moment, j’ai même été une enfant choyée, élevée dans l’amour avant que tout se gâte». Elle rayonne à nouveau, «même si un commerçant n’ouvre jamais que ça marche pour lui» et, reste positive : «on peut dire que j’ai trimé dans la vie mais, aujourd’hui, je me réjouis de l’amour de mes deux filles et de la chance d’avoir un mari qui a confiance en moi, me comprend et soutient».

JAPHET BENYIDOBIA

FILS 1er, le cru 2010 de la musique au Gulmu

désolant des autorités administratives. Quand vous leur demandez un soutien, elles vous tournent le dos avec la maigre consolation d’exonération des taxes d’autorisation de manifestation, soit 11 500 F. Cfa et les frais de location de chaises à 50 F. l’unité. Pour les frais substantiels : location de la salle et autres, bonjour la débrouille financière puisque nous ne sommes pas *«fort»*. Difficile de dire qu’elles ne nous aident pas, mais je pense qu’il leur est possible de mieux faire. Pour l’instant donc, les autorités nous donnent le strict minimum mais ne se font pas prier pour dire *«il est venu me voir et je l’ai aidé mais ce sont des jeunes qui ne veulent pas travailler, ils parlent seulement de musique alors qu’ils ne font rien»*. C’est triste ! Egalement triste le cas de l’association des artistes de l’Est dont j’ignore jusqu’au nom. C’est vous dire ! Je sais simplement que *«l’empereur Bis-songo»* en est le président. Nous sommes un bon nombre à ne rien savoir de son fonctionnement. Le décor est tel que chacun est obligé d’évoluer individuellement avec la chance d’être écouté ou non, d’enregistrer les fausses promesses ponctuées de *«Reviens demain ou donne ton numéro, après je vais t’appeler»*. Difficile de sortir la tête de l’eau, et Fada compte ainsi plein de talents dans l’ombre.

Quelle solution entrevoyez-vous ?
 Je crois qu’on n’est mieux servi que par soi-même. Aussi, je lance un appel au



Le reste sera question de volonté, d’objectifs à atteindre.

président de l’association des artistes de l’Est. Il lui faut nécessairement rompre avec la politique d’affinité et capitaliser son expérience et ses relations pour plaider en faveur de tous sans favoritisme ni discrimination. La jeune génération doit pouvoir compter sur lui et l’association pour aller de l’avant. Une fois l’ordre établi en interne, je crois que les autorités seront plus sensibles et disposées à nous soutenir. Enfin, c’est dans le travail que se trouve tout succès et ce ne sera pas un luxe pour Fada de se doter d’une bonne salle de spectacles et d’une salle de répétition pour les artistes. Le reste sera question de volonté, d’objectifs à atteindre.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
SOMÉ JEAN-CLÉMENT

Le jeu de pétanque

Nous voici chez les boulistes, pour une partie de pétanque. Mais qu'est ce que la pétanque ? A Fada, les clubs ou sociétés de boulistes s'imposent de plus en plus dans le décor. Le football semble en panne, les autres sports végétent autant. «Les Echos du Sahel» vous invite à entrer dans le monde des lanceurs de boules. Tout, ou presque, sur ce jeu qui, petit à petit, vole du temps aux rencontres autour d'une théière.

«Tu tires ou tu pointes ?»

PAR JAPHET BENYIDOBIA



Cochonnet à côté de la boule

Le mot pétanque vient de l'occitan pès : pieds, et tancar : fermer (l'occitan est la langue du Sud de la France au moyen-âge). C'est donc un jeu de boules dérivé du jeu provençal. C'est le huitième sport en France par le nombre de licenciés. Fin 2007, on comptait 558 898 licenciés répartis dans 78 pays, de l'Algérie au Viêt Nam. À ces chiffres, il convient de rajouter les pratiquants occasionnels, c'est-à-dire plusieurs millions d'amateurs, comme nos boulistes de Fada. C'est un sport principalement masculin même s'il est l'un des rares sports où des compétitions mixtes sont organisées.

Le jeu de boules est aussi ancien que la civilisation des loisirs, passant d'Égypte en Grèce et aurait été introduit en Gaule par les Romains. Les boules ont d'abord été en argile, en pierre, puis en bois et enfin en acier. Mais, après les «boulistes» du Moyen âge, l'âge d'or des boules en tous genres fut certainement la Renaissance où la noblesse s'empare du jeu au même titre que le bilboquet et le jeu de paume (qui deviendra le tennis). Pour des raisons obscures, il semblerait que le jeu de boules ait été interdit au peuple de 1629 à la Révolution. Dès le début du XIXe siècle, le jeu de boules (dont l'interdiction n'a d'ailleurs jamais été tout à fait respectée) est répandu du nord au sud de la France. En 1850, la première société (club) officielle, «le Clos Jouve», fut fondée dans la région de Lyon puis, en 1906, la Fédération lyonnaise et régionale ouvre la voie en 1933 à la Fédération nationale des boules qui deviendra Fédération française de boul-

es (FFB) en 1942. Bien que regroupant nombre de jeux de boules («boule des berges», «boule en bois», «jeu provençal»), la FFB fut dominée par le jeu de boule lyonnaise (128 000 joueurs en 1945), jusqu'au début du XXe siècle. Au XIXe siècle, alors que chaque région, ou presque, introduit une variante d'usage, les méridionaux se passionnent pour la longue ou jeu provençal avec des règles simplifiées, le libre choix du terrain, mais où les tireurs font trois pas de course pour prendre leur élan. En 1904, un Alsacien du nom de Félix Rofritsch entreprit la fabrication des premières «boules cloutées» (en bois recouvert d'une carapace de métal, formée de clous) dans son atelier de la rue des Fabres, à Marseille, sous le label de «La Boule Bleue».

Le jeu provençal donnera naissance en 1907 à la pétanque, lors de la partie historique à La Ciotat où un champion de jeu provençal, Jules Hugues dit «Le noir», ne pouvant plus jouer à son jeu préféré à cause de ses rhumatismes, s'est mis un jour, à tracer un rond, envoyer le but à 5-6 m, et, les «pieds tanqués», à jouer ses boules pour se rapprocher du cochonnet. Ceci se passait sur le terrain de boules d'un café «La boule étoilée» (terrain baptisé ainsi en clin d'œil aux boules cloutées de l'époque) dont les propriétaires s'appelaient Ernest et Joseph Pittiot. Les deux frères compriront vite l'intérêt de ce sport, notamment Ernest qui s'appliqua à en finaliser les règles. La pétanque était née !

Il faudra néanmoins attendre le premier concours officiel à La Ciotat en

1910 pour que le mot soit officialisé. Le terme vient des mots de l'occitan provençal pè «pied» et tanca «pieu», donnant en français régional l'expression «jouer à pétanque» ou encore «pés tanqués», c'est-à-dire avec les pieds joints et ancrés sur le sol, par opposition au jeu provençal où le joueur peut prendre de l'élan.

La pétanque apportait les innovations suivantes :

- le jeu se pratique sur un terrain plus court ;
- le joueur lance sa boule sans élan ;
- les pieds joints, à partir d'un cercle tracé au sol.

Ainsi, une idée généreuse et humanitaire (on songe aux paralympiques !), allait faire le tour du monde, même si son succès est probablement lié à la simplicité des règles et la sociabilité avec la proximité des joueurs ensemble qui se parlent et s'interpellent.

Les règles de la pétanque sont codifiées en 1927, mais ce n'est qu'en 1930 que les traditionnelles boules en bois cloutées furent remplacées par celles en acier. La Fédération française de pétanque et de jeu provençal (FFJP) voit le jour le 31 juillet 1945 et la Fédération internationale le 8 mars 1958 à Marseille, même si c'est en Belgique, à Spa, que ses premières bases furent jetées, un an plus tôt.

Pour beaucoup de gens, la pétanque est un jeu de «paresseux» comme on le dit à Fada. Il est vrai qu'en France d'où il vient, la pétanque est très prisée par les retraités, et accompagnée d'un verre de pastis. C'est dire qu'il ne faudra pas se scandaliser le jour où nos boulistes évolueront un verre ou une bouteille de bière en main. Ce n'est que le décor, comme les oranges de la mi-temps chez les footballeurs, ou encore le bidon d'eau en plein terrain dès la moindre interruption. En fait, la pétanque est un vrai sport, qui demande beaucoup d'entraînement pour parvenir au haut niveau. Il a surtout l'avantage, d'être un sport populaire, convivial, sans contre-indications pour la santé, pouvant être pratiqué à tous âges et avec un matériel peu onéreux. Mieux, la pétanque permet de travailler des compétences spécifiques : concentration, précision du lancer, esprit de coordination, stratégie, humour, camaraderie, sociabilité et respect. Alors, «Tu tires ou tu pointes ?»

Combaré Gustave, un «tireur-pointeur»



Difficile à cerner avec exactitude, les débuts de la pétanque à Fada. Il y a cependant certains repères : aussi loin que remontent les souvenirs de Combaré Gustave, un des pionniers, «déjà en 1976, alors que j'étais en classe de 6ème, la pétanque se jouait au niveau du Campement hôtel (devenu Auberge et présentement gare de la société de transport TSR). Après le campement hôtel, en 1977, les joueurs se sont déportés vers l'actuel Foyer du soldat, alors villa Bonaza. Dans les années 80, un autre groupe de joueurs de pétanque s'est constitué vers l'hôpital, animé par des gens qui ne sont plus, notamment Tiedrebeogo Alassane et Diabry Abdou ». Taquiner la boule est alors un loisir de fonctionnaires et les précurseurs venaient essentiellement du personnel de la Poste. Grâce à ses qualités, à la fois, comme tireur et pointeur, il entre très tôt dans le cercle des aînés et ne «lâche» plus la boule. Dans les années 80, la pétanque accuse un certain passage à vide. La boule roule toujours, mais presque exclusivement au sein du camp militaire et de ce fait ouvert à un public restreint. C'est en 1998 que la boule prend réellement son envol à Fada, au niveau du Clac, et les boulistes pensent même sérieusement à une reconnaissance formelle. L'étape d'élaboration des statuts et règlement est vite franchie mais les cotisations ne suivent pas et, aucun financement ne se pointant, le projet prend l'eau. L'échec de formalisation du club du Clac n'empêche pas l'apparition d'autres clubs, notamment à la Dpeba et au Brésil. La nécessité de passer à une étape de

Suite page 31

Équipement

- Des boules en métal (acier), d'un diamètre compris entre 70,5 et 80 mm et d'un poids entre 650 et 800 grammes.
- Une boule en bois, appelée but (ou familièrement le cochonnet), d'un diamètre de 30 mm. Les boules sont trempées, creuses et non lestées.

Les boules de loisir

Destinées aux joueurs occasionnels, elles ont en général un poids et un diamètre uniques, pour convenir aux mains et aux forces de tous âges et sexes. Le poids varie entre 600 et 800 grammes, et la fabrication est régie par la NORME NF S 52-200. Ces boules sont interdites en compétition.

Les boules de compétition

Les boules doivent être agréées par la FIPJP et répondre aux caractéristiques suivantes :

- Être en métal.
- Avoir un diamètre compris entre 7,05 cm et 8 cm (entre 6,5 cm et 8 cm pour les jeunes de moins de 11 ans dans leurs compétitions spécifiques).
- Avoir un poids compris entre 650 g et 800 g (entre 600 g et 800 g pour les jeunes de moins de 11 ans dans leurs compétitions spécifiques).
- La marque du fabricant et les chiffres correspondant au poids doivent être gravés sur les boules et lisibles.
- Elles sont creuses, contrairement aux boules lyonnaises, et ne doivent pas être truquées (lestées = «farcies» dans le langage spécifique des joueurs). Le nom et/ou prénom ou surnom du joueur ou ses initiales peuvent y être gravées.

Choix de la boule

Le diamètre de la boule est normalement fonction de la taille de la main (pour permettre une bonne préhension). Cela dit, ce diamètre a aussi des impacts sur le comportement de la boule, et certains joueurs peuvent choisir un diamètre inférieur ou supérieur :

- un pointeur choisira plutôt un petit diamètre, qui avantage le point (masse volumique supérieure, qui rend la boule moins sensible aux aspérités du terrain lors de sa course au sol, et qui raccourcit cette dernière) ;
- un tireur choisira plutôt un gros diamètre, qui avantage le tir (section plus grosse, qui donne plus de chances de toucher la boule cible) ;
- un milieu choisira plutôt le diamètre correspondant à sa main, qui offre le meilleur compromis.

Le choix du poids est très lié au rôle du joueur :

- un **pointeur** choisira une boule «lourde» : au moins 710 g en général (même raison que pour le choix du diamètre) ;
- un **tireur** choisira une boule «légère» : au plus 690 g en général (cela permet de fournir un effort moindre) ;
- un **milieu** choisira une boule de poids médian : entre 690 et 710 g en général, ce qui offre un bon compromis.

La dureté de la boule influe sur son comportement, tant au point qu'au tir : plus une boule est tendre, plus elle absorbe les chocs (en se déformant), ce qui offre un avantage au joueur :

- au point car ces boules se comportent mieux au moment de l'impact avec le sol
- au tir où les carreaux sont plus nombreux (et les reculs moins nombreux)

On distingue classiquement trois niveaux de dureté :

- boule dure • boule demi-tendre • boule tendre.

Si les boules dures peuvent se conserver pendant de longues années, il n'en va pas de même pour les demi-tendres et les tendres, qui s'abiment à chaque choc : les boules tendres ne tiennent en général qu'une saison pour une utilisation régulière. D'autres niveaux sont proposés par certaines marques :

- boule très tendre • boule + : qui offre le comportement d'une boule très tendre mais avec un niveau d'usure équivalent à une demi-tendre. La striation est une affaire de goût : une boule striée accroche plus dans la main.

Le but

Les buts en bois de buis sont les préférés des joueurs de pétanque, car ce sont les plus lourds ; ainsi :

- on peut mieux contrôler le lancer du but,
- le comportement du but lors d'un déplacement de celui-ci pendant la partie est plus prévisible et moins chaotique qu'avec un but en bois plus léger.

Les buts peuvent être peints, de façon à mieux les distinguer. Attention, Les buts vendus déjà peints sont très rarement en buis (arbuste à petites feuilles persistantes, de la famille des buxacées) vert foncé et à bois très dur, présent en Europe et en Asie).

Vocabulaire du bouliste

- **Bouchon ; cochonnet ; petit ; tête ; gari** (en provençal) : le but.
- **Pointer** : lancer la boule pour la rapprocher le plus possible du but. L'action de pointer s'appelle le «point» ou l'«appoint».
- **Tirer** : lancer la boule afin de chasser une boule adverse. En règle générale, la boule tirée est perdue, sauf en cas de carreau ou de palet.

Vocabulaire lié au point

- **Avoir le point** : posséder une boule (ou plus) mieux placée que celles des adversaires.
- **Reprendre le point** : placer une boule en faisant mieux que l'adversaire qui avait le point.
- **Faire un biberon, un têtard, «bouchonner»** : la boule colle le but.
- **Devant de boule** : se placer devant une boule adverse en s'y collant. Ceci est gênant pour l'adversaire car ce sont des boules difficiles à tirer (la plupart du temps, la boule qui est devant reste en place, et c'est la boule qui se trouve derrière qui s'en va).
- **Faire un bec** : heurter une boule déjà placée pour faire dévier la sienne vers le but.
- **La donnée ou la donne** : zone d'impact au sol de la boule pointée. La recherche d'une bonne donnée est primordiale sur des terrains difficiles.
- **Jouer en demi-portée** : pointer en lançant la boule environ à mi-distance (cette distance variant suivant le terrain et la hauteur à laquelle la boule est envoyée) entre le cercle de lancer et le but. C'est le style d'appoint le plus répandu et le plus facile à réaliser.
- **Porter, Plomber ou Envoyer** : pointer en lançant la boule très haut, afin qu'elle roule le moins possible en retombant sur le sol (on dit qu'on assomme la boule). Ce style d'appoint demande une très grande maîtrise. L'envoi est l'action d'envoyer.
- **Faire glisser (ou Faire rouler)** : pointer en lançant la boule assez près du cercle de lancer. Ce coup peut être avantageux sur des terrains bien particuliers, en général lisses et qui répondent mal aux boules piquées.
- **Jouer une boule nature** : Jouer la boule sans lui donner d'effet.
- **Tenir (ou Serrer) une boule** : au point, donner un effet rétro à la boule, de sorte qu'elle roule moins qu'une boule jouée nature (sans effet). On dit des joueurs qui maîtrisent cette technique qu'ils jouent «au poignet». On dit de ceux qui la maîtrisent à son maximum qu'ils «bloquent» la boule (car à la tombée, la boule est comme bloquée, puisqu'elle avance très peu).
- **Lâcher la boule** : au point, jouer un peu plus fort que la normale, soit volontairement, soit involontairement.
- **Piquer la boule** : la faire frapper le sol avec un angle assez important. La distinction boule piquée/non piquée se fait sur les coups en demi-portée : la courbe est plus en cloche pour une boule piquée.

- **Jouer haut, bas, au jeu** : lorsque le terrain est penché latéralement (ce qui est très souvent le cas), on distingue le haut (le côté le plus haut) et le bas (le côté le plus bas). Ainsi, **jouer au jeu** est jouer sur la trajectoire idéale passant par le cochonnet; **jouer plus haut que jeu** est jouer sur toute trajectoire passant plus haut que le cochonnet ; **jouer plus bas que jeu** est jouer sur toute trajectoire passant plus bas que le cochonnet.
- **Donner de l'effet à ou Tourner une boule** : Lancer la boule en lui imprimant un effet de rotation latérale grâce à un mouvement des doigts. Bien maîtrisé, ce geste est d'une grande utilité lorsque :
 - une boule se trouve «en plein jeu» (c.-à-d. lorsqu'elle se trouve sur la trajectoire idéale qui permet d'atteindre le but) : dans ce cas, le pointeur envoie sa boule par côté et la «ramène» vers le but grâce à l'effet imprimé.
 - lorsque le terrain est très difficile et que les données sont rares : parfois les seules données acceptables ne sont pas «au jeu» et l'effet est nécessaire pour «ramener» la boule vers le but.
- **Répondre** : La réponse d'une boule est son comportement à la tombée, lorsque le joueur lui a donné un effet. Une boule peut bien répondre si le comportement est celui attendu, ou mal dans le cas contraire. Comme la réponse d'une boule est en fait due au terrain, on parle aussi de réponse du terrain (ou d'une zone de terrain).

- **Jouer (ou Rentrer) une boule** : Pointer dans l'intention de pousser une boule de son équipe qui est devant le but mais qui n'est pas assez près pour marquer (idéalement, après le coup, la boule poussée et la boule jouée marquent). Tout l'art de ce coup est de doser la force de façon à ce que si la boule visée est ratée, le point soit pris quand même.

- **Faire un demi-coup** : Jouer la boule plus fort que ce que demanderait un appont normal (on dit «plus fort que jeu») afin de venir heurter des boules (ou le but) pour les déplacer sur une faible distance. Il s'agit d'un coup entre le point et le tir, d'où son nom. Il peut être utilisé pour séparer deux boules collées.

- **Serrer** : Pointer toutes les boules restantes du mieux possible. La plupart du temps, on serre lorsqu'on n'a pas réussi à tirer une boule adverse qui est très près du cochonnet. On se résigne donc à laisser la mène à l'adversaire, mais on l'empêche de marquer trop de points.

- **Faire un Palouf** : (ou aussi : palouffer) se dit lorsqu'un joueur envoie une boule beaucoup trop courte.

- **Jouer volontiers** : c'est, à l'inverse du palouf, une boule jouée trop forte.

- **Faire un nari** (accent tonique sur le a) : rater complètement son appont.

- **Escamper ses boules** : rater complètement ses apponts dans une mène.

- **Démarquer** : dans le cas où l'équipe adverse n'a plus de boule, où au moins un point est déjà acquis, et où l'on pointe pour «ajouter» (des points), c'est donner le point à l'adversaire (soit en chassant la boule (ou les boules) de son équipe qui avait (avaient) le point, soit en «rentrent» une boule adverse, c'est-à-dire en la poussant de telle sorte qu'elle marque). On peut aussi se démarquer en tirant.

- **Ne pas jouer pour le perdre** : lorsqu'un joueur parvient à reprendre le point à l'adversaire alors que le pointage est difficile, on dit qu'il n'a pas joué pour le perdre.

- **Ne pas jeter sa boule** : réussir une boule utile (sans forcément prendre le point). Au contraire, on dit qu'un joueur a jeté sa boule lorsqu'il joue un mauvais coup.

- **Faire un vol** (on entend souvent: «C'est du vol !») : lorsqu'une boule mal jouée embarque le cochonnet, ou heurte involontairement une boule bien pointée, bref, on dit qu'il y a vol dès qu'une boule mal jouée parvient à faire reprendre le point à son équipe.

- **Rétropissette** : technique de pointage permettant de s'affranchir des irrégularités du terrain en donnant à la boule un effet rétro.

- **Le point de l'Anglais ou La boule piège** : se dit d'un point suffisamment mauvais pour que l'équipe adverse croie pouvoir le reprendre facilement, en vain.

Vocabulaire lié au tir

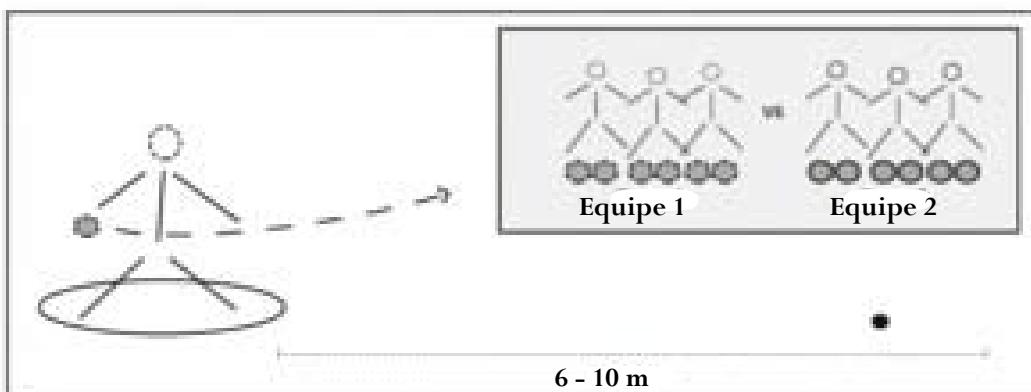
- **Tirer au fer** : lancer une boule directement sur la boule visée. Il s'agit de la façon «classique» de tirer.
- **Tirer devant** : lancer une boule à 30 cm (indicatif) maximum devant la boule visée. Ce tir peut se pratiquer sur des terrains qui ne «sautent» pas (c.-à-d. où les boules ne rebondissent pas après l'impact), ou bien par des tireurs qui lancent leur boule (trajectoire ou effet spécifique) de manière à ce qu'elle rebondisse très peu.

- **Tirer à la rasaille** (ou à la rafle ou bien rabalette), **raspailleur** : contraire du tir au fer, la boule roule avant de toucher la ou les boules visées. Cette technique est généralement assez mal vue par les puristes.

- **Faire un carreau** : terme employé quand il y a «tir au fer». La boule de tir lancée reste dans un rayon maximum de 50 cm (indicatif) autour de l'impact. Trois situations sont décrites par des termes spécifiques:

Règles du jeu

À la pétanque, l'objectif est de marquer des points en plaçant ses boules plus près du but que son adversaire. Les règles du jeu sont édictées par la Fédération internationale.



Équipes

Dans ce sport, trois combinaisons sont possibles. La triplette (trois contre trois), la doublette (deux contre deux) et le tête-à-tête (un contre un). Toute autre formule est interdite par le règlement officiel. En triplette, chaque joueur dispose de deux boules. Dans les autres configurations, chaque joueur en a trois.

Distance

En catégorie senior le jeu doit se dérouler entre 6 et 10 mètres.

Le terrain

La pétanque se pratique sur tous les terrains. La plupart du temps en compétition, des «cadres» (un cadre est un terrain sur lequel doit se dérouler une partie) sont tracés ; les dimensions officielles sont alors de 15 mètres de longueur pour 4 de largeur, et à minima de 12 mètres sur 3.

Le cercle (de lancer)

C'est un rond, tracé sur le sol, dans lequel le joueur doit se tenir pour lancer sa boule. Son diamètre est compris entre 35 et 50 cm.

Début de la partie

L'équipe qui gagne le tirage au sort trace le cercle, lance le but et la première boule.

Déroulement

Une équipe lance ses boules tant qu'elle en a, et jusqu'à ce qu'elle place une de ses boules plus près du but que celles de l'équipe adverse. Elle (re)prend alors le point et c'est à l'équipe adverse de jouer, si elle a encore des boules.

Décompte

Lorsque l'ensemble des boules sont lancées, on comptabilise toutes les boules d'une équipe qui se trouvent plus près du but que la plus proche des boules adverses.

Fin de la partie

Une partie se joue en 13 points, éventuellement en 11, pour les parties de poules. Jusqu'en 2007 les finales des championnats du monde se déroulaient en 15 points.

But nul

Si le but est sorti en dehors des limites autorisées (généralement suite à un tir) ou s'il n'est pas visible (caché par un arbre, de l'herbe, etc.) — sauf si c'est une boule qui le cache — ou encore s'il flotte librement dans une mare d'eau, on distingue deux cas : si les deux équipes ont encore des boules, ou si, au contraire aucune des deux n'en a plus, la mène est nulle ; sinon, l'équipe qui a encore des boules comptabilise autant de points qu'elle a de boules en main.

Stratégie

Il s'agit ici de quelques idées générales

Une équipe de pétanque comprend :

- la triplette: un pointeur, un milieu et un tireur
- la doublette: un pointeur et un tireur
- le tête à tête.

Ces rôles ne sont pas intangibles : en cours de partie, l'équipe peut décider de modifier la «formation», en cas de méforme d'un des joueurs. En général, lorsqu'une boule doit être pointée, c'est le pointeur qui joue, s'il n'a plus de boules, c'est le milieu, et si ce dernier n'a plus de boules, c'est le tireur. Lorsqu'une boule doit être tirée, c'est la même chose dans l'ordre inverse. Dans certains cas (assez rares), cet ordre n'est pas respecté pour des raisons tactiques.

Au point, une boule placée devant le but a plus de valeur qu'une boule placée derrière à la même distance, car :

- elle gêne l'adversaire, qui peut accidentellement la pousser et donc améliorer sa position,
- elle peut être poussée par la suite par un coéquipier pour améliorer sa position,
- une boule placée derrière peut permettre à l'équipe adverse de réaliser un devant de boule (voir ce terme dans la section «Vocabulaire du bouliste»).

On considère donc qu'une boule placée devant le but, entre 0 et 50 cm (indicatif, dépend du terrain) de distance, est bien jouée.

Dans certains cas, le pointeur ne cherchera pas à s'approcher le plus près possible du but. Il peut :

- essayer de placer sa boule en position de contre (i.e. près d'une boule adverse, ce qui met cette dernière en danger si la première boule est tirée),
- essayer de placer sa boule à quelque distance du but : cette tactique peut être appliquée dans le cas où l'équipe adverse fait beaucoup de carreaux, ainsi que sa propre équipe (donc à haut niveau — en revanche, si l'équipe adverse tire bien mais sans faire de carreaux, on préférera très bien pointer pour fatiguer le tireur, ou du moins, faire passer ses boules) : les carreaux ne sont alors plus une valeur ajoutée, et si l'équipe adverse décide de pointer, l'équipe du premier pointeur prend le tir et peut marquer.

À chaque étape du jeu, après lancement de la première boule, l'équipe qui n'a pas le point doit décider s'il vaut mieux pointer ou tirer. Parmi les facteurs à considérer :

- proximité de la boule adverse au but,
- difficulté du terrain (il est plus facile de reprendre un point à 30 cm sur un terrain bien aménagé que sur un terrain caillouteux),
- positions de contre, ou difficulté du tir envisagé (tir «à la sautée», boules collées, etc.),
- nombre de boules restant en main dans chaque équipe, et nombre de boules qui «comptent» (qui sont bien placées) dans le jeu. Un mauvais jugement de ce facteur peut conduire une équipe à se décourvrir (voir «Vocabulaire du bouliste»).

Le lancer du but est un élément qui ne doit pas être négligé. Deux degrés de liberté sont à exploiter au mieux :

- la distance : elle est souvent choisie en fonction des qualités des 2 tireurs : on pourra le jeter :
- à une distance où le tireur adverse est moins à l'aise,
- alternativement à 6 et 10 m de façon à «dérégler» le tireur adverse dans le cas où il est bon à toutes distances,
- à une distance qui ne pénalise pas le tireur de son équipe ;
- la direction (et la distance) : elle est souvent choisie en fonction des qualités des 2 pointeurs :
- certains endroits peuvent être plus difficiles à atteindre selon qu'on est gaucher ou droitier,
- on essaiera de privilégier son pointeur en faisant en sorte qu'il dispose d'une bonne donne pour son coup le mieux maîtrisé (demi-portée, portée, etc.),
- on conservera une distance où on s'aperçoit que son équipe pointe mieux que l'équipe adverse,
- dans le cas où l'on n'est pas limité par un cadre, on pourra «changer de terrain», c'est-à-dire envoyer le but à un endroit différent de celui où on est habitué à jouer depuis le début de la partie. Souvent lorsqu'une équipe est malmenée, elle cherche à marquer pour prendre le but et «changer de terrain», pour essayer de reprendre la partie en main. Quelquefois, plusieurs mènes sont nécessaires pour arriver au terrain convoité (rappelons que le cercle doit être tracé autour du point où se trouvait le but à la mène précédente).

Au haut niveau, les mènes se jouent très souvent à 10 m, distance à laquelle une différence peut éventuellement se faire au tir.

Vocabulaire du bouliste (suite)

- on réalise un **carreau parfait** ou un **arrêt** lorsque la boule tirée prend la place exacte de la boule cible,
- on réalise un **carreau allongé** lorsque la boule tirée roule vers l'avant après l'impact sur la boule cible,
- on réalise un **recul** lorsque la boule tirée repart en arrière après l'impact sur la boule cible.
- **Faire un palet** : tirer une boule sur le jeu en tirant «à la raspaille» ou en «tir devant» ; la boule lancée reste dans un rayon maximum de 50 cm (indicatif) autour de l'impact. Deux situations sont décrites par des termes spécifiques : • on réalise un **palet parfait** ou un **arrêt** lorsque la boule tirée prend la place exacte de la boule cible, • on réalise un **palet allongé** lorsque la boule tirée roule vers l'avant après l'impact sur la boule cible.
- **Faire un trou** : tirer à côté de la boule visée (c'est un tir raté).
- **Faire un écart** : faire un trou en tapant trop à gauche ou trop à droite.
- **Faire un brochet ou Faire un crocheton** : faire un écart important.
- **Faire une casquette** : frapper une boule sur sa «tête» (partie supérieure). La boule cible reste à sa place ou bouge très peu.
- **Faire une sautée** (se dit aussi **Trier**) : frapper une boule qui se trouve quelques centimètres derrière une autre (sans toucher cette dernière) ; ce tir demande bien sûr une précision absolue en distance.
- **Faire un choisi** (se dit aussi **Trier**) : frapper une boule qui se trouve à côté d'une autre boule, sans déloger cette dernière.
- **Tirer sur l'oreille** : frapper une boule sur le côté, de façon à la faire partir de travers.
- **Faire un sifflet ou Faire un ciseau** : chasser deux boules adverses en un seul tir. Ce coup requiert de heurter la première boule selon l'angle adéquat afin de chasser la deuxième par ricochet.
- **Tuer le chien** : tirer une boule de sa propre équipe, de façon non intentionnelle.
- **Avoir un contre** : tirer la bonne boule, mais de telle façon que celle-ci ou la boule jouée aille percuter – et démarquer – une boule de sa propre équipe. On parle de position de contre lorsqu'un contre a une probabilité non négligeable d'arriver en cas de tir. On parle de contre sec lorsque la boule adverse heurte la boule de sa propre équipe en plein et donc prend sa place : ce cas-là est évidemment très mauvais pour l'équipe du tireur.
- **Tirer le but** (avec toutes les déclinaisons de but) : parfois, si une équipe est mal embarquée dans une mène elle peut essayer de tirer le but pour annuler celle-ci. On dit alors qu'elle tire le but.
- **Pet de vieille** : il s'agit d'un tir qui n'est pas au fer, et qui se contente d'effleurer la boule visée sans la faire bouger suffisamment selon les puristes (on qualifie de pet parfait un pet de vieille qui ne permet pas de reprendre le point).
- **Se détourrir** : tirer trop de boules, de sorte à s'exposer à «prendre une grosse mène» si l'équipe adverse réussit ses tirs.
- **Chiquer une boule** : réaliser un tir qui effleure la boule cible, ne déplaçant celle-ci que légèrement.

Expressions diverses

- **Embrasser Fanny, Faire fanny, Être fanny** ou (Se) **Prendre une fanny** : perdre une partie sur le score de 13 à 0. L'équipe ayant gagné peut alors se prévaloir d'avoir mis une grosse mine à ses adversaires. À l'origine, les perdants devaient alors embrasser les fesses d'une femme postiche nommée Fanny, représentée sous forme de tableau, de poterie ou de sculpture.
- **Mettre une fanny** : gagner une partie sur le score de 13 à 0.
- **Une valise, valoche** : se dit lorsqu'on prend 5 ou 6 points dans une mène.
- **Un sac à main** : se dit lorsqu'on prend 4 points dans une mène.
- **Un portefeuille** : se dit lorsqu'on prend 3 points dans une mène.
- **Faire la musique ou Faire la chanson** : essayer de déstabiliser l'adversaire en discutant entre les points, soit avec lui, soit avec ses propres partenaires.
- **Une valise, valoche de un** : Se dit lorsqu'une équipe aurait pu faire une valise, valoche et n'a finalement mis qu'un point. Expression de soulagement d'une équipe plutôt mal partie.
- **Faire la Micheline** : Se dit d'une personne ou d'une équipe qui se présente à un concours ou à une partie entre amis sans sa paire de boules.

Combary Gustave, un «tireur-pointeur» (suite)

maturité et donc de se structurer devient plus pressante lorsque Combary Gustave approche le docteur pharmacien Grégoire Zong-Naba de la pharmacie Yendabili en 2007, pour la sponsorisation d'une compétition. Une première mise de 150.000 F donne satisfaction au Dr Pharmacien et, depuis, la pétanque peut compter chaque année sur ce partenaire. Pour la quatrième édition à venir cette année, Dr Zong-Naba souhaite une compétition à l'échelle régionale avec un budget de 750 000 F voire un million de francs. Du coup, se repose pour Combary Gustave, l'urgence pour la pétanque de finaliser sa reconnaissance officielle en tant que structure sportive. Dès la fin de la troisième édition, il avait sonné le rassemblement pour une assemblée constitutive et pris attaché avec le directeur régional des sports pour les formalités de création de l'association des joueurs de pétanques de la ville de Fada, en abrégé « AJP/F ». Les boulistes sont à pied d'œuvre pour introduire au Haut commissaire un dossier de reconnaissance officielle de leur association. La ville compte aujourd'hui nombre de clubs désignés suivant leur terrain : Clac (actuel Celpac) ; dispensaire urbain ; autogare ; Select (maquis) ; Brésil (face cave Bassolé) et, le dernier né, face au Service des impôts et au lycée Diaba Lombo. La ville compte également des groupes de joueurs au 32^e RIC, au camp CRS, Route Komiyanga (ex-gare) et à la Dpeba.

Même si les responsabilités ne lui donnent plus du temps pour « tirer ou pointer », Combary Gustave qui a dirigé le club Naba Oubri de Ziniaré, refuse qu'on dise que la pétanque est un passe-temps de paresseux. «C'est méconnaître ce jeu. Il est vrai, beaucoup disent que c'est un sport pour les gens qui n'ont rien à faire. Les gens ne savent pas que la pétanque a des règles que nous n'arrivons même pas à réellement appliquer chez nous. Par exemple, il n'est pas permis de jouer à la pétanque en sandale (tapette) et à fortiori nu pieds. Par ailleurs, les compétitions de pétanque se jouent en une journée, généralement de 6h à 18h, voire 20h et, à force de navettes, c'est quelques 15 à 20 Km que vous couvrez ». Qui ose encore dire que c'est un sport où on ne transpire pas ?

IN MEMORIAM

“Nul ne disparaît si son souvenir demeure ancré dans nos coeurs”

1914 – 08 août 2010

Voilà 8 mois qu'il a plu au Tout Puissant de rappeler à Lui son humble servante.

OUOBA BOIRI

La grande famille Naba à Fada N'Gourma au secteur 9, Diapangou, Balga et Ouagadougou, rappelle sa mémoire à tous ceux qui l'ont connue, aimée ; vous renouvellez ses remerciements et vous prie de bien vouloir participer ou de vous unir d'intention à la célébration de ses funérailles le **vendredi 25 mars 2011 au domicile de Naba Yentema au secteur 9 de Fada N'Gourma**.

Ce communiqué tient lieu de faire part.

Union de prière !

IN MEMORIAM

Les agents de l'agence Rakiéta de Fada N'Gourma

Présentent leurs condoléances les plus attristées aux familles, parents, amis et connaissances de leur passager et de leur collègue rappelés à Dieu le mardi 15 mars 2011.

Union de prière.

Que la terre leur soit légère. Amen !

SOUTIEN

Les agents de l'agence Rakiéta de Fada N'Gourma

Apportent leur soutien moral à toutes les personnes victimes de l'accident du car de la société Rakiéta le mardi 15 mars 2011.

Que Dieu Tout Puissant leurs assure un prompt rétablissement !

Union de prière.

REMERCIEMENTS

Les agents de l'agence Rakiéta de Fada N'Gourma

Remercient du fond du cœur tous ceux qui ont apporté leur soutien moral, matériel et financier aux victimes de l'accident du car de la société Rakiéta.

Ils renouvellent leur gratitude à toute la population de Fada et au corps médical du CHR pour leur compassion, assistance et dévouement lors de cette douloureuse circonstance.

Que Dieu Tout Puissant leur rende

au centuple de leurs bienfaits.

Union de prière !

Les Échos du Sahel

Représentant

à

Ouagadougou

Bidima Sosthène Beniwindé

70 41 98 94

78 90 49 20

*Finis vos soucis
de téléphone portable et d'accessoires*

La solution
est à votre porte

Appelez Tissologolssouf
au 70 99 43 47

Route de Pama, face Brigade mobile de la douane



Acteurs du développement, opérateurs économiques, vous travaillez en milieu urbain ou rural pour un changement des conditions de vie des populations...

Faites connaître vos activités, nouez le dialogue, donnez-vous de la visibilité, offrez-vous une voix, contactez

Les Échos
Journal d'informations locales, d'Intégration et de Développement

des Sahel

BP. 145 Fada N'Gourma
Email : mboluvi@yahoo.fr

Tél. { Administration : (+226) 40 77 77 18
Portable : (+226) 70 33 24 16 / 76 42 65 10 / 78 83 80 53
Service commercial : (+226) 40 77 74 52
Portable : (+226) 70 62 34 86 / 78 663132



Diocèse de Fada

BP. 12 Tél. : 40 77 02 33 Fax : 40 77 04 96

E-mail : radiotaanba@yahoo.fr

LA RADIO AU SERVICE DE
L'ÉVANGÉLISATION ET DU DÉVELOPPEMENT

MULTI SERVICES WEND-PANGA
BP : 137 Fada N'Gourma
Commerce Général,
Nettoyage et Entretien
de bureaux et de villas, Service traiteur
Entreprise Multi Services Wend-Panga

Commerce Général
une gamme de produits dont la fourniture de produits d'entretien de locaux et de fournitures de bureaux.

◊ Équipe dynamique et ponctuelle pour le Nettoyage et l'Entretien de vos bureaux et villas.

• Service traiteur de qualité pour vos pauses café et restauration lors des réunions, rencontres et toutes manifestations.

Tél. : (+226) 40 77 77 12

Cel. : (+226) 70 36 24 28

75 95 41 21

78 62 00 03

CONTACTEZ
IRÈNE SOUBEIGA